

Les cahiers du Patrimoine Talmondais



Édition N°5 / 2013 - 5 €


TALMONT
SAINT-HILAIRE
L'ESPRIT LARGE

Sommaire

4	Préface
5	Le groupe patrimoine
6-11	L'école publique de filles de Talmont
12-21	Félix Perroy, évêque de Birmanie
22-25	La Sainte-famille à Saint-Hilaire
26-32	1961-2011 : 50 ans du cinéma le Manoir
33-37	Le port du Perray
38-40	La carrière de Grammey
41-43	La chapelle Notre-Dame de Bourgenay
44-49	Le protestantisme à Talmont : de la naissance à son apogée
50-51	Inventaire des puits : autour du centre de Talmont
52-59	Le théâtre à Bourgenay
60-63	Le château du Veillon
64-65	La naissance des sapeurs-pompiers à Talmont
66-74	Les réfugiés ardennais : ceux qui ont fait leur vie à Talmont
75	Appel à témoins

Directeur de la publication : Pierre BERTHOME - Coordinateur du groupe de travail « culture » : Gérard TRINEAU
Groupe de travail patrimoine - rue de l'Hôtel de Ville - 85440 Talmont-Saint-Hilaire - Tél. : 02 51 90 60 42

Conception et Impression : **MG** Imprimerie : 02 52 22 66 08 - GROSBREUIL

Crédit photos : Felix Perroy en tenue de chœur après son sacre, coll. Jean Perroy ; Intérieur de la salle de classe, coll. Jacqueline Leboeuf ;
Carte de Cassini des Sables d'Olonne, coll. BNF cote GE FF 18595 (132) ; Carte du Poitou, coll. BNF cote GE DD 2987 (587, 1) ;
Carte du Bas Poitou et de la partie d'Aunis, coll. Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, département de l'armée de
Terre cote J 10 C 1293 (2) ; Havre du Payré, coll. Archives départementales cote S 587-1.

PRÉFACE

Le succès continu des « Cahiers du Patrimoine » est indéniable depuis le premier numéro sorti en 2009. Cinq ans déjà ! Au début de cette initiative collective, une telle pérennité n'était pas forcément dans les esprits. Non seulement, l'enthousiasme du groupe de travail « culture » est intact, mais la richesse, la qualité et la diversité des sujets traités sont telles que les idées fourmillent toujours pour de futurs numéros très attendus par de nombreux lecteurs qui découvrent ou redécouvrent ainsi notre patrimoine Talmondais sous toutes ses formes.

Malgré des tirages augmentés, il est fréquent d'éditer à nouveau les premiers numéros de cette revue pour répondre à une demande constante. Ainsi, « les Cahiers du Patrimoine » ont su dès le départ susciter une véritable attente auprès de publics très différents, talmondais ou non, pour mieux saisir les racines et l'âme d'un pays qui nous est cher.

La Ville soutient d'autant plus facilement ce mouvement que celui-ci s'inscrit dans une démarche plus globale de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine local.

A ce titre, nous pouvons retenir, le succès des sentiers culturels, la restauration du moulin à pivot des Hautes-mers, la mise en place d'un nouveau parcours signalétique au château pour l'automne... sans oublier les différents rendez-vous programmés dans le cadre de l'hommage anniversaire rendu à Louis Chaigne « l'homme de lettres et le talmondais ».

Pour en revenir aux Cahiers du Patrimoine, les auteurs se sont une nouvelle fois attachés à évoquer des thèmes aussi variés que riches d'enseignements.

Au fil de ces pages, vous « visiterez » par exemple, l'histoire de la carrière de Grammey, Notre Dame de Bourgenay, le château du Veillon, le port du Payré ou le cinéma Le Manoir, sans oublier des « tranches de vie » à l'instar des réfugiés Ardennais, de Monseigneur Perroy ou l'école de filles de Talmont...

Ceci n'est bien sûr qu'un aperçu d'un numéro foisonnant d'informations, d'anecdotes et d'illustrations fournies pas des passionnés qui n'ont qu'un but : partager leurs connaissances de

l'histoire de notre commune et de nos ancêtres pour l'ancrer dans notre mémoire et celle des générations futures.

Voilà une autre façon de construire le Talmont-Saint-Hilaire de demain en puisant dans le Talmont et le Saint-Hilaire d'hier...

Bonne lecture et bon retour dans le passé !



▲ Pierre BERTHOMÉ, Maire de Talmont-Saint-Hilaire

LE GROUPE PATRIMOINE

Depuis 2009, les « Cahiers du Patrimoine Talmondais » retracent l'histoire des Talmondais. Nombreux documents, livres, photos, témoignages et objets sont autant d'éléments qui permettent d'étayer, vérifier, confirmer ou infirmer le contenu des articles. Sans les archives, les dons, les prêts et la participation des uns et des autres, il serait difficile de réaliser ce travail de mémoire.

Les archives

Les archives sont la base des recherches. Les « Nationales » et « Départementales » sont depuis fort longtemps structurées. Les archives départementales de Vendée ont, depuis plusieurs années, fait un véritable travail de vulgarisation auprès du public en mettant en ligne (sur internet) un nombre impressionnant de documents.

Pour les archives de Talmont-Saint-Hilaire, depuis quelques années, un service a été créé. Mais quelles sont ses missions ?

Il s'agit tout d'abord de collecter, à chaque début d'année civile, les dossiers des services de la mairie. Christelle Boulineau, responsable des archives municipales, les classe selon des critères bien codifiés, ce qui permet, par la suite, des recherches rapides. Celles-ci sont plus pertinentes depuis l'acquisition d'un nouveau logiciel ! Ces documents font écho à l'histoire locale. Ils sont complétés, tout au long de l'année, par des dons, des prêts et autres documents familiaux et privés. De nombreuses informations sont ainsi collectées. Elles peuvent ensuite être communiquées. Les architectes et urbanistes pour certains projets (de particuliers, aménagement d'un secteur de la commune...) font appel régulièrement au service Archives. C'est le cas pour le projet de la place du château. Photos, cartes postales, cadastres anciens, plan de ville et du château du XVIII^e siècle ont été nécessaires pour appréhender le lieu, son histoire et donner une « âme » au projet. C'est ainsi que certains éléments d'architecture seront présents. Ils ont tous une

signification historique : présence d'eau au pied de l'ancien moulin, douves sèches, démolition de maison pour la mise en valeur de la tenaille rue des jardins.

Faire « vivre » les archives

Le service Archives ne doit pas être qu'un lieu de conservation, mais sa finalité est bien de devenir un lieu dynamique, de vulgarisation, d'information et de diffusion.

Pour cela, la collectivité a multiplié les actions : expositions (souvent dans le hall de la mairie), conférences et/ou rencontres sur un thème, diffusion entre autre avec les Cahiers du Patrimoine, visites commentées, réhabilitation de petits monuments... Le fonds des archives évoluent au fil des ans, grâce aux dons, aux prêts, aux témoignages que les uns et les autres apportent.

Soyez-en remerciés et continuez à apporter votre contribution à l'édifice « de la mémoire collective ».

Gérard
TRAINEAU,
adjoint à la culture,
au patrimoine et
aux bâtiments



Christelle
BOULINEAU,
archiviste

L'ÉCOLE PUBLIQUE DES FILLES DE TALMONT

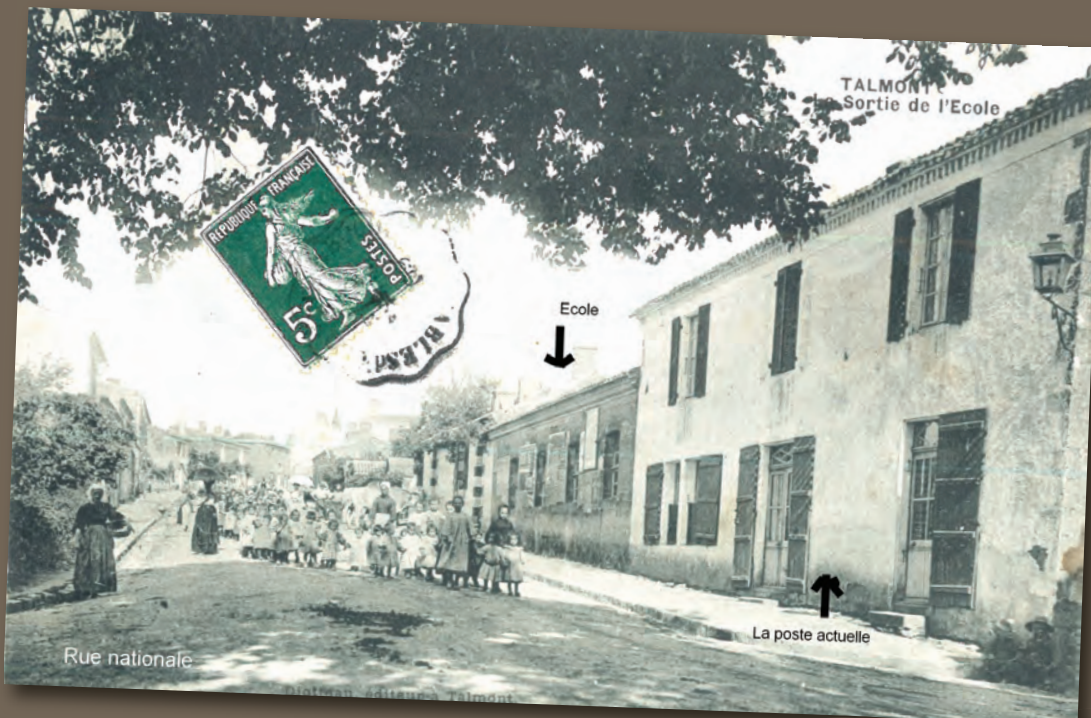


Qu'il est doux de se retourner vers le passé et de songer avec nostalgie à nos rentrées scolaires, à nos premières institutrices. Il fut un temps, où les garçons et les filles étaient scolarisés dans des écoles différentes. L'école publique de filles de Talmont a été créée en 1868. La commune comprenait alors une population de plus de 500 habitants.

Historique

En attendant que le bâtiment (actuel emplacement de la poste) appartenant à M. Rouillé, charpentier, qui le céda pour 10 000 Frs à la commune, soit aux normes pour accueillir les enfants, la sœur Athanase, institutrice de l'école libre de Talmont s'engage à accepter les jeunes filles pauvres de la commune moyennant une rétribution.

En 1883, M. Batiot, maire à cette époque, expose qu'il faudrait une école enfantine dans l'école des filles. Il existe deux classes : l'une pourrait être occupée par les enfants au-dessous de 6 ans, la grande classe serait suffisante et l'autre pour les filles qui fréquentent actuellement l'école. On désigne M^{elle} Chabert, sœur de l'institutrice pour diriger cette école enfantine. Aux besoins des



◀ L'école se trouve à droite sur la photo (aujourd'hui la poste)



élèves des écoles communales de Talmont dont le nombre va tous les ans en augmentant, est attribuée une « caisse des écoles » en 1892 par la mairie (une subvention de 300Frs).

Le nombre des enfants en 1905 étant supérieur à 100, l'école est devenue insuffisante. La création d'un poste d'adjointe devient indispensable. La directrice M^{me} Mallet, s'engage à loger la nouvelle adjointe chez elle.

Une journée de classe

Les enfants allaient à l'école à pied. En classe, les filles portaient toutes un sarreau ou une blouse à carreaux, jupe, chaussettes en laine, souliers et étaient coiffées avec des tresses ou des macarons.

La première chose à faire le matin était d'allumer le poêle, puis venait la vérification des mains et des oreilles.



▲ Photo de classe 1935



▲ Allumer le poêle était la première chose à faire le matin



▲ Photo de classe 1936

Quand celles-ci étaient sales, on ne rentrait pas en classe. Une odeur incomparable de craie flottait dans la salle de classe où l'institutrice expliquait les leçons de morale, français, calcul mental, musique, histoire géographie, sciences et la gymnastique par beau temps, dans la cour.

On écrivait sur une ardoise, sur le cahier à l'encre bleue ou violette. Chaque table était munie d'un encrier en faïence blanche. Plumes et porte-plumes étaient de rigueur.

Quand une enfant travaillait mal, on lui faisait porter un bonnet d'âne ou une feuille de devoir mal faite, accrochée dans le dos pendant la récréation. Si l'élève faisait une bêtise, elle copiait 50 à 100 lignes suivant la faute.

Dans la cour en terre battue, on jouait avec les copines à la marelle, à la ronde, à cache-cache, à saute-mouton, aux osselets. Il y avait au fond de la cour un préau pour s'abriter les jours de pluie.

A la fin de l'année scolaire avait lieu la distribution des prix. Chaque élève recevait un livre. On jouait des saynètes. Le certificat d'études primaires pour les grandes permettait à chaque fille de justifier d'un bagage scolaire normalisé.

▼ Fête de fin d'année scolaire 1944





▲ Fête de fin d'année 1950



▲ Photo de classe 1950



▲ Photo de classe 1948



▲ Fête de fin d'année 1952

►
L'école publique de garçons avait deux classes : l'une exclusivement masculine et l'autre mixte. Les élèves réunis dans la cour des garçons pour la photo de classe de 1955-1956 avec leurs instituteurs M. et Mme Potier.



◀ Fête de fin d'année 1955

On passait celui-ci à l'école publique de garçons, située près de la mairie. Les maitresses sélectionnaient les candidates au concours.

Les institutrices

Au fil du temps, différentes institutrices exercèrent dans l'école. En 1933, M^{me} Masson, en maternelle était assistée de M^{me} Douin Clémence et de M^{me} Logeais Simone. M^{elle} Séguineau s'occupait des plus grandes.

Dans les années 50, Mesdames Arnaud, Potier et Gautier se succèdent. M^{me} Gautier venait des Sables d'Olonne tous les matins en cyclomoteur. Elles sont aidées par M^{me} Tougeron. M^{me} Potier enseignait à l'école publique de garçons à une classe mixte.

Le théâtre

En 1943, M. Péau, instituteur des garçons lance le théâtre de l'amicale laïque. Ce théâtre se faisait dans une classe de l'école des filles.

Une scène était montée dans la classe maternelle. On installait des chaises pour les spectateurs. L'autre classe servait de vestiaire et de coulisse.

Tous les ans avec l'argent récolté, les acteurs faisaient des voyages. C'était une grande occasion pour sortir de Talmont : destination les Pyrénées, le Massif central... Par la suite, M. Péau fut remplacé par M. Potier.

Dans l'année 1942, il est demandé un aménagement de jardin scolaire auprès de chaque école primaire.

L'année suivante, un terrain scolaire d'éducation physique et sportive se réalise dans la basse-cour du vieux château.

A la rentrée d'octobre 1966, l'ouverture du groupe scolaire du Payré rend disponible les anciens locaux. L'emplacement de l'école des filles, rue nationale, est ainsi retenu par le directeur des PTT pour un nouvel hôtel des postes.

Christiane LAUNAY



▲ Fête de fin d'année, sans date

Crédit photos : L.Leboeuf, R.Laurent, G. Mousson,
Archives départementales de la Vendée
1 00 788-8, Diotteau, éditeur à Talmont.
Sources : délibérations des conseils municipaux de
Talmont, archives municipales Talmont-Saint-Hilaire.



▶ Photo d'école chez les garçons, photo de classe de 1960



▶ L'école maternelle était mixte et se trouvait à l'école de filles.

▶ Fête de fin d'année, sans date, dans la cour de l'actuelle poste.



FÉLIX PERROY (1866-1931), ÉVÊQUE DE BIRMANIE



Un Talmondais chez les Birmans – Aller au bout du monde pour témoigner de sa foi, tout en restant lié aux siens au point de se sentir concrètement responsable du devenir de chacun..., c'était une gageure. Elle fut soutenue par Félix Perroy, grâce à une personnalité à la fois forte et fragile, qui s'est construite à travers les événements douloureux de l'enfance et les particularités d'une famille recomposée.

Pour présenter cette histoire, assez contrastée, nous envisagerons successivement : *l'enfance à Talmont – le temps des Séminaires – la Birmanie et la mission de Thonzé – les années d'épiscopat à Rangoon – la dernière étape à Thonzé.*

◀ Photographie prise aux Sables d'Olonne lors de son passage à Talmont en 1926.

Talmont : Une enfance éprouvée et la vie d'une famille recomposée

Félix Perroy est né à Talmont le 30 mai 1866. Son père Firmin Perroy et sa mère Léontine Raclet se sont mariés le 26 avril 1865. Félix a trois ans quand arrive son frère Jules et neuf ans à la naissance de sa sœur Christine. Six semaines après

cette troisième naissance, un événement tragique bouleverse la famille. Le 11 mars 1875, une maladie fulgurante, dite à l'époque « maladie de poitrine », emporte Léontine.

Firmin Perroy, désormais seul avec ses trois enfants, peine à concilier sa vie de famille et son métier de charpentier.

Il rencontre alors Marie Craipeau, jeune veuve, qui a perdu son conjoint Henri Chaigne en 1874 et qui vit seule avec ses deux enfants. Le 3 mai 1876, ils se marient et s'installent à Saint Hilaire de Talmont, au lieu dit « Le Hazard ». Leurs cinq enfants sont des « quasi » frères et sœurs, comme disent les sociologues, puisque les trois Perroy, d'un côté, et les deux Chaigne, de l'autre, n'ont ni le même père ni la même mère. Une « reconstitution » familiale complexe se constitue au fil des ans, avec l'arrivée de six autres enfants.

Après la naissance du premier, Firmin-Auguste, le couple subit une double épreuve : le décès de la mère de Firmin et celui de leur première fille. Firmin et Marie perdront plus tard trois autres enfants. Mais ils auront la joie de voir deux fils prêtres, plusieurs filles religieuses et trois enfants mariés.

Ainsi, à la faveur d'épreuves et de joies mêlées, un lien fraternel se tisse entre les enfants. Félix, l'aîné des onze, profondément marqué par le drame de ses neuf ans, gardera une sensibilité exacerbée et un sens aigu des responsabilités. D'où l'image contrastée qu'il nous a laissée et qui marque, en effet, son parcours.

Séminaires : Entre la radicalité d'une vocation et l'obsession du devenir des siens

Félix entre à 6 ans à l'école primaire de Talmont, tenue par les Frères de Saint-Gabriel. Vers 10 ans, alors qu'il est servant de messe, il confie au Père Souchet, curé de Saint Hilaire, son désir de devenir prêtre.

À 11 ans, il entre au Petit Séminaire des Sables d'Olonne. Dans ses lettres, où l'on découvre qu'il vouvoie ses parents, il dit sa souffrance d'être éloigné d'eux.

Malgré des coupures répétées pour raison de santé, il reste en tête de cours. La dernière année, pour la Saint Joseph, patron des charpentiers, il adresse à son père cette étonnante supplique :



« Bien cher père, à côté du temporel, puis-je oublier le spirituel ? [...] Nous serions tous si heureux si chaque année nous vous voyions vous approcher au moins une ou deux fois de la table sainte : c'est ce que je vous demande instamment, ô Père, pour l'amour de nous tous ».

Fin 1884, Félix arrive au Grand Séminaire de Luçon. Le 30 mai 1885, jour de ses 19 ans, il reçoit la tonsure. Il recevra les ordres mineurs en 1886 et le sous-diaconat en 1887. À son directeur, il confie son désir de suivre la voie tracée par son compatriote Henri Dorie. Il sait que l'année de sa naissance, 1866, est aussi celle de la mort de ce missionnaire décapité en Corée. Il se sent prêt pour la relève.

Les vacances 1887 sont les dernières en famille avant l'entrée au Séminaire des Missions Étrangères de Paris, rue du Bac. Être éloigné des siens reste pour lui une épreuve. Mais à la douleur de la séparation se substitue, peu à peu, une compassion active face aux difficultés de chacun. Félix devient même directif, ce qui a pour effet d'insupporter... Il s'en excuse parfois !

En 1888, année du diaconat, le souci de la famille reste vif. Ainsi, à son père qui souffre d'une hernie, il demande d'éviter les grands déplacements à pieds. Puis, se référant aux prescriptions d'un spécialiste parisien, il lui donne des indications sur les bandages herniaires ! De même, il s'inquiète de l'évolution de Léon Chaigne, qui est à Paris pour le Tour de France des compagnons. Il aura le même souci plus tard, depuis la Birmanie, quand Firmin fera lui aussi son Tour de France.

« Il est bien certain, écrira-t-il, que le compagnonnage est une branche cachée de la franc maçonnerie; par conséquent, je vous en prie, usez de votre autorité pour en faire sortir Firmin ».

Comme on le voit, Félix s'estime toujours investi, en tant qu'aîné, d'une grande responsabilité. Février 1889, il apprend sa destination : la Birmanie. Le 3 mars, il est ordonné prêtre. Pour sa première messe à Saint-Hilaire, il demande que Firmin apprenne les prières de la messe, en se faisant donner des leçons par un enfant de chœur. Puis vient l'heure des adieux. Félix attendra le train pour verser des larmes. *« J'avais choisi mon compartiment, précise-t-il, et me trouvant seul, je lâchai la bride à mon pauvre cœur, que je tenais pressé depuis trois jours dans la crainte de provoquer les pleurs des autres »*. Une affaire lui tient encore à cœur. Par une intervention directe, il a obtenu que Jules, son frère, entre à la musique de Talmont, mais à condition qu'il apporte son instrument. *« Je vous en prie, écrit-il à son père, que la somme d'une trentaine de francs ne soit pas la cause pour laquelle vous refuseriez à Jules cette satisfaction et à moi cette grâce. Si vous êtes gêné, je consens à retrancher un peu sur ce que vous m'avez donné il y a un mois » !*



▶ Avant son départ en mission, rue du Bac, Paris, avril 1889.

Au milieu du premier rang, dans le groupe de jeunes prêtres de son cours, avant le départ en mission en 1889.



Thonzé en Birmanie : Le cœur de sa mission et son « jardin à la talmondaise »

À Bassein : premier contact avec le peuple birman

Félix n'a pas encore 23 ans, le 5 mai 1889, quand il embarque à Marseille pour la Birmanie. Dans les malles, il a rangé tout un assortiment d'outils de charpentier, des outils tout neufs préparés par son père. *« Je continuerai là-bas votre métier »*, lui disait-il souvent. Pendant les six semaines en mer, il tient un journal de bord. Son style est alerte, les descriptions hautes en couleur et les anecdotes contées avec humour. Le 14 juin 1889, il débarque à Rangoon. Aussitôt nommé à Bassein pour l'étude de l'anglais et des langues locales, c'est là qu'il fait connaissance avec les birmans. Observant leurs coutumes, il les décrit dans ses lettres. Voici, par exemple, la toilette des femmes, qui se déroule toujours devant la porte des maisons :

« Un petit panier en feuilles sert à puiser de l'eau et la répandre sur la tête, d'où elle coule sur tout le corps [...]. Quand notre birmane est savonnée et lavée, elle se peigne, toujours en public et, détail curieux, quand elle arrive au moment de nouer les cheveux au-dessus de la tête, pour avoir les mains libres elle tient ni plus ni moins son énorme peigne avec les dents ! J'ai vu et je n'exagère pas. Alors, il faut se poudrer la figure, quelquefois avec de la poudre jaune, et ordinairement avec de la blanche. Mais elles n'y vont pas de main morte, je vous assure, et elles tâchent d'en coller une couche de deux ou trois centimètres. Après cela, leur figure vous ressemble belle et bien à un chapeau de meunier et elles sont réellement blanches, ce dont elles sont si jalouses [...]. Et les habits, me dites-vous ? Il est vrai que je les oubliais, mais que voulez-vous, c'est si simple que ça ne vaut pas la peine d'en parler. Mais, puisque vous y tenez, voici : eh bien, le "longui" ou grand sac qui tombe de la poitrine aux pieds, ce longui donc, qu'elles ont pour le bain, se trouvant mouillé, elles en font passer un sec par dessus, laissant glisser le premier; nouent le second et tout est dit. »

D'autres scènes, aussi savoureuses que celle-ci, émaillent ses lettres.

Une dysenterie grave le ramène à Rangoon. Guéri, il a la surprise d'être nommé curé de la cathédrale, alors qu'il n'a qu'un souhait : partir « *dans le fin fond des bois* » ! Finalement entendu par Mgr Bigandet, il arrive, en mai 1890, à Thonzé.



Mal à l'aise dans les grandes villes, il est séduit par ce village des bois, où peut-être il retrouve, qui sait ? quelques bruits et odeurs des chemins talmondaï ! De Thonzé, en tout cas, il fera le cœur de sa vie missionnaire et son « jardin privé ». Même évêque de Rangoon, il y reviendra régulièrement.

Thonzé et la passion de construire

Son district, au nord de Rangoon, est immense. Une tournée à cheval, sur le dos de son fidèle « Bijou », lui permet de visiter les chrétiens. Après la construction d'une église en teck à Insein, il lance le projet de la « Sainte-Mary's School » à Thonzé.

Il en donne le détail à son père, lui parle du « bois de fer » ou Pyinkado de Birmanie et lui dessine deux plans avec toutes les cotes en pieds. Colonnes et charpente sont en teck et bois de fer. Tout fier, il ajoute : « *Pas une seule pierre !* ». Les constructions se succèdent : école de garçons, école anglo-birmane, école industrielle, école normale, gymnase... plus de 500 élèves.

Pendant plusieurs années, c'est lui qui rédige les questions d'examen pour toutes les écoles normales de Birmanie. Puis il ouvre un couvent de sœurs indigènes, un orphelinat, un dispensaire, un hôpital, une crèche... et décide, en 1907, l'érection d'une église en briques à Thonzé, qui sera reconnue comme l'une des plus belles du pays.



▲ L'église de Thonzé, reconstruite entre 1908 et 1911 par Félix Perroy pour remplacer l'église en bois. Elle mesure « 114 pieds de long sur 30 de large, avec deux ailes de 20 pieds sur 16 ». Photo envoyée par Félix à son père Auguste le 8 juillet 1911. La cérémonie d'inauguration, avec la bénédiction, eut lieu le 22 mars 1911.



▲ Félix Perroy avec neuf " religieuses indigènes " d'un couvent qu'il a construit en 1907.

Son renom dépasse la région et ses réalisations sont remarquées des autorités civiles, qui lui donnent « le premier prix de toutes les écoles de Birmanie, y compris les écoles normales du Gouvernement. » Celui-ci l'aidera financièrement pour le projet d'une « grande école anglaise », avant de lui passer commande d'une « École Supérieure ». On le sollicite aussi pour des cérémonies aussi diverses que la consécration de la nouvelle cathédrale ou les fêtes du couronnement du roi Georges V ! C'est pour l'ensemble de l'œuvre accomplie dans le domaine de l'éducation, qu'il recevra la décoration du Kaiser I Hind, du nom d'un empereur des Indes. Une distinction civile, qui récompense les services rendus à l'empire britannique.



◀
**Missionnaire à Thonzé.
 Photo envoyée à son
 père en 1905.**

Une disponibilité entière

Malgré un emploi du temps surchargé, Félix reste disponible. Sa générosité, en particulier auprès des malades, ne fait jamais défaut. Les épidémies – choléra, vérole, rougeole, béri-béri – sont fréquentes.

Il raconte comment, lors de l'épidémie de choléra de 1892, il dut lui-même soigner les malades, les laver, les changer et parfois les enterrer d'urgence, en cachette, la nuit. La mort d'une petite Karen de 8 ans l'a bouleversé.

Voici la relation qu'il fait de son enterrement :

« *J'allai d'abord éveiller un confrère [...], lui parlai d'un cercueil à faire, d'une fosse à creuser, du corps à transporter [...]. Il se mit à l'œuvre avec courage. Nous enveloppâmes l'enfant dans une natte et entre deux planches; nous fixâmes le tout avec de bonnes cordes. Alors vint la cérémonie religieuse. En voulez-vous une description ? Le cercueil ou du moins une espèce de paquet est là, sur la terre nue boueuse de ma cour et, à côté, une petite chandelle qui se consume devant deux curés en pantalon chinois [...]. Moi je tiens le bénitier et mon confrère étant le plus cléricallement habillé récite quelques prières. Alors commence le convoi funèbre. Je prends une pioche sous mon aisselle et le bénitier d'une main, puis de l'autre un bout du paquet. Mon confrère prend l'autre et en route [...]. Voyez-vous le tableau ! Mon confrère qui " barbotte " dans la boue du côté droit, moi du côté gauche, avec ma pioche et mon bénitier qui*

se remplit de boue bénite et, au milieu, la pauvre petite morte. Cette dernière partie du tableau me fit de la peine [...]. Bref on se remet sur pied et en avant de quelques pas. Pouff ! Sur le flanc de nouveau, cette fois il fallait rire pour se donner du courage, autrement on y serait resté [...]. On prend cinq minutes de repos, mais le jour s'avance et il fallait finir avant l'aurore. [...] Nous voilà au cimetière. Nous sommes fort tentés de nous asseoir sur quelque tombe, mais l'ouvrage n'est pas fini, il faut vite creuser la fosse. Quand le trou fut fait, on parla de bénir la fosse, mais alors je m'aperçus que le bénitier était plein de boue et que le goupillon était perdu. L'aurore pointait et nous étions juste de retour chez nous sans avoir été vu de personne. »

Chez Félix, face aux situations difficiles, ce type de réaction contrastée est habituel. L'humour l'aide à vivre l'insupportable et à cacher sa peine. Son engagement, dans tous les cas, est radical.

Son jardin à la talmondaise

Si Thonzé est le centre de son action missionnaire, c'est aussi sa maison, sa respiration. Un jardin à la talmondaise y est aménagé, avec des fleurs, mais aussi des légumes grâce aux graines que lui envoie son père. « *C'est un plaisir de voir les salades pousser ; on sème ce soir, après-demain c'est levé !* »

Quand, de son bureau, il lève les yeux sur ce jardin, c'est vers la Vendée qu'il s'évade. Il imagine sa sœur Christine chez les Filles de la Sagesse et son frère Auguste au Petit Séminaire de Chavagnes. Il pense à sa « petite mère », dont la présence aimante est le soutien de tous et il a du souci pour la santé de son père.

Dans les années 1893-98, il s'inquiète à nouveau pour Léon et Firmin. Léon a terminé son Tour de France en 1893. Firmin, qui terminera le sien début 1898, explique, dans une lettre à Félix, qu'il va se marier et qu'il travaille avec Léon. « *Je ne comprends pas très bien cela, écrit Félix à son père. Est-ce qu'ils vous ont laissé seul, ou bien vous êtes-vous retiré des affaires ?* »

Il est vrai que les événements familiaux se succèdent. Léon a épousé Marie Bitous en août 1894 et, lorsque Firmin épouse Céline, sœur de Marie, en juin 1898, la société Chaigne-Perroy existe depuis un mois. Et non seulement les demi-frères se sont associés, mais les deux couples ont décidé de vivre en communauté dans la maison des parents Bitous, rue du centre à Talmont.

Quand il apprend le détail de cette situation, Félix s'en réjouit, tout en se demandant comment son père va pouvoir travailler seul. « *Vous voudriez payer vos dettes, [lui écrit-il], sans toucher à la propriété; je comprends votre cœur de père, mais c'est vous tuer. Ne pourriez-vous point vendre une partie au moins ?* »

Coupure de la guerre et mort de son père

Le 1^{er} août 1914, c'est la mobilisation générale. Félix suppose que ses frères sont mobilisés. Mais le courrier ne passe plus. Il n'aura des nouvelles que par une lettre de sa belle sœur Céline, l'informant du mauvais état de santé de Firmin père et précisant qu'il a reçu les derniers sacrements. En réalité, il est déjà mort quand la lettre arrive, le 25 décembre.

Il l'apprendra de façon fortuite, deux mois plus tard, par la lettre de condoléances d'un confrère ! Firmin est mort le 10 décembre 1915, à 81 ans, mais d'ici la fin de la guerre, le seul courrier familial confirmant le décès sera celui de Léon Chaigne, en avril 1916.

C'est dans ce contexte que Félix a vécu l'immense douleur du départ de son père. Elle s'est mêlée, dans son cœur, à la douleur de l'enfant devenu orphelin de mère, 40 ans plus tôt.

Rangoon : Lourdes années d'épiscopat (1921-1931)

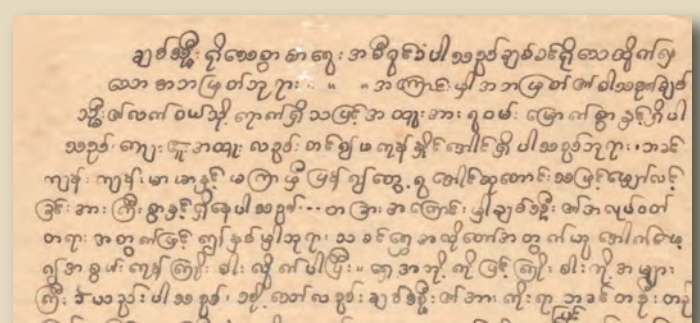
« Un grand sacrifice »

Début 1919, Félix informe son frère prêtre, Auguste Perroy, de sa récente nomination comme pro-vicaire de Mgr Cardot, devenu aveugle. Quand le vote de ses confrères se porte sur son

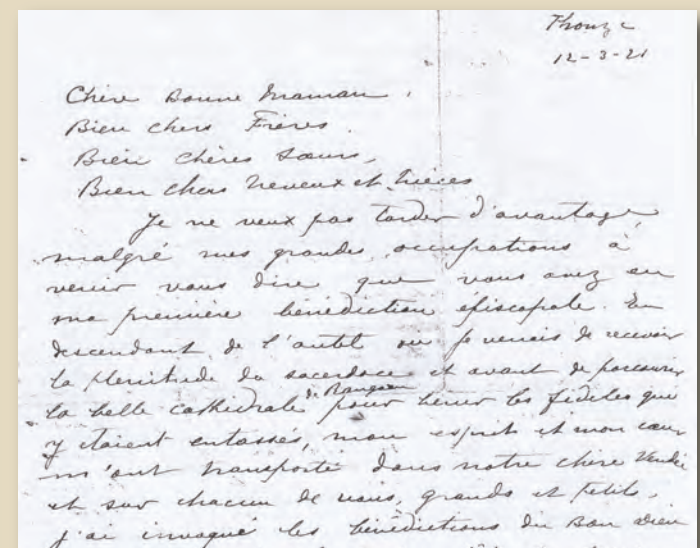
nom pour la fonction d'évêque co-adjuteur, il fait savoir qu'il « *refuserait net l'honneur, pour raison de santé.* » À Auguste, il confie : « *Si on me pousse à bout, je laisserai à grand regret ma chère mission et j'irai te demander l'hospitalité.* »

En juillet 1920, il écrit à Benoit XV pour donner sa démission. Il se dit prêt à quitter la Société des Missions Étrangères, si sa nomination est confirmée. Le 30 octobre, il explique à Auguste qu'il a reçu du Préfet de la Propagande une lettre qui lui demande d'obéir. « *C'est bien, poursuit-il, ma responsabilité est maintenant à couvert et je laisse faire, adviennne que pourra [...]. Oui, mon cher Auguste, je t'assure que c'est un grand sacrifice.* »

Le 18 janvier 1921, à 54 ans et demi, il est sacré évêque titulaire de Médéa dans la cathédrale de Rangoon par Mgr Cardot, dont il devient le co-adjuteur.



▲ Extrait d'un compliment qui lui est adressé dans un établissement scolaire, à l'occasion de sa Consécration épiscopale en 1921. Ce compliment est un texte de 3 pages, présentant un mélange de birman moderne et de sanskrit.



▲ Lettre adressée à sa famille en mars 1921

L'évêque et le président : *« Nous sommes pays »*

En février 1921, le Gouvernement invite le nouvel évêque à participer aux cérémonies d'accueil du Président Clemenceau. Ce qu'ignore Félix, c'est que l'illustre politique, après sa démission de la présidence du Conseil, en janvier 1920, a retenu pour ses vieux jours une « bicoque » face à la mer, à Saint Vincent-sur-Jard, et qu'il a confié à l'entreprise Chaigne et Perroy les travaux d'agrandissement.

Avant de s'y installer, c'est un long voyage de sept mois qu'envisage Clemenceau. Le prétexte : participer à une chasse aux tigres ! Il visite ainsi l'Asie du Sud et du Sud-est, dont la Birmanie, et débarque, début mars 1921, sur les quais de Rangoon.

Voici le récit transmis par Félix à Auguste, le 18 juin 1921 :

« Nous sommes tous allés le recevoir au quai. Il y avait, là aussi, le Général et les représentants du Gouvernement, etc... Mais aussitôt qu'il eut mis pied à terre, sans s'occuper d'eux il s'est dirigé vers notre groupe et il m'a serré la main. Je lui ai décliné mon nom et mes titres et, comme chef de la mission, je lui ai présenté les missionnaires. Au nom de Perroy, il me dit : " Mais est-ce que vous êtes de Talmont ? " et, sur ma réponse affirmative, il me serra de nouveau la main et me dit : " Nous sommes pays, je connais très bien vos frères qui sont des gens distingués... Ce sont eux qui ont bâti ma maison de St Vincent-sur-Jard... On se reverra, n'est-ce pas ?... ". Et alors il serre la main à tous les confrères. Quand il arrive aux Vendéens, je les présente spécialement comme compatriotes. Au Père Héraud, qui lui dit être de Chambretaud : " Mais moi aussi je suis de Chambretaud, lui dit-il ; que je suis content de vous trouver ici ! ". Le Père Pavageau lui dit qu'il est de Montaigu. Alors il se tourne vers M^{er} Turpaud, qui l'accompagnait, et crie : " Dis donc, Turpaud, il y a un type de Montaigu ici " ; et il ajoute, s'adressant au Père Pavageau : " J'ai mon grand-père qui dort dans la cimetière de Montaigu ; ne le réveillez pas ! ". Après avoir fini

avec nous, il passe aux autres personnages qui étaient tout étonnés de ne pas être salués les premiers et de voir ce mangeur de curés en si bons termes avec nous. Il fut ensuite conduit chez le Lieutenant Gouverneur, où il demeura 3 jours.



▲ **Monseigneur Félix Perroy, évêque co-adjuteur de Rangoon, sur l'estrade, 1^{er} assis à droite, aux côtés de Georges Clemenceau en visite en Birmanie entre février et mars 1921, à l'école des Frères des Écoles Chrétiennes de Rangoon.**

Le lendemain, je fus, en compagnie du Provicairé et du Directeur de l'École des Frères, lui faire visite et lui demander de vouloir bien visiter nos différentes institutions de Rangoon. Il n'était pas bien alors et souffrait d'un gros rhume, de sorte qu'il n'accepta notre invitation que pour l'École des Frères. De fait, il vint dans la soirée et il fut on ne peut plus aimable ; il est vrai que la petite réception était très réussie. C'est là que nous fûmes photographiés ensemble.

Le lendemain soir, le Gouverneur donnait un grand dîner en son honneur et je fus invité. Il répondait magnifiquement en anglais au toast du Gouverneur. Le mot " héritage " en anglais ne lui venant pas, il me regarda et je le lui soufflai. Alors il dit : " Thanks to the french clergy... ". Et après le dîner, en passant au salon, il vint me trouver et me dit : " Ce soir, vous avez été mon maître... " – " Et c'est un grand honneur pour moi, lui répondis-je, d'avoir pour un instant eu un tel élève ! ". Il

ajouta : *“ Je vous remercie du plaisir que vous m’avez procuré chez les Frères, hier soir. Je suis enchanté de tout ce que j’entends ici sur les missionnaires français et de voir que le Gouvernement vous a en grande estime ”*. On arrivait alors au salon et il me dit : *“ Tenez ! Voilà mon supplice qui va commencer ”*. En effet, toutes les dames devaient lui être présentées les unes après les autres et il lui fallait converser avec toutes pendant quelques instants.

Quand il fut temps de se retirer, j’allai le saluer et lui dire adieu, car je devais laisser Rangoon le lendemain matin et lui-même partait pour Mandalay. De nouveau, il fut très bon et même affectueux. Il me dit : *“ Maintenant vous devez revenir en France; et si vous ne venez pas me voir à Paris, je vous en voudrai ”*. Je lui répondis que je ne manquerais pas, mais que ce ne serait probablement pas avant deux ans : *“ Oh ! dit-il, c’est pour l’année prochaine ! À mon âge, je ne peux pas faire d’invitation à si longue échéance ”*.

Lors de son départ de Rangoon, il m’a fait demander de nouveau, mais j’étais absent. C’est alors qu’il a dit à Mgr Cardot que, dès son arrivée en France, il irait faire visite à nos frères et il a tenu parole. »

Félix tiendra parole lui aussi, mais seulement en 1926. D’ici là, il envoie à la famille la photo « où, dit-il, le tigre est encadré entre le Directeur de l’École des Frères des Écoles Chrétiennes de Rangoon et moi. »

Rangoon / Thonzé : un impossible choix

La vie de Félix, en tant qu’évêque co-adjuteur, est mouvementée : accueil du Délégué apostolique des Indes, réceptions en l’honneur du Prince de Galles, Synode des Évêques de l’Inde, visite des postes de la mission et tournées de confirmation.

Par ailleurs, il ouvre une école de catéchistes, fonde l’Association catholique de la Basse-Birmanie et lance le projet de construction d’un Petit Séminaire en briques à Moulmein.

Quand il devient évêque titulaire de Rangoon, à la

mort de Mgr Cardot, le 18 octobre 1925, le poids des charges s’accroît encore et les pauses à Thonzé se font plus fréquentes.

Lorsqu’il se repose, dans son jardin à la talmondaise, il pense alors aux siens.

Malgré la lassitude et l’éloignement, il se sent encore responsable de leur devenir.

Son neveu « Petit Jean », qui termine de brillantes études à l’Externat des Enfants Nantais et qui songe à rejoindre le Séminaire français de Rome, est son réconfort.

Après son sacre en 1921. ▶



1926 : Premier retour en France, après 37 années

Le 22 avril 1926, Félix quitte Rangoon pour l’Europe. Depuis Marseille, il se dirige d’abord vers Rome pour sa visite ad limina et rejoint Paris. Début juin, il arrive à Talmont, juste à temps pour bénir le mariage de son neveu Marcel Perroy avec Madeleine Viaud. Il n’oublie évidemment pas l’invitation que lui a faite Clemenceau.

Avec son neveu « Jean l’abbé », il se rend chez le Tigre, à Saint Vincent-sur-Jard, et trouve à Bel Ébat un accueil particulièrement chaleureux...

Félix se fait aussi raconter, par ses frères, la visite que leur a faite Clemenceau en 1921, peu après son retour de Birmanie. De multiples rendez-vous vont ainsi morceler son temps. L’été se termine et, à la mi-octobre, il réembarque à Marseille. Il a de lourds bagages au contenu parfois inattendu : pieds de vigne, escargots, etc.

Le 8 novembre 1926, il est de retour à l’évêché, mais il se remettra que lentement des fatigues du voyage.



▲ Félix Perroy lors de son retour à Talmont de juin à novembre 1926.

1^{er} rang de gauche à droite : Céline Bitous épouse Perroy, Firmin Perroy (frère de Félix), Félix Perroy, Léon Chaigne avec son petit fils Léon Chaigne, Marie Bitous épouse Chaigne. 2^e rang : Jeanne Valeau épouse Joseph Perroy, Madeleine Viaud épouse Marcel Perroy, Alice Sorin épouse Léon Chaigne. 3^e rang : les 3 frères Joseph, Jean (séminariste) et Marcel Perroy, fils de Firmin Perroy et de Céline Bitous, Léon Chaigne fils.



▲ Les camarades de cours de Félix Perroy avaient organisé une réunion pendant son séjour en Vendée, le 10 août 1926 à Chavagnes-en-Paillers, à la maison des Pères de Chavagnes. Cette photo a été remise à l'abbé Jean Perroy, neveu de Monseigneur Perroy, par le curé de Saint-Sauveur d'Ardelay avec cette dédicace au dos : " à M. l'abbé Jean Perroy, souvenir de sa bonne visite en si bonne et si noble compagnie ! St Sauveur d'Ardelay-9-10-11-12-13 septembre 1926 Fr.A.Maruet, curé ". L'abbé Jean Perroy, 19 ans, était à l'époque au séminaire français de Rome (1^{er} rang 2^e à gauche, Félix Perroy au centre du 1^{er} rang). Une « chansonnette de cours » avait été composée à cette occasion et dédiée à sa Grandeur Mgr Perroy.

Semi-repos forcé

En janvier 1927, à Thonzé, il fait une pneumonie double. Après six semaines de soins, il part en convalescence sur le fleuve Irrawaddy. À son retour, une pleurésie droite se déclare. Une nouvelle fois, il se rétablit, mais un semi-repos définitif lui est prescrit. Tout au long des années 1927 et 1928, il écrira donc plus souvent, ce qui lui est d'autant plus agréable qu'il peut mettre un visage, désormais, sous les noms de ses neveux et nièces. Il note les mariages et les premières naissances, aussi bien chez Joseph et Marcel Perroy que chez Léon, Marie et Louis Chaigne.

Une réunion des évêques de la Société des Missions Étrangères à Paris est annoncée pour 1930. Félix décide d'y assister, puisqu'un co-adjuteur doit lui être donné. Écrivant à Joseph et Jeanne Perroy, pour les féliciter de la naissance du petit frère de Jo, il les informe de sa visite prochaine. Mais une secousse sismique vient compromettre le projet. Le 5 mai 1930, vers 20 h, c'est la panique. La ville de Pegu est détruite et l'on compte des milliers de morts.

A Rangoon, l'évêché est lézardé et la cathédrale atteinte. Le voyage en France est cependant maintenu et Félix informe Auguste qu'il sera à Marseille le 20 mai 1930.

1930 : Deuxième retour en France

Tous, autour de Félix, espèrent que ces « vacances » au pays natal lui seront bénéfiques. Mais il est si heureux de retrouver la Vendée qu'il abuse de ses forces. Il a d'abord la joie de baptiser la petite Jany, venue au monde le 9 juin au foyer de Joseph et Jeanne Perroy. En fin de séjour, le 5 octobre, il a le bonheur d'ordonner prêtre, en l'église de Talmont, son neveu Jean Perroy qui vient de terminer à Rome son doctorat de théologie. Entre temps, il a dû répondre à de multiples invitations. Lorsqu'arrive le jour du départ, il est manifestement épuisé.

Il embarque à Marseille le 18 octobre. Arrivé à Rangoon, il constate que la réparation des dégâts causés par le tremblement de terre est

en bonne voie. Il rejoint alors Thonzé, où les Vendéens de Birmanie veulent le fêter « avec les mougettes et le beurre de Vendée » ! Les escargots seront dégustés plus tard... Un « plus tard » incertain, l'état de son cœur s'étant considérablement aggravé.



◀ Félix Perroy dans le jardin de Léon Chaigne, rue du centre, en 1930, avec Louis-Marie fils de Louis Chaigne et petit fils de Léon Chaigne.

1931 : dernière étape à Thonzé

Le 23 février 1931, Félix répond aux vœux de Léon et Alice Chaigne. « *Je vous envoie, écrit-il, [...] ces quelques lignes, qui seront probablement les dernières que vous aurez de moi [...]. J'ai là, devant ma fenêtre, un superbe massif de pensées de Talmont, qui me rappelle des lieux et des êtres bien chers* ».

Le 12 mars, il écrit à Auguste : « *J'attendrai ici, à Thonzé, que le bon Dieu veuille bien me prendre* ». Ce sera sa dernière lettre. Le 15 mars, il reçoit l'extrême onction. Quelques jours plus tard, il se réveille avec une hémiplegie droite et une aphasie. Il meurt à Thonzé le vendredi 10 avril 1931, à 23 heures. Il allait avoir 65 ans. Ses compatriotes, les Pères Héraud, Pavageau et Loizeau sont présents. Dans la maison, chrétiens et païens se pressent sans discontinuer.

Les obsèques sont célébrées le lundi 13 avril à Rangoon par Mgr Provost. Une foule de gens de toutes croyances et de toutes nationalités remplit la cathédrale. Sont présents aussi, dans le sanctuaire : les vicaires apostoliques de la Birmanie, l'évêque anglican de Rangoon, 35 prêtres, les représentants de la mission italienne et les responsables des Communautés religieuses.

De nombreuses personnalités civiles se sont également déplacées.

Dans son panégyrique, Mgr Provost rappelle le parcours exceptionnel du défunt et résume en deux mots ses qualités : « *Hilarem datorem* », le donateur joyeux. Le cercueil est ensuite processionnellement porté dans la crypte à l'extrémité orientale de la Cathédrale.

Jean PERROY

Image mortuaire ▶



Lorsque Jean Perroy (fils de Joseph et Jeanne) et Françoise Perroy, son épouse se recueilleront en 1996 devant la pierre tombale de leur grand oncle, dans la cathédrale de Rangoon, ils y liront cette épitaphe : « *Euge Serve Bone et Fidelis* » – C'est bien, serviteur bon et fidèle - Matthieu, 25-21.



Portait accroché dans le bureau de Mgr Gabriel, archevêque de Rangoon. ▶



Sources : correspondance familiale ;
Crédit photos : Jean Perroy, Pierre Chaigne, Anne-Marie Malalan

LA SAINTE FAMILLE À SAINT-HILAIRE



◀ Rue des Granges

Nichée à l'ombre des sapins, surplombant la rivière du Gué-Chatenay, la Sainte famille veille sur les Saint-Hilairais. Elle est située dans la rue de la Sainte Famille. L'abbé Rousseau avait choisi ce site sûrement pour son charme et la sérénité qu'il s'en dégage. C'est au printemps 1908, que l'abbé Rousseau fit ériger, le triptyque qui nous présente, Marie, Joseph et l'enfant Jésus, clôturant ainsi une mission prêchée par les pères Rousset, Perrochain et Manoir.

Payé par la paroisse et quelques anonymes, il fut placé sur un monticule appartenant à la famille de la Rochethulon. Cette statue s'élève sur la parcelle n°122 dite « La croix » qui était autrefois l'emplacement d'un calvaire connu dans les textes (dont un registre de 1622) sous le nom de « Croix de l'eau » car situé près de la rivière du Gué Chatenay.

Ce ruisseau de 23 km culmine à 9m d'altitude. Il est le principal cours d'eau qui traverse la commune de Talmont-Saint-Hilaire, appelé aussi Le Payré.

Il se jette dans la mer, au Veillon et prend sa source à Saint-Avaugourd des Landes.



Mission de 1950

En 1950, les statues furent descendues pour être nettoyées et repeintes. Armand Cloutour, maçon, assura le gros œuvre de soutien et l'entreprise Perroy, la difficile manipulation de l'ensemble.

Le bulletin paroissial d'octobre 1950 annonçait la Mission, prêchée par les Révérends pères Vignaud et Geffard, missionnaires diocésains de Luçon. Celle-ci eut lieu du 3 décembre au 25 décembre.

C'est pendant cette période que la Sainte Famille retrouvera sa place.

Qu'est-ce qu'une Mission ?

Périodiquement les Missions, animées par des prêtres missionnaires, visent à raviver la foi religieuse et à rappeler les préceptes de la morale chrétienne. Pendant deux semaines environ, les paroissiens reçoivent à un rythme intensif, un enseignement dispensé parfois séparément aux hommes, femmes et enfants, et participent à

des réunions de prières suivies de confession. La Mission se termine en apothéose par une cérémonie religieuse dans l'église superbement illuminée et décorée. Une trace de ce temps fort reste sur la commune avec l'érection et la bénédiction d'un calvaire, d'une croix ou la réfection d'un monument religieux. En ce mois de décembre 1950, à Saint-Hilaire, la Mission se termina par la remise en place de la Sainte Famille rénovée. Les jours précédant avaient été consacrés à la préparation matérielle de cet événement. Montage des arcs de triomphe, confection de fleurs en papiers, ramassage de végétaux et coupe de branchage, le village entier était mobilisé. Le jour venu, les rues fleuries et pavoisées accueillirent plus de 1500 personnes.

Mission

Elle sera prêchée par les Révérends Pères Vignaud et Geffard, des Missionnaires diocésains de Luçon. Nous voudrions déjà prier pour le succès de la Mission, faire des sacrifices et nous imposer quelques mortifications pour que la grâce de Dieu touche les âmes de toute la paroisse.

▼ Place du général de Gaulle



▲ Rue du Chai

Les statues avaient été amenées dans l'église. Après la cérémonie religieuse, reposant sur une plate-forme, elles parcoururent toutes les rues à dos d'hommes, suivies par la procession des fidèles, dans le bourg superbement décoré.



▼ Rue du Chai



▼ Rue du Chai



▼ Rue du Hasard



Des branches et guirlandes fleuries jalonnaient le parcours. Les arcs de triomphe dressés dans les rues, habillés de fleurs artificielles et naturelles, étaient plus élégants les uns que les autres. Sur chacun, avait été écrite une phrase, rappelant quelques préceptes.

La procession s'étirait dans les rues. En tête du cortège, les chanteuses suivaient les statues, puis les hommes, les femmes et les enfants en fin de cortège, tous réunis pour vivre ensemble ce temps fort de leur paroisse. On se dirigeait lentement vers le monticule qui attendait ses statues.



Sur le site, un plan incliné avait été installé pour servir de glissière. Un palan solidement fixé en hauteur, au-delà du socle, attendait la charge à haler.

La manœuvre était délicate. L'opération fut suivie avec anxiété et émotion par la foule agglutinée sur le terrain communal appelé jardin-bas.

La Sainte Famille retrouva sa butte et toute sa quiétude. En 2013, la commune a acheté le site à la famille de la Rochethulon pour le mettre en valeur.



Chantal CHAPRON

Sources

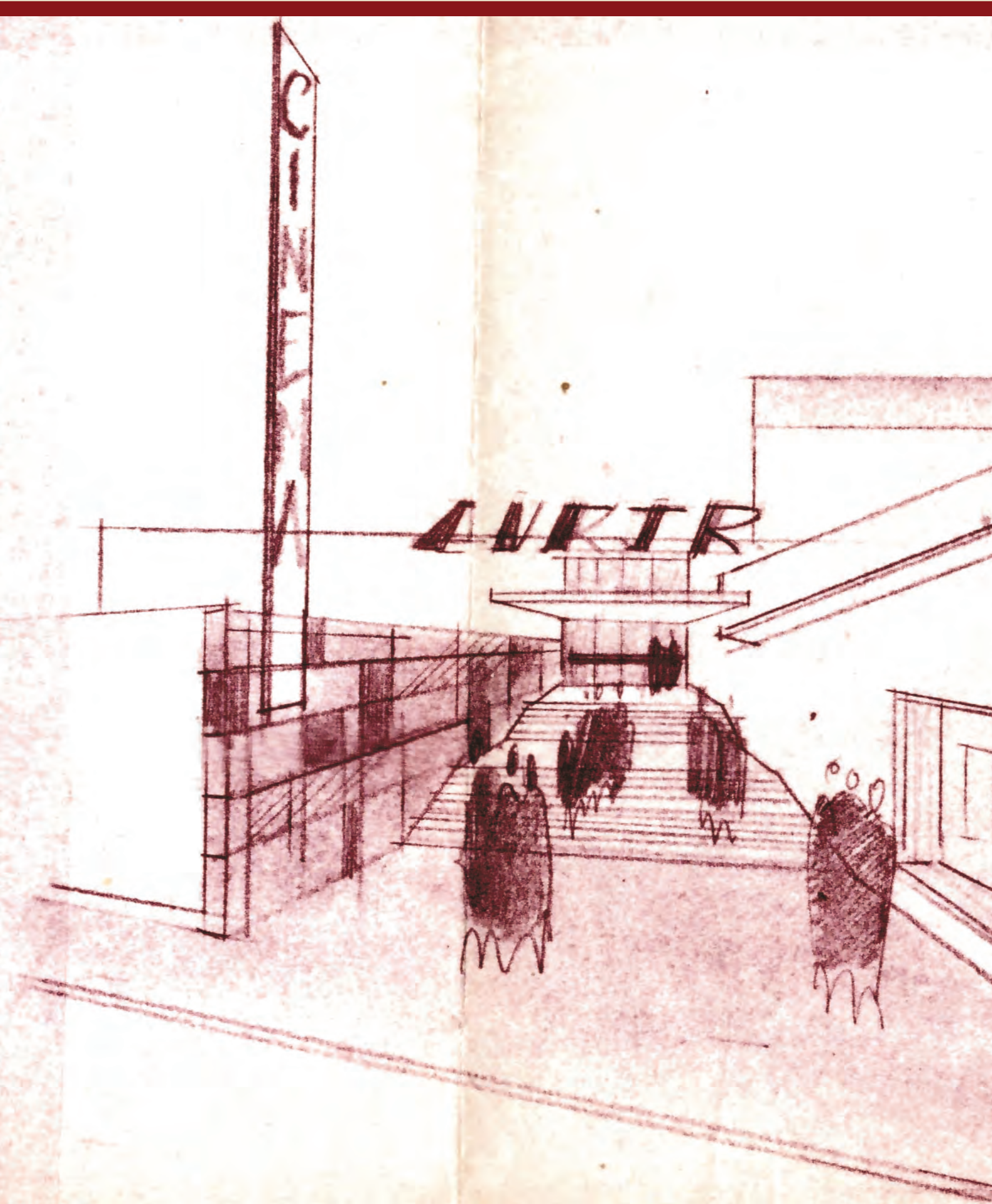
Bulletin paroissial de septembre 1950 de Saint-Hilaire de Talmont

G.Sionneau, *Regard indiscret sur Saint Hilaire*, imprimerie graphique de l'ouest, 1993, 203p

Paroisse Saint-Henri –Dorie-en-Talmondais, *Centenaire de l'église Saint-Pierre de Talmont*, imprimerie Offset cinq édition, 2003, 80p

www.annuaire-mairie.fr/ville-talmont-saint-hilaire.html

Photos : Chantal Chapron, Gérard Traineau



1961-2011 : 50 ANS DU CINÉMA LE MANOIR

L'historique

D'après certains témoignages, des projections avaient lieu chez des particuliers dans les années 1930.

On trouve trace de projections à l'école privée de filles Saint-Joseph de Talmont (rue du presbytère, aujourd'hui centre Henri-Dorie) dans le bulletin paroissial du 1^{er} novembre 1950 ayant pour titre « cinéma » : « *Vive animation à certains jours privilégiés où, comme une trainée de poudre, se répand parmi les enfants la nouvelle : « il y a cinéma ». Bien avant l'heure, à l'école des religieuses, tout le monde est là. Quand la séance a lieu le dimanche, il y a aussi des grandes personnes, qui trouvent excellent ce moment de distraction* ».

PERSPECTIVE SUR L'ENTRÉE

◀ Avant-projet dessiné par l'architecte R.Goujon en 1960.

Ginéma, puissance moderne

Qu'on le dénigre ou qu'on l'admire, on ne peut nier l'existence du cinéma. On ne peut nier non plus son influence sur certains aspects de la vie quotidienne et sur la mentalité courante. Il a pour mission d'évoquer la vie. On croit facilement à la véracité de ses images et, lorsque le cinéma se détourne de cette mission et ne montre de la vie réelle qu'un reflet déformé, artificiellement fabriqué, ses fidèles n'en continuent pas moins à admettre aveuglément son faux témoignage.

...Tout bien pesé, le cinéma ne s'avère pas plus nocif que le café, le tabac ou autres plaisirs qui deviennent dangereux dans le seul cas où ils sont pris sans discernement... Ne faisons pas du cinéma une routine ! Ne devenons pas esclaves des images ! Immunisons-nous contre les mirages du septième art en conservant intact notre sens critique !... »

R. QUINSON.
dans « Le Cinéma ».

- ▲ A cette époque, que pense-t-on du « Septième Art » ?
Un article de R.Quinson est repris dans le bulletin paroissial de Talmont d'octobre 1953.

COMMENT JUGER UN FILM ?

Il ne s'agit pas seulement d'aller au cinéma... il faut aussi pouvoir « juger » le film vu, et ce, aussi bien au point de vue technique que moral. Mais, dites-vous, c'est plus facile à dire qu'à faire... Comment s'y prendre ? Et bien, voici quelques points essentiels :

POINT DE VUE TECHNIQUE

SCENARIO. — Tout d'abord, quelle est l'histoire ? Est-elle réelle ou fictive ? Est-elle conventionnelle ? (une dactylo qui aime son patron et finit par l'épouser), ou a-t-elle quelque originalité ? Si elle sort de l'ordinaire, est-ce fait plaisamment ? N'y a-t-il pas de lourdeurs dans les faits rapportés ?

DECORS ET ECLAIRAGE. — Comment sont les décors ? Complètent-ils l'idée que vous vous faites des personnages ? Vous êtes-vous rendu compte que certaines impressions étaient dues uniquement aux éclairages ? Vous en rappelez-vous un exemple frappant ?

LA MUSIQUE. — Est-elle bien orchestrée ? Crée-t-elle une atmosphère qui souligne l'impression de certaines scènes ? en bien ? en mal ?

LE DIALOGUE. — Très important, il donne une idée exacte des personnages, de leur conception, de leurs idées, des problèmes que le film nous propose.

INTERPRETATION. — L'important N'EST PAS que le héros soit un acteur en vogue. Ce qu'il faut, c'est qu'il soit réellement dans la peau du personnage qu'il incarne. Sa « beauté » n'importe absolument pas.

PORTÉE DU FILM

Tout d'abord en a-t-il réellement une ?
Tend-il à démontrer quelque chose ou simplement à distraire ?
Défend-il une idée ?
Est-elle profitable ?
Les situations sont-elles défendables au point de vue moral ?
Le bien ne se confond-il pas avec le mal ?
Quelles sont les conceptions de vie qui découlent du film ?
Est-il élevant ?
Habituez-vous à juger et non à accepter... simplement parce que l'acteur est sympathique ou l'actrice jolie ?
Le film apporte-t-il des idées pouvant être mises avec profit dans notre vie ?

- ▲ Comment juger un film ?
Extrait du bulletin municipal de Talmont.

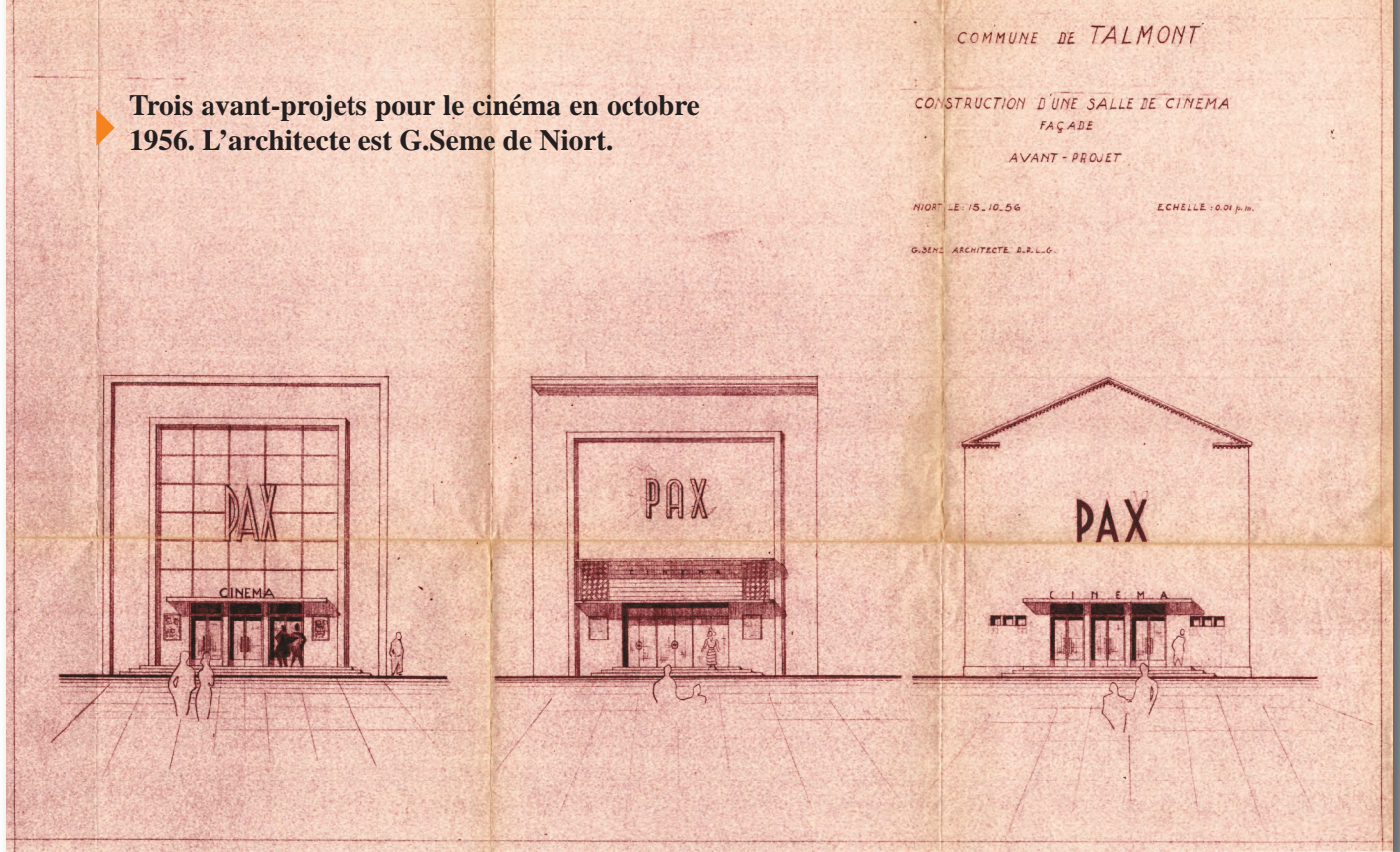
Dans le bulletin paroissial de février 1956, on y trouve un passage sur le cinéma scolaire : « *Les maîtres et maîtresses de nos écoles libres ont adopté, à titre d'essai, le cinéma scolaire. Une fois par mois, il sera projeté, à nos élèves, de courts métrages, conçus par des pédagogues avertis, sur des sujets divers [...]. Loin d'être du temps perdu, ce sera au contraire une classe vivante, concrète, sûrement profitable à tous* ».

Un premier projet de cinéma « Pax »

Le premier projet remonte à mars 1956 sous l'impulsion du curé doyen de Talmont, Charles Raballand (1955-1959) : « *Nous sommes décidés à construire prochainement, sur le terrain de l'école Saint-Pierre, une salle paroissiale moderne qui soit capable de satisfaire à toutes les exigences de la vie paroissiale. Cette salle trouverait une utilisation pratique dès l'origine comme salle de cinéma. Talmont, par sa situation géographique, semble particulièrement bien située pour que ce projet s'avère rentable ! Cette salle nous permettrait ainsi d'assurer régulièrement un loisir sain et de qualité pour les jeunes de Talmont et de la région ainsi que pour les familles. Il n'y a qu'une difficulté au départ, qui ne semble pas insurmontable, c'est de trouver les capitaux nécessaires pour la construction de la salle et son équipement !* ».

Malgré son enthousiasme, les quêtes sont insuffisantes comme mentionné dans le bulletin paroissial de février 1957 : « *Qu'advient-il de notre future salle ? Il y a des silences qui sont*

▶ Trois avant-projets pour le cinéma en octobre 1956. L'architecte est G.Seme de Niort.



éloquentes ! Depuis novembre, plus de quête mensuelle. Les finances font momentanément échec à la réalisation. Nous ne renonçons pas au projet ! ». Quatre millions de francs ont déjà été collectés.

une collecte auprès des paroissiens en juin 1960. Les plans sont revus.

La maison de Pierre Cloutour, instituteur de l'école libre de garçons est rasée et reconstruite juste à côté. Le 29 juillet 1960, le permis de construire est déposé au nom de la société « L'avenir talmondais ».

Avant même l'ouverture de la salle, la paroisse y organise une fête, comme en témoigne cet extrait du bulletin paroissial de Talmont : « Elle [la salle] commence à paraître dans toute sa grandeur. Les murs sont montés et couverts. Une petite fête vous permettra de la visiter bientôt ! Avant qu'elle ne soit entièrement terminée, nous allons organiser une petite soirée familiale le dimanche 13 novembre. La salle ne sera pas encore encombrée par les sièges. Vous pourrez tout en dégustant quelques

pâtisseries ou quelques bons verres de vin de la région, écouter les chansons ou les histoires d'un bon comique vendéen, admirer les ballets des Talmondaises et applaudir les chansons et sketches de la troupe paroissiale ».

ET LA SALLE ? — On en parle... toujours. Il est question de démolir... de construire... de faire des plans... de trouver des millions.

Pour l'instant les prospections sont en cours pour un quatrième million ! Les intérêts consentis sont de l'ordre de 3,50, 4 et 5 %, suivant la volonté des bailleurs de fonds.

Votre Curé vous doit un sensible merci pour vos offrandes mensuelles, lors de la quête destinée à financer la construction de la future salle.

▶ Extrait du bulletin paroissial de Talmont d'avril-mai 1956

LA SALLE. — Elle doit connaître un commencement de réalisation dans le courant d'août. Les travaux préliminaires tout au moins vont commencer. Il est possible que pour les terrassements et les démolitions quelques équipes de travailleurs volontaires soient levées. Votre curé osera vous solliciter. Faites-lui confiance.

La souscription reste toujours ouverte : à présent elle met entre ses mains une valeur de près de quatre millions.

▶ Extrait du bulletin paroissial de Talmont d'août 1956

L'abbé Guéry insuffle un nouvel élan

En 1959, le curé Gabriel Guéry remplace le curé Charles Raballand. Il reprend le flambeau et lance

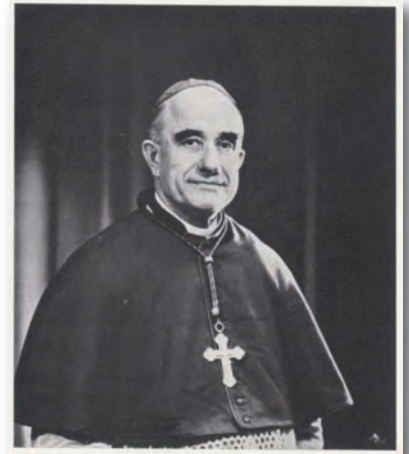
Pour permettre le financement de l'achat de beaux fauteuils, l'abbé Guéry lance « l'opération fauteuils » : il s'agit de louer les fauteuils à l'avance : 10 000 francs le fauteuil équivaut à 50 places gratuites au cinéma.

Le dimanche 9 avril 1961, Monseigneur Cazaux, évêque de Luçon, se déplace pour la bénédiction du Manoir. L'abbé You fait le compte-rendu de cette visite dans le bulletin paroissial d'avril 1961 : « Au milieu d'une foule en fête, Monseigneur gravait un

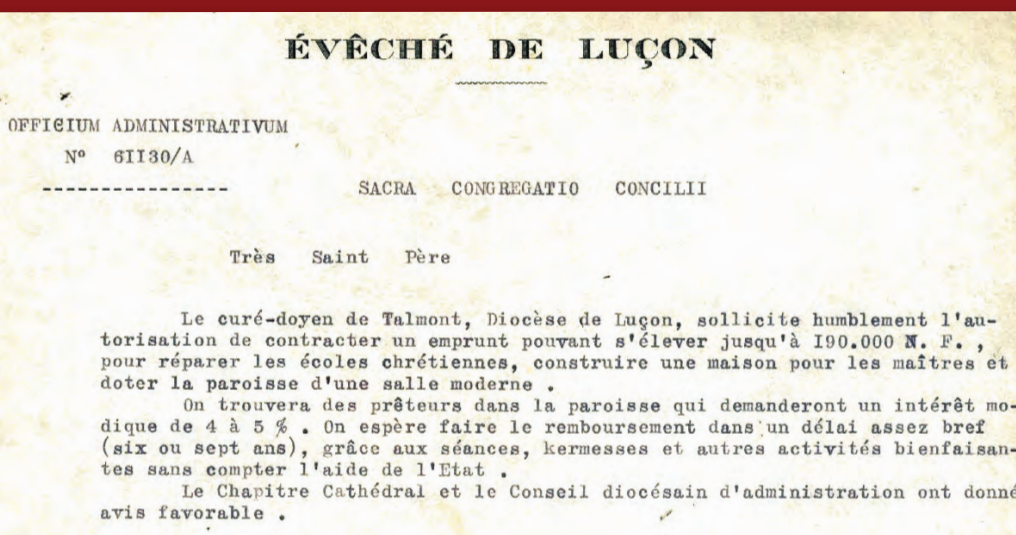
escalier monumental [...]; par de larges baies, le hall est inondé de lumières sentant le neuf et les gâteaux frais [...]. Voilà enfin le Manoir de l'an 2000 ».



▲ L'abbé Gabriel Guéry est né le 6 août 1917 à l'Oie et est décédé aux Sables d'Olonne le 22 octobre 1998. Il quitte Talmont pour Vairé en 1975.



▲ Monseigneur Cazaux



Cotes morales

Dans le fond de l'église, se trouvait un panneau d'affichage des cotes des films. Les films recevaient une appréciation morale par l'Office catholique du film français. Ceux cotés en 5 ou 4B n'étaient pas projetés, le Manoir étant une salle

▲ Un emprunt de 190 000 nouveaux francs a complété les dons.

Premières projections

Le cinéma est ouvert le 11 février 1961. Le film « Le bossu » avec Jean Marais inaugure cette nouvelle salle. Pierre Sicard, Guy Doux, Alain Herbert sont les premiers projectionnistes.



familiale dont les programmes étaient sélectionnés en vue du respect de leur clientèle.

Monseigneur Stourm rappelle que « *le cinéma impose de graves devoirs aux catholiques et tout spécialement aux parents* » (*Bulletin paroissial n°5, 1961*).

3 : visibles par tous

3B : visibles par tous, malgré certains éléments moins indiqués pour les enfants.

4 : visibles par les adultes.

4A : visibles par les adultes, avec des réserves.

4B : à déconseiller : films moralement dangereux pour la majorité des adultes.

5 : à rejeter, s'abstenir par discipline chrétienne et pour donner l'exemple.

La gestion du cinéma le Manoir

Dès 1960, c'est l'association « l'Avenir talmondais » qui porte le projet. Elle gère également les bâtiments de l'école privée Saint-Pierre. A sa tête, se succèdent l'abbé Guéry puis Pierre Cloutour.

En 1997, l'association le Manoir voit le jour pour gérer le cinéma lorsqu'il a été décidé de créer deux entités différentes pour gérer chaque bâtiment. Michel Boulineau devient le président de cette association, poste qu'il occupait depuis 1993 à « l'Avenir talmondais ».

Gérard Fonteneau lui succède en 2001. Trente-cinq bénévoles assurent le bon fonctionnement du cinéma (15 caissières, 8 opérateurs, 3 afficheurs et distributeurs de programmes et le conseil d'administration).

Le coût de la salle de cinéma

Pour la construction de cette salle, le montant total s'est élevé à 288 473, 42 Nouveaux Francs.

Entre 1993 et 1995, des travaux d'entretien et d'aménagement sont réalisés pour un montant de 786 553 francs. Ces travaux visent à améliorer le confort (fauteuils, tentures, moquette...).

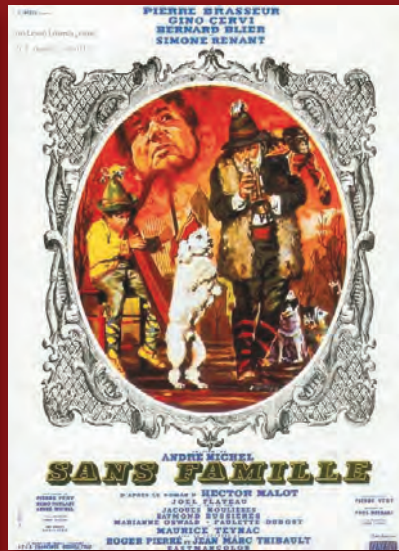
En 2002, le hall est refait et le son numérique installé (35 550 €).

Une enseigne lumineuse extérieure est installée en 2003 (8430 €). Depuis 2012, les films peuvent être projetés en 3D grâce à un projecteur numérique.

Les films sont programmés chaque mois par l'association « Sud Ciné » du Fenouiller qui gère une trentaine de salles. Le transport des films d'une salle à l'autre est assuré par un professionnel. Chaque bande pèse 25 kg.

La salle est ouverte toute l'année sauf en janvier et février où elle est réservée par la troupe de théâtre.

Après « Le bossu », la programmation était la suivante : les 25 et 26 février 1961 « Porte des Lilas » avec Georges Brassens; les 4 et 5 mars « Le chanteur de Mexico » ; les 11 et 12 mars « Nous autres à Champignol » ; les 18 et 19 mars « Sans famille » ; les 22, 23, 29 et 30 avril « Le comte de Monte Cristo ».



QUELQUES CHIFFRES

Prix des places :

1961 : 1.80 francs pour les places en première
1.40 francs pour les secondes
1 franc pour les enfants.

2012 : 7.20 €tarif normal
5.70 €tarif réduit
1 €en plus pour les films en 3D

Fréquentation :

1962 : 27511 entrées (moyenne de 529 entrées par week-end)

2011 : 6027 entrées pour 340 séances

L'avenir

Depuis 2007, la commune est devenue propriétaire du cinéma pour un montant de 125 000 €

L'association le Manoir continue à gérer le cinéma car elle bénéficie d'une délégation de service public depuis le 16 février 2012.

Le cinéma est un lieu d'histoires de vie depuis 50 ans qui a su s'adapter aux nouvelles technologies telle l'entrée du numérique le 6 avril 2012.

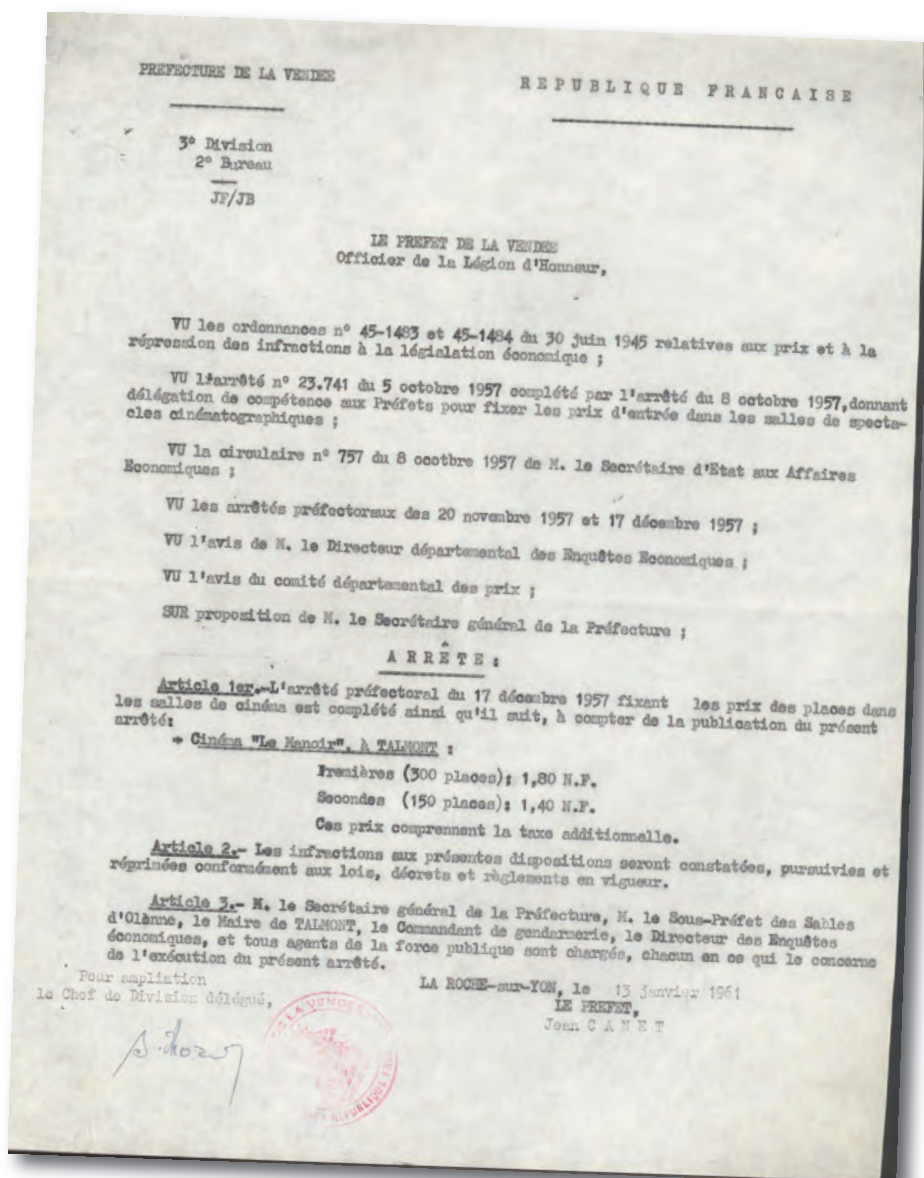
La forte implication des bénévoles dans le fonctionnement aura permis au cinéma le Manoir de traverser les vicissitudes de la modernité. Une étude de faisabilité de travaux afin d'améliorer le confort, l'isolation, le chauffage et l'accessibilité des handicapés a été réalisée en 2011 par la commune.

Ce projet de rénovation est programmé sur les années 2013-2015.

Gérard RAMBAUD

Sources et crédits photos :

Archives paroissiales de Talmont-Saint-Hilaire, Association du cinéma le Manoir, Archives municipales Talmont-Saint-Hilaire, Archives départementales de la Vendée (*Son excellence Mgr Cazaux, évêque de Luçon. - BIB 5950*), Michèle Daviet, www.fan-de-cinema.com, témoignages de Pierre Cloutour et Gérard Fonteneau.



▲ Les tarifs étaient soumis à autorisation préfectorale en 1961.

LE PORT DU PERRAY

Le port du Payré au 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle à certes, peu d'activités, mais connaît toujours quelques aller-venus de bâtiments de guerre ou de marchandises de tailles différentes selon les moments. Plusieurs livres, cartes, documents et témoignages aident à mieux comprendre le lieu et son environnement.



Cartes du début du 18^{ème} siècle

Claude MASSE (1652-1737), est dessinateur et cartographe avec François FERRY, ingénieur, directeur des Fortifications de Champagne et de Picardie. Il suit celui-ci à la Rochelle puis y est nommé, en 1702, ingénieur ordinaire de Louis XIV. Il a pour mission de dresser la carte des côtes de l'Atlantique.

En ce qui concerne la côte talmondaise, son travail sera effectué dans les années 1703-1704.

Ses relevés et descriptions du littoral sont très intéressants, mais pour le Havre du Perray, on y trouve quelques incohérences et imprécisions, plus particulièrement pour les noms de lieux. MASSE semble préoccupé par la défense du pays, relevant toute partie de la côte pouvant faire l'objet d'attaques



▲ 1- Vue d'ensemble de la côte talmondaise par Masse

ennemies, proposant même des solutions pour améliorer l'existant. N'oublions pas que Masse travaille avec FERRY jusqu'en 1701 à la Rochelle. Leur mission porte sur les fortifications en Aunis,

Poitou, Saintonge, Guyenne, Navarre et Béarn. Il reste son collaborateur jusqu'à sa mort en 1701. En 1688 il dessine les projets de fortifications de Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port.

Descriptions de MASSE, extraits de ses Mémoires faites en 1704 :

Le ruisseau « qui passe à Talmont [...] a aussi ses costeaux fort escarpés [...] Son cours n'est considérable que par le reflux de la mer qui monte jusqu'à Saint Hylaire » [ce qui est encore le cas de nos jours!]. « *Talmon est une principauté appartenant à Mr de la Trémoüille. Ce lieu a porté jadis titre de ville et cité. Il paraît encore les vestiges des fossés et deux portes. Il y avait une ville haute et ville basse. La paroisse ne consiste que dans l'estandue de ses anciens murs estant enclavée de celle de St Hilaire* ».

« [...] le courant du chenal de Jard, dont le port est assés passablement bon pour les bâtiments de 40 à 50 tonneaux, l'on appelle communément l'embouchure de ce havre le perray. Il se partage en deux branches dont l'une va à Tallemont et l'autre aroze plusieurs marais salans au nord de la paroisse de Jard ».

Remarque :

En arrivant par la mer, le Havre du Perray est bien situé dans la partie avant l'embranchement des 2 chenaux appelés aujourd'hui, chenal de Talmont et chenal de l'Ile Bernard. Par contre l'appellation chenal de Jard ne semble pas claire pour MASSE. Sur plusieurs cartes, il mentionne « *chenal de Jard ou de Talmont* » [vers la Miltière], « *Jard R.* » [Jard Rivière] pour le chenal qui passe au pied du château de Talmont (*carte 2*), « *embouchure du Jard* » (*cartes 1 et 3*), « *Talmont sur jard*¹ » pour la ville de Talmont. Pour MASSE, le chenal qui part de Talmont et qui va en mer jusqu'à l'embouchure, est la rivière « *Le Jard* » avec une branche qui part vers l'« *Ile Bernard* » côté « *nord de la paroisse de Jard* ».

Ses notes et commentaires s'appuient en grande partie sur des informations recueillies auprès de la population et des administrations existantes à cette époque. D'ailleurs, pour les relevés des profondeurs d'eau, il note : « *Les chiffres marquent la quantité de Pieds d'eaux qui restent en basse Mer de Maline [gros coefficient de marée], sur quoy, il ne faut pourtant pas compter trop surement ayant esté tirer de diverses cartes et récit des pilotes* » ;

1. On retrouve cette appellation dans un texte du Duc de Sully, compagnon d'Henri de Navarre. Se reporter à l'article sur le protestantisme dans ce numéro.

2- La Ville de Talmont dessinée par Masse.

Le port de Talmont

Sur l'extrait du plan de la ville de Talmont (*carte 2*), le

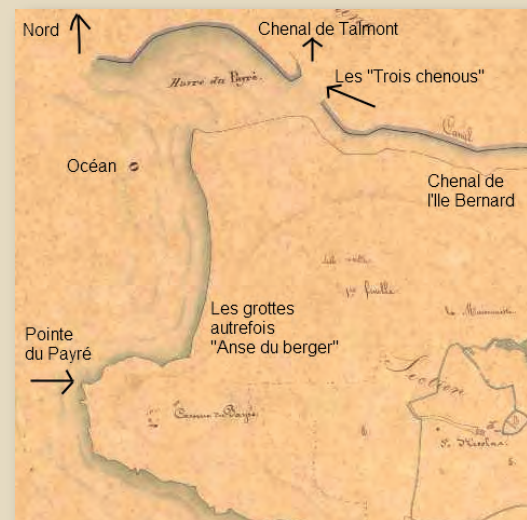
port est mentionné par la lettre G. Cet endroit correspond à la rive gauche du chenal nommée aujourd'hui « Quai du Payré » et « rue du puits doux » situé entre les ponts « rue du centre » et « rue nationale ». Sur ce même plan : A = haute-ville ; B = basse ville ; C = château ; D = église-paroisse. Où est noté « Le jard R. » qui signifie la rivière « Le Jard », l'endroit correspond au chenal qui passe près du plan d'eau et va en bas du bourg de St Hilaire.



Le Havre ou le Port du Perray

Plusieurs observations peuvent être faites à partir des cartes. Sur le plan de Masse (*carte 3*), la dune du Veillon n'existe pas. L'Océan entre en terre, formant une baie avec pour côtes : la « *Coste du Evailon* » [ce qui positionne le Château près du rivage] et « *l'Ance du Berger* » [actuellement où il y a les « grottes » côté Jard] ! Sur le cadastre napoléonien de 1828 (*carte 7*), il est toujours noté à cet endroit « *Océan* », alors qu'en 2013 dans le langage courant, on parle du chenal du Payré !

7- Cadastre napoléonien de Jard-sur-Mer



A marée haute, tout l'estuaire est recouvert par la mer. A marée basse, [ce qui est dessiné sur la carte], il apparaît des sables « fermes » avec un lit de chenal assez profond de moyenne 6 pieds (environ 2 mètres). On remarque que le fond du lit n'est pas régulier. Il passe en venant de la mer à 10, 8, 5, 4, puis 6, 5 et 6 pieds. La partie la moins profonde (4 pieds), a certainement provoqué l'ensablement de l'estuaire, puis la formation de la dune du Veillon, favorisant le creusement du petit bras situé près de la pointe du Berger de Jart [pointe du Payré].

Sur la carte, le port est mentionné à l'embranchement des 2 chenaux. Quelques « anciens talmondais » disent encore les « 2 chenous », sans doute par tradition, liée à la configuration ancienne. En 2013, on parle des « 3 chenous » (chenaux de Talmont, de l'Isle Bernard et du Payré), puisque la côte se trouve située à plage du Veillon.



◀ 3- Carte de Masse de 1704.

Protection militaire du port

La position du château de « l'Evailon » est stratégique et ce, depuis fort longtemps. Située à l'entrée du chenal qui mène au château de Talmont, elle permet de surveiller la côte, les aller-et venus des bateaux, d'empêcher l'ennemi d'accoster ou de pénétrer en les terres et de protéger les bateaux venus se réfugier dans le « Havre ou port du Perray ».

Il est possible aussi de communiquer facilement (visuellement) avec le château de Talmont.



▲ 4- Vue du château du côté du port ou du sud.

On remarque qu'au début du 18^{ème} siècle, le bois du Veillon avait déjà une configuration en forme d'étoile ; ce qui est toujours le cas de nos jours ! Du château, les arbres n'empêchent pas l'observation, la surveillance et la protection du Havre du Payré.

Dans son mémoire, Masse note : « *Il y a très peu de descentes [possibles pour l'ennemi] à craindre dans toute la coste du Bas-Poitou, contenue dans cette carte, excepté l'ance du Perray, où des chaloupes et autres gros bastiments plats pourraient abordés proche le port [...] et les assaillans pourraient abordés également du costé du Vaillon ou de St Nicolas. Une petite batterie à la pointe proche [pointe du berger de jart, actuellement pointe du Payré] le port serait fort utile* » [Sur la carte existe déjà un corps de garde !]

La protection du littoral par rapport à l'ennemi (existant ou futur) est essentielle. Au cours du 18^{ème} et au début du 19^{ème} siècles, plusieurs notes mentionnées dans les Mémoires de MASSE et une délibération du Conseil Municipal de Saint-Hilaire de Talmont², en font état.

Dans les Manuscrits de Collinet, y est mentionné : « *Un lougre anglais a forcé sur le midi nos bateaux pêcheurs d'entrer en le port [des Sables]. Il était sur le point de s'emparer d'un bâtiment, lorsque le FORT du Payré l'a forcé par deux coups de canon, à porter au large.* »

Le port « La Haute-mer »

Sur la carte, le village des Hautes-Mers est noté à l'actuel village appelé Chèvrefoy. Les digues des marais à poissons sont déjà faites à l'époque du relevé (1704). Sur la carte, près du l'actuel village des Hautes-mers est noté « LA MER » et « Entien

2. Voir dans ce numéro, l'article de Pierre Corny « Le château du Veillon »

[ancien] port ». Celui-ci est mentionné dans les textes plus anciens, tout comme les ports de la Vignolière, la Vinière et le port (de la Guittière). Notons qu'à cette époque, tout endroit permettant à un bateau de charger ou décharger des matériaux ou autres éléments, est considéré comme port. Pour celui des Hautes-mers, l'accès semble condamné puisque le pont du Veillon est déjà dessiné sur la carte, au même endroit que celui d'aujourd'hui ! On aperçoit sur le côté droit de la carte 5, le jardin du château du Veillon.



Anecdote

Dans les années 1980, lors d'un curage de marais à poissons dans le secteur des Hautes-mers, quelques vestiges de bateaux en bois ont été mis à jour, sans doute de l'époque du port ? Mais à quelle époque ce port a-t-il fonctionné ? Quelles étaient ses activités ?

Au début du 18^{ème} siècle, il semble bien y avoir un trafic qui transite par le chenal qui va à Talmont. Il est noté sur la carte : « *Il remonte par le chenal de Jard [celui de Talmont, en réalité] des petits bastiments jusqu'à Talmont* ». Cette note est aussi mentionnée à l'embouchure du perray sur la carte 3.

« Port du Perray » fin 18^{ème} - début 19^{ème} siècles : Refug et activités commerciales

André Collinet, armateur aux Sables d'Olonne, a noté au fil des ans, tout ce qui passait de près ou de loin dans la région des Sables, et ce jusqu'en 1804.

Dans ses Manuscrits, qui ont été édités par Le Centre Vendéen de recherches Historiques en 2003, on relève plusieurs faits concernant le Havre du Payré. En voici quelques extraits :

Le 8 messidor de l'an II (26 juin 1794)

« *Nos petites chaloupes sont arrivées du Payré, chargées de 10 tonneaux de blé pour cette ville [Les Sables d'Olonne]* ». Page 277

Le 2 fructidor de l'an IV (18 août 1796)

« *Une des frégates ennemies ayant aperçu plusieurs petits bâtiments qui sortaient sans escorte des coureux de Ré [bras de mer séparant l'île de Ré du continent], leur a donné chasse. Elle en a fait amariner [envoyer un équipage à bord d'un navire capturé pour le mettre en marche] deux par ses chaloupes sur les 9h du matin. Les 5 autres se sont sauvés à terre, savoir 1 en le Havre du Payré.....* ». Page 421

Le 4 messidor de l'an VIII (24 juin 1800)

Un convoi de 60 bateaux marchands qui partait des Sables d'Olonne pour Nantes, est menacé par un vaisseau de guerre anglais « de 64 canons ». Quinze autres bâtiments venant du Perthuis Breton [situé vers la Rochelle-l'Aiguillon] escortés par la Corvette « L'éclair » arrivent au même moment.

« *La Guadeloupe* » [qui escorte les bateaux marchands] et les 12 bâtiments réfugiés en la Rade du Payré se sont vus forcés par l'ennemi de s'échouer sur les sables qui sont à l'entrée de ce port, deux desquels, chargés de vins et d'eau de vie, ayant touché sur l'écluse se sont crevés ». Page 483.

Le 22 floral de l'an IX ou 12 mai 1801

Huit vaisseaux anglais (Frégates, corvettes de guerre...) aperçoivent et pourchassent sept petits bâtiments au large de la pointe du Jard (du Payré)...

.. « *Deux des bâtiments chassés échouèrent sur la barre du Havre du Payré, en lequel ils se réfugièrent* ». Page 502. « *À la marée, cette nuit, les 2 bâtiments sont rentrés en ce port [Les Sables]*. Page 503.

Dans un autre document de 1809, publié et commenté dans « Les Cahiers du patrimoine Talmondais » de 2009, intitulé « Havre du Perray près de Talmont », il est mentionné :

« *Au commencement de la guerre, il y a dix sept ans [en 1792], il y en entra quelque uns qui étaient*

poursuivis; ils se sauvèrent et sortirent sans que leur fût arrivé aucun avarie ; le havre [du Payré] était dans le même état qu'il est présentement [en 1809] ».

Chargement de froment au port du Perray

Dans une des premières délibérations du conseil municipal de Talmond, le 13 juin 1790, il est mentionné :

« Jean Margoteau, tonnelier, demeurant à la Flotte, isle de rhé, muni d'un certificat de la municipalité dudit lieu [La Flotte en Ré] du vingt huit janvier dernier, qu'il nous a représenté et retiré, lequel a déclaré avoir acheté au Sieur Duroussy et au sieur Jean-Jacques Caillaud, maréchal en cette ville [Talmond], la quantité de huit thonneaux [1 tonneau = 20 sacs de blé de 80 kg, unité utilisée jusqu'au milieu du XX^e siècle] en froment, mesure marchande de cette ville qu'il se propose de faire embarquer au Port du Perray sur la barque « l'Espérance », commandée par le capitaine Mureau de la Flotte, isle de rhé, pour conduire au dit lieu de la Flotte, se soumettant à rapporter dans le mois, au greffe de cette municipalité un certificat de la municipalité de la flotte, du déchargement des dits huit thonneaux de froment ».

Quelques membres de la municipalité d'alors :
Le Sieur Duroussy Aimé est marchand, négociant de Talmond. Il est au conseil municipal dès sa mise en place en 1788, comme « *membre de la municipalité et receveur des fermes du roy* ». Le Sieur Bréchar d est sénéchal en 1788 et maire en 1790, syndic municipal et juge de police. Gillaizeau est avocat, membre de la municipalité et procureur fiscal. Thibault, membre de la municipalité et **commis greffier de l'Amirauré**. Aimond La Couture, fermier, membre de la municipalité.

Gérard TRINEAU

Documents et sources

Cartes et Mémoires du « 1^{er} carré et du 8^{ème} carré de la générale de la côte du bas-Poitou » - Masse -1703-1704 (cartes 1, 2, 3, 4, 5)

A.Collinet, *Manuscrits, Les Sables et les guerres de Vendée*, Centre Vendéen de Recherches Historiques, collection Mémoire de Vendée, 2003

Cahiers du Patrimoine N°1, G.Traineau, *Le Havre du Payré*, 2009.

Collection du ministère de la Défense, service historique de la Défense, département armée de Terre, J10C 1293 folios 15, 16, 23 et 1 Vd 60 pièces 32 et 33

Archives Nationales, départementales et communales
Sites : Wikipédia, archives départementales de la Vendée, Mangradore2

Photo : Valéry Joncheray

Aujourd'hui Treize Juin Mil sept cent quatre vingt dix Talmond
 Mairie d'officier Municipal de la Ville et communauté ecclesiast. de la
 ecc. de Talmond, le Sieur Duroussy et le commun de la Ville
 Jean Margoteau Tonnelier demeurant à la Flotte isle de rhé, Muni d'un
 certificat de la Municipalité dudit lieu du vingt huit janvier dernier,
 quel nous a représenté et retiré, lequel a déclaré avoir acheté au Sieur
 Duroussy et au Sieur Jean Jacques Caillaud, maréchal en cette ville,
 de la quantité de huit thonneaux en froment mesure marchande de
 cette ville qu'il se propose de faire embarquer au port du Perray sur la
 barque d'Espérance, commandée par le capitaine Mureau de la Flotte,
 isle de rhé, pour conduire audit lieu de la Flotte, se soumettant à
 rapporter dans le mois, au greffe de cette Municipalité un certificat

LA CARRIÈRE DE GRAMMEY



Situé à la sortie de Talmont en direction de Nieul-le-Dolent, l'emplacement de la carrière au lieu-dit Grammey, propriété de la famille de la Rochethulon, a eu un début d'exploitation avant les années 40. Une petite extraction a été commencée en bordure de voie départementale et de l'ancien chemin communal du Rosais, réalisée par une entreprise talmondaise. Les matériaux extraits étaient employés pour la construction.

Dans les années après-guerre (1947-1948)

Messieurs Roy Antoine et Michaud René, deux amis, anciens prisonniers de guerre, forment une société de fait et reprennent l'exploitation du site. La roche tirée de ce site est la rhyolite. Celle-ci, d'un aspect jaunâtre, s'oxyde au contact de l'air et reprend des couleurs rouge-brun. L'exploitation se fait avec les moyens de l'époque et l'aide d'une bonne quinzaine de personnes. Les matériaux tirés à l'aide de petits minages (pratiquement journaliers) sont débités manuellement et sont, en majorité, employés en pierres de construction pour façades et moellons à maçonner. Le menu provenant de l'éclatement est

alors trié à la fourche à cailloux en deux ou trois grosseurs et employé pour l'empierrement des chemins et autres usages.

Dans les années 60

L'évolution se fait peu à peu avec les nouveaux moyens mis à disposition. Une première installation de concassage, criblage est installée. Afin d'améliorer les conditions de travail des carriers et d'augmenter la production. Celle-ci avoisinait alors 5 000 m³ par an. La densité de roche étant de 2 tonnes 600 au m³ en place, soit 13 000 tonnes/an.

Les matériaux étaient vendus approximativement au m³ car les moyens de pesage, à cette époque, étaient peu répandus ou seulement sur les gros sites de production.



◀ La roche exploitée est de la rhyolite

En 1969

M. Roy vend ses parts de société à M. Michaud qui décide alors de former une SARL avec ses enfants. L'entreprise qui extrayait également du sable et du gravier de mer prélevés sur le littoral, se tourne alors un peu plus sur l'exploitation de la carrière. Une installation de concassage, criblage d'une capacité de 900 tonnes/jour est alors mise en place. Cela permet d'élaborer toutes sortes de granulométries : des graviers pour le béton et des sables de carrière (la construction en pierres n'existant plus, ou si peu, elle a pour conséquence l'abandon de cette production). Les matériaux de concassage sont destinés à l'empierrement des voiries, à l'agriculture pour l'aménagement des abords des exploitations qui sont en pleine mutation à cette époque, ainsi que le gravillon pour le béton et les centrales à béton car les « agglos » ou parpaings ont remplacé la pierre à maçonner. Le minage se fait différemment. La foration exécutée par des entreprises extérieures se fait sur une hauteur de 15 ml de front de taille. Cela permet d'effectuer les tirs de mine que toutes les quatre semaines environ.

En 1978

Vient l'heure de la retraite pour M. Michaud. M. René Picard, son gendre, prend alors la gérance de la société et la conduit avec trois beaux-frères. Le gisement à cette phase, est exploité sur un peu plus de deux hectares et il se doit de s'agrandir. Ceci se réalise en plusieurs étapes. Par la suite, il s'étend sur cinq hectares, ce qui lui permet une exploitation en profondeur, jusqu'à - 40 ml du niveau de la route départementale passant devant la carrière et nécessite le déplacement d'une centaine de mètres du chemin communal du Rosais.

Les années 80

C'est le temps des grands travaux sur le Talmondais : port Bourgenay, résidence de tourisme... La roche extraite a également servi à des constructions de maisons sur les Sables d'Olonne (bd Pasteur et Arago) ou bien encore au Crédit Agricole d'Aubigny. La production atteint, à cette période et ce jusqu'à la

fin des années 90, 150 000 tonnes/an environ grâce à des moyens complémentaires d'amélioration : pesée des matériaux sur carrière, aménagement divers afin de coller au plus près de la réglementation en vigueur, comme la diminution du bruit, rabattage de la poussière, étude de tir et mesure de vibrations près des habitations les plus proches, sécurité des personnels, etc. Avec ces moyens techniques plus modernes, l'extraction et le concassage se réalisent avec 6 personnes seulement. Cependant, l'entreprise, globalement, s'est maintenue avec une vingtaine de salariés menant parallèlement l'activité transport et de travaux publics.

Au cours des années 90

L'exploitation continue mais le gisement s'épuise. D'autre part, le temps de la retraite approche pour M. Picard et sans enfant ou membres de la famille désireux de prendre la relève, il est alors procédé à un appel à négociation.

En 2000

L'entreprise Rousseau (père) procède à l'achat de la carrière, ainsi que la partie travaux publics, branche qui existe déjà dans la société. L'entreprise s'étoffe de la compétence du fils, Philippe Rousseau, qui vient de terminer des études d'ingénieur en travaux publics. L'exploitation de la carrière se poursuit sous la houlette de René Picard qui prendra sa retraite en 2002, mais cette même année signe la fin de l'activité car le gisement est épuisé.

L'entreprise Rousseau père et fils, fait alors procéder à des sondages sur la carrière pour en fixer l'éventuelle continuité, mais sa réouverture fait débat. Au cours du dernier trimestre 2004, plusieurs hypothèses sont évoquées quant au devenir de la carrière, forte d'une contenance d'environ 2 000 000 m³ :

- Un site de remblaiement par des terres inertes afin de disposer dans le secteur d'une zone pour stocker ces matériaux. Mais l'infrastructure routière nécessaire pour les véhicules inhérents au trafic de cette activité ne peut correspondre sans aménagement (réunion publique 13.11.2004).

- Une mise en eau de la carrière permettrait d'assurer une réserve conséquente mais Philippe Rousseau met



▲ Foreuse faisant des trous pour placer les mines



▲ Avant le tir de mine



▲ Pendant l'explosion



▲ Fin de l'explosion



▲ Après le tir



▲ Les engins en action : pelleuse, concasseur, broyeur et cribleur

en garde contre cette hypothèse car elle s'avère techniquement impossible de part la configuration de la carrière qui ne résisterait pas à la pression engendrée par la mise en eau (réunion publique du 13.11.2004). Toutefois, le Conseil Général veut étudier la possibilité d'une réserve d'eau sur le site de la carrière de Grammey avant que celle-ci ne soit livrée à l'accueil de déchets du bâtiment (Ouest-France des 4 et 5 décembre 2004).

Au terme de ces débats, c'est finalement l'extension de l'activité de la carrière qui est prononcée (accords communal et préfectoral) en 2004, nécessitant un nouveau plan de circulation réalisé depuis sur la RD4.



Aujourd'hui

La superficie de la carrière est de 16 ha 800 autorisés. Mais la zone d'exploitation en tant que telle se fait sur 6 ha dont 2 ha en profondeur et à une profondeur de -37.50 ml selon la norme NGF de l'institut de géographie et c'est la limite atteinte. La roche exploitée, la rhyolite, est d'une composition granitique. Cette roche dite « métamorphique », c'est-à-dire que sa structure se modifie par l'action de l'air, de la chaleur, de la pression. Cette exploitation se fait par minage avec 18 tirs d'explosifs autorisés par an. La roche est concassée, broyée, criblée pour obtenir des cailloux ou gravats dits GNT (gravats non traités). Ils servent à l'empierrement des chaussées. Des graves et granulats sont destinés à des chantiers locaux. La capacité autorisée est de 120 000 tonnes/an. C'est la plus petite autorisation de Vendée. Cette activité se continue et requiert actuellement 5 salariés sur site : 1 responsable, 3 ouvriers-chauffeurs et 1 secrétaire.

Daniel GAUDRY

LA CHAPELLE NOTRE DAME DE BOURGENAY

La présence humaine en ce lieu pourrait remonter en des temps très anciens. Les vestiges néolithiques sont nombreux sur la côte, et une implantation gallo-romaine est attestée à proximité⁽¹⁾. Le lieu est appelé successivement au Moyen Age Burgum Genesti, Burgenest, Borgenest, Bourgenest et enfin Bourgenai avant de prendre son orthographe d'aujourd'hui.

Fondation d'un prieuré

Le prieuré bénédictin à Bourgenay, dépendant de l'abbaye de Maillezais existait déjà à la fin du XII^{ème} siècle⁽²⁾. Il est possible que l'église, en s'implantant à Bourgenay, cherchait à récupérer un culte païen ancien associé à une source miraculeuse et à la présence de pierres présentant des empreintes (pieds, cœur, étoiles...). La légende a perduré jusqu'aujourd'hui, même si la source a été canalisée et si les pierres⁽³⁾ ont disparu.

Le prieuré se développe comme tous les établissements monastiques au Moyen Age, puis décline avant d'être sécularisé en 1648 date à laquelle il dépend du chapitre de l'évêché de La Rochelle. Les moines disparus, la chapelle est abandonnée et même délabrée comme en atteste le rapport fait par le curé de Saint Hilaire de Talmont à son évêque en 1777.

Vendu comme bien national pendant la Révolution le prieuré est définitivement ruiné.



1. Voir Les Cahiers du Patrimoine N°1, Ed 2009, « Le trésor du Veillon ».

2. Il est fait mention, vers 1190, d'un cens concernant le four de Talmont, payable par l'Abbaye d'Orbestier au prieuré de Bourgenest dépendant de l'Abbaye de Maillezais (Archives de Vendée H71, N°334).

3. Ces empreintes sur les pierres ont été relevées par Edmond Bocquier en 1935. Elles ont été reconnues en 1965 comme des empreintes de dinosauriens.



Le comte et son épouse reposent dans la crypte qui abrite également les sépultures de deux de leurs filles, Marie Antoinette Pauline décédée à Bourgenay en 1928 et Henriette Marie Thérèse Louise, en religion Sœur Saint Louis. Une de leurs petites filles, Jeanne de Cougny, décédée en 1968 repose également parmi eux.



◀ Stèle à l'intérieur de la chapelle

Le renouveau : Notre Dame de l'Espérance de Bourgenay

C'est le comte Arthur de Beaumont⁽⁴⁾ qui rachète l'ensemble et fait rebâtir une chapelle dédiée à Marie et appelée Notre Dame de Bonne Espérance de Bourgenay sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du prieuré. Le seul vestige conservé de l'ancienne construction serait, au moins en partie, la crypte. La chapelle est consacrée par Mgr Collet, évêque de Luçon, en 1874.

En 1891 sont ajoutés à la chapelle un « château » et des bâtiments annexes.

L'ensemble est légué par une des filles du Comte, Marie Antoinette Pauline, à la congrégation des sœurs de Mormaison⁽⁵⁾ laquelle en est toujours propriétaire. Le château et les bâtiments annexes servent aujourd'hui de maison d'accueil pour les religieuses.

4. Voir la biographie de Marie Antoine Arthur de BEAUMONT VERNEUIL d'AUTY dans Les Cahiers du Patrimoine N°4, Ed 2012.

5. La congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie a été fondée en 1818, par un prêtre vendéen, l'abbé Pierre MONNEREAU, curé des Brouzils. Suite à un transfert de la Maison Mère, les sœurs furent appelées communément « Sœurs de Mormaison ».

La légende de Notre Dame de Bourgenay

La version talmondaise veut que Charlotte-Flandrine de Nassau (1578-1640), abbesse de Sainte Croix de Poitiers, ait été naufragée sur la côte et pour remercier Dieu fit ériger une chapelle près de l'ancien prieuré et y aurait fait déposer la statue de la vierge qui ornait la proue du navire. Lors de la période révolutionnaire la statue fut par trois fois jetée à la mer, et chaque fois revint sur le rivage.



Elle aurait été enfin volée par une femme nommée Robertiche qui l'emporta aux Sables d'Olonne où elle fut cachée dans le grenier de l'hôpital. Retrouvée vers 1832, la statue est placée dans les jardins de l'hôpital. Une procession permet d'arrêter l'épidémie de choléra aux Sables en 1832. En 1856 la statue est placée dans une chapelle, Notre Dame de Bonne Espérance, construite à cet effet aux Sables

d'Olonne⁽⁶⁾ et elle s'y trouve toujours. La statue est une vierge en bois polychrome, en position de prière, et aux pieds de laquelle se trouve un serpent. Elle a été restaurée en 2009. La version sablaise situe le naufrage de l'abbesse sur la côte de Château d'Olonne où aurait été érigée la chapelle primitive; il n'est jamais fait mention de Bourgenay... Notre Dame de Bonne Espérance est la patronne des femmes de marins aux Sables d'Olonne.



En souvenir à ce naufrage, une statue, créée par Jean-Michel Solves en 2003, a été installée sur le port de Bourgenay.



Le pèlerinage à Notre Dame de Bourgenay

Le premier pèlerinage aurait eu lieu en 1874. La statue de la vierge mise en place dans la chapelle est une statue en plâtre, de facture traditionnelle, très différente de la statue en bois polychrome de Notre Dame de Bonne Espérance aux sables d'Olonne. Ce pèlerinage avait depuis lieu tous les ans, le 8 septembre. Il a toujours lieu aujourd'hui, le dimanche le plus proche du 8 septembre.

Pierre CORNY

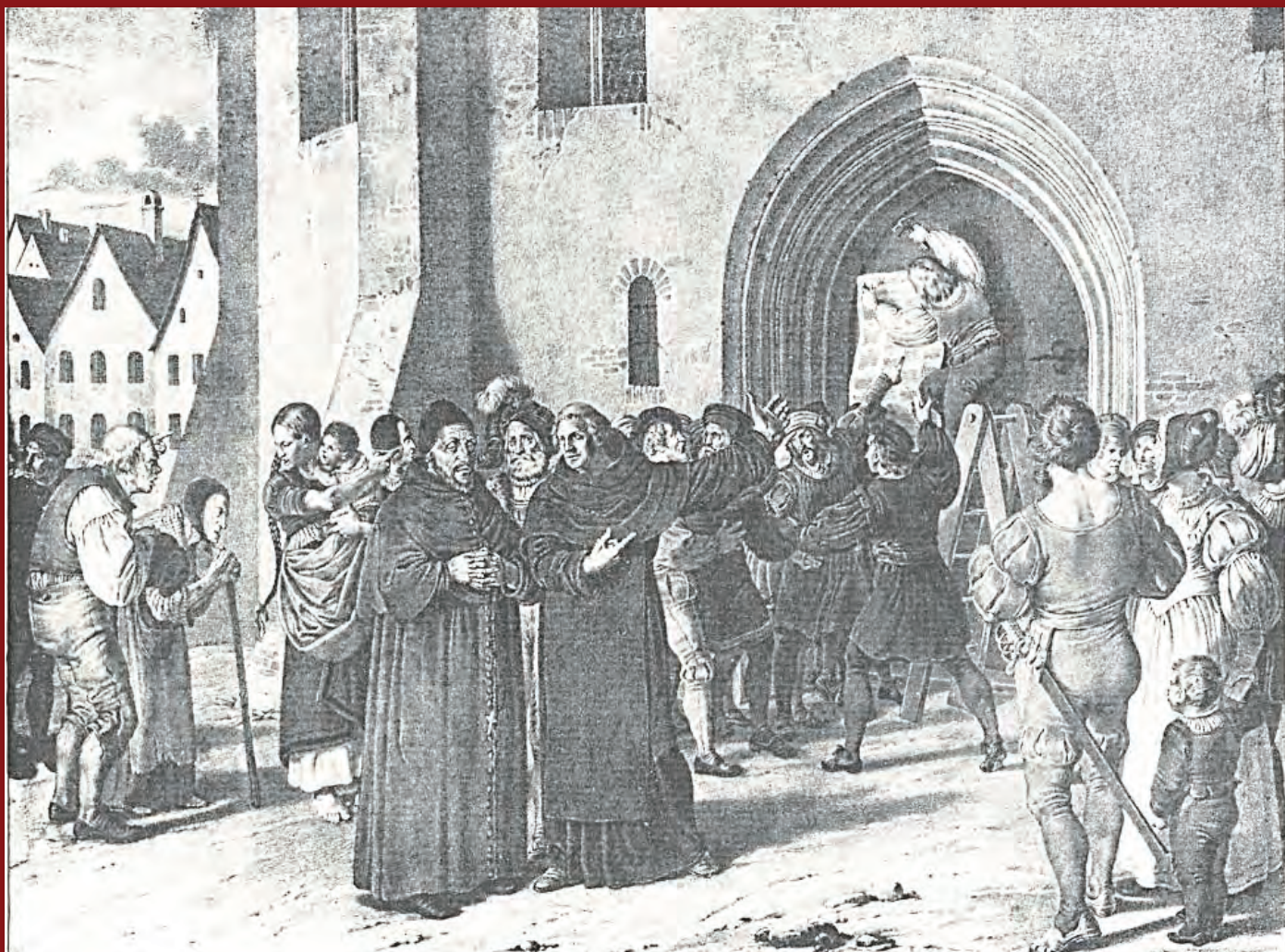


Bibliographie et documents :
Fontaines miraculeuses de Vendée par Jean Loïc Le Quellec – La Pous-
inière – 1986
Regard indiscret sur Saint Hilaire de
Talmont par Gabriel Sionneau - 1993
Talmont et Saint Hilaire de Talmond
par Fernand Ydier – 1960
Emotions religieuses en Vendée -
UPCP – 1990
Notre Dame de Bourgenay – Guide
de visite de la chapelle
Le naturaliste vendéen, n°3, 2003.

Crédits photos : ville Talmont-Saint-
Hilaire, P.Cornay, coll.Lucien Amiaud
les Sables d'Olonne, Cim, éditions
R.Pétis la Roche sur Yon



LE PROTESTANTISME À TALMONT : DE LA NAISSANCE À SON APOGÉE



▲ Luther affichant ses 95 thèses, Von Menzel Adolf

La Vendée est l'un des foyers du catholicisme en France. Mais au XVI^e siècle, c'est aussi un haut-lieu du protestantisme. On compte alors jusqu'à 36 000 fidèles. Talmont possède à cette époque son temple protestant. L'apogée se situe au tout début du XVII^e siècle face à une église catholique en crise. Mais les protestants sont persécutés. Ceux qui peuvent s'exilent. Ceux qui restent font semblant de se convertir pour plus de tranquillité. Si le protestantisme avait gagné les villes et la petite noblesse, il glisse vers une population rurale au XVII^e et XVIII^e siècles lors de la période du Désert¹.

A la révolution, puis pendant les guerres de Vendée, on ne compte plus que 3 000 fidèles malgré l'édit de tolérance du 23 juin 1787. En 1833, la Vendée compte 8 lieux de culte et 2 pasteurs, tous dans le Bocage. L'essentiel des protestants se situent alors autour de Mouchamps, Mouilleron en Pareds et Saint-Maurice le Girard. La ville des Sables d'Olonne crée son temple en 1879. Un tableau de 1882 mentionne les habitants protestants en Vendée. Pour Talmont et Saint-Hilaire de Talmont, il est indiqué 0. Au XX^e siècle, l'exode rural et le manque de pasteurs favorisent l'érosion des effectifs.

1. Le Désert est dans l'histoire du protestantisme français, la période comprise entre la révocation de l'Édit de Nantes (1685) et la Révolution française (1789). Privés alors de liberté de culte, c'est loin des villes, cachés dans des endroits isolés, déserts, que les protestants vivent clandestinement leur foi. Ce mot a aussi un sens biblique, rappelant l'exode des Hébreux de l'Exode après leur sortie d'Égypte.

Le contexte

Au XV^e siècle, nombre de fidèles ne s'estiment pas satisfaits de la religion qui leur est imposée. Les vices du clergé (concubinage des prêtres, enrichissement personnel avec l'argent des fidèles...) sont devenus courants. Parallèlement, le pouvoir d'achat s'amenuise alors que l'Église est l'un des plus riches propriétaires fonciers. De surcroît elle perçoit la dîme sur les récoltes. La pression fiscale exercée sur les fidèles est mal perçue. En Allemagne, Luther s'élève contre le marchandage des indulgences² et accuse l'Église de profiter de la peur de l'Enfer en publiant ses 95 thèses. Ces idées nouvelles sont vite relayées dans les cercles humanistes via l'essor de l'imprimerie. Contrairement à une idée reçue, la Réforme³ est venue par voie de terre et non par la mer. L'évêché de Maillezais est largement gagné par la Réforme notamment par les cercles littéraires et humanistes de Fontenay. Rabelais, lui-même convaincu, part de Fontenay face aux réactions de l'église suite à une première condamnation aux bûchers « des mal-pensants » de la foi. Il n'en est pas de même pour l'évêché de Luçon et sa frange littorale.



▲ Luther est un moine augustin allemand, théologien, professeur d'université et père du protestantisme (1483-1546). En 1517, il affiche ses 95 thèses. Peinture de Lucas Cranach l'ancien de 1533.

A partir de 1540, la Réforme prend de l'ampleur.

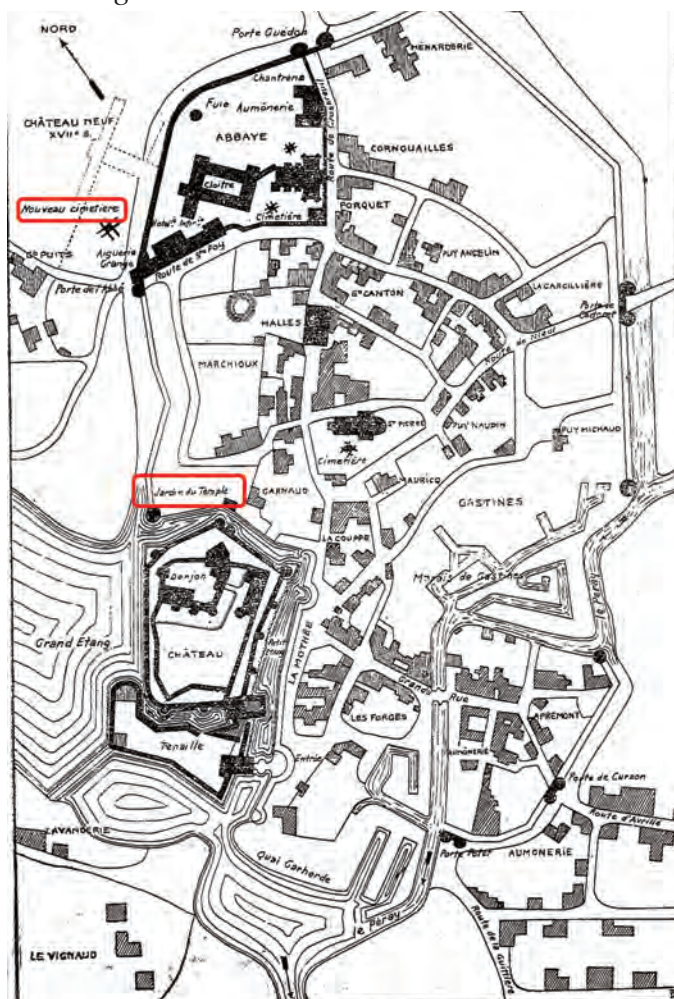
Des pasteurs sont envoyés à Fontenay par Calvin en 1557, à Saint-Hilaire sur l'Autize⁴ en 1559.

Naissance du protestantisme à Talmont

En janvier 1562, l'école des frères du Saint-Esprit fondée en 1552 est transformée malgré l'opposition de Louis III de la Trémoille en temple protestant. Elle se situe à l'extrémité du chemin des prêches. Il existe aussi un cimetière protestant.

Le premier pasteur (ministre du Saint-Evangile) de l'église réformée de Talmont est Mathurin Duraisse⁵ qui célèbre son premier baptême le 8 mars 1562 comme en témoigne cet extrait du journal manuscrit de la famille Bouhier, des Sables-d'Olonne : « D'autant que l'année commence au mois de janvier, selon l'édit que le roi fit [1562], qui voulut que l'année commençât le premier jour de janvier, auparavant elle ne commençait que le 25^e jour de mars, nacquit en la maison de Mathurin Duraisse, à Talmont, en la salle neuve, André, fils de François Bouhier et de Madelaine Duraisse, demeurant aux Sables-d'Olonne, et fut baptisé le 8 dudict mois, en l'escolle appartenant au frère de la confrérie du Saint-Esprit, par M. Mathurin Duraisse qui ne fut reçu ministre et premier de l'Église de Talmont qu'un mois auparavant ledit baptême : et ledict André fut le premier baptisé en la dicte Église.

Fut parrain M. André Aubert, seigneur de Malcoste, juge châtelain de Talmont, anciennement diacre en ladict Église ».



▲ G. Loquet. – Talmont au XVI^e siècle extrait du livre L'abbaye Sainte Croix de Talmont (1895) Archives départementales de la Vendée BIB 1207

2. Selon la doctrine, le pécher est effacé par le sacrement du pardon (confession) mais n'enlève pas le temps à passer au purgatoire, peine qui peut-être atténuée voir effacée par l'indulgence. A l'époque qui nous concerne, les indulgences se monnaient très cher.

3. Employé pour réforme protestante, mouvement introduit dans l'église catholique romaine au XVI^e siècle par Luther et Calvin. Elle remet en cause des croyances et des pratiques.

4. Ancien nom de Saint-Hilaire des Loges.

5. Voir notice plus bas.

D'après le prieur du village des Eaux, l'abbé de Sainte-Croix, Boudaud aurait abjuré sa foi catholique et serait devenu protestant. François Joachim Boudaud de la Bouterie est l'abbé de l'abbaye Sainte-Croix de Talmont depuis 1554.

Ce gentilhomme du pays assez modeste et zélé, réside en son logis de la Martinière à Avrillé. Dès 1555, son abbaye souffre des pillages répétés de ses ornements et de ses papiers par les protestants. Il s'en indigna auprès de l'évêque.

Il obtint du doyen de Talmont une condamnation de ses propres moines avant de les imiter à son tour, gagné à la Réforme, son frère Louis est ministre de Talmont en 1564 et chef de bande.

Il pilla consciencieusement son abbaye en vendant pour son profit, crosses, mitres, croix, cloches, livres et ornements sacerdotaux, biens immeubles et soudoie par des pots de vin des témoins. Les fermes de la Valissotière et de la Baudouinière sont ainsi liquidées.

Dans les remontrances du clergé de Luçon la même année, on y apprend que Pierre Béry, religieux et aumônier de Talmont et curé de Longeville, porte plainte contre François Boudaud le 15 mai pour avoir vendu les terres de l'aumônerie, chassé les religieux de l'abbaye (une vingtaine) et fait profession de la religion réformée.

Il mourut après avoir détruit une grande partie des archives de l'abbaye. En l'espace de 17 ans, de 1555 à 1572, l'abbé Boudaud « *causa de tels préjudices à son monastère qu'il en amena la ruine complète au point qu'on ignore où se trouvaient et l'église et les lieux réguliers*⁶ ». Lui succède François Soussenate qui ne s'occupa nullement de l'abbaye sinistrée.

Les premiers partisans de la réforme se trouvent essentiellement dans le monde des villes, notamment dans les offices (officiers royaux, personnel de justice...). Le monde artisan est lui aussi gagné tout comme la noblesse qui fait prêcher dans sa seigneurie.

A Talmont sont protestants Pierre Cornuau, sieur de l'Estrenière, sénéchal au XVII^e siècle; Jacques de Faron, originaire de Loudun, commandant du château en 1628, où il meurt en 1644 ; François Loyeau, apothicaire...

Le Talmondaï entre dans les guerres de religion

Catholiques et protestants s'engagent pour plusieurs décennies de guerres : « les guerres de religion ». Les premiers conflits datent de 1562 suite au massacre de Wassy⁷. Ruines et massacres s'accumulent. Le pillage des églises et des monastères commencent. Les villes sont saccagées maintes fois par chacun des deux camps. Fontenay et Luçon tombent en même temps. En 1565, l'abbaye Sainte-Croix de Talmont est pillée de fond en comble. Cacaudière, chef protestant, après avoir subi un échec cuisant à Saint-Vincent sur Graon, est poursuivi par le comte de Lude et trouve refuge au château de Talmont en novembre 1567.

En retour, des troupes protestantes arrivent de l'Aunis et s'emparent à nouveau de Luçon. Ils pillent l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm ainsi que l'abbaye Lieu-Dieu de Jard. À Talmont, le 31 mars 1569, l'abbaye Sainte-Croix, l'église Saint-Barthélémy (église Saint-Pierre), la chapelle de l'aumônerie et l'église de Saint-Hilaire sont incendiées par les protestants tout comme l'abbaye du Lieu Dieu à Jard et celle de Saint-Jean d'Orbestier au Château d'Olonne. La perte de la Grève et de Moricq obligent ces derniers à quitter Talmont et à gagner Marans. Les Sables d'Olonne tombent aux mains des protestants en 1570.

En 1572, l'église Saint-Barthélémy (église Saint-Pierre) est reconstruite. Après une courte trêve, le massacre de la Saint-Barthélémy le 24 août 1572 relance les hostilités. En 1577, les princes de la Trémoille, propriétaires du château de Talmont, embrassent eux-aussi le protestantisme. Louis III de la Trémoille se convertit puis son fils Claude (1566-1604) soutint militairement et financièrement les guerres d'Henri de Navarre, futur roi de France. Pour le remercier, celui-ci érigea son duché en pairie⁸ en avril 1593. Claude combattit aux côtés du prince de Condé. Ce dernier épousa Charlotte, la sœur de Claude. Le château de Talmont devient à son tour, cible des uns ou des autres, du fait de sa proximité avec la Rochelle, bastion du calvinisme. Jusqu'en 1586, Talmont est occupé par les deux camps jusqu'à sa reprise finale par les protestants menés par Henri de Navarre. Ce dernier est à la Rochelle aux côtés de

6. Extrait de la Gallia Christiana tome 2 p1425. Cette encyclopédie en 16 gros volumes rédigés en latin donne la totalité des diocèses, des monastères, avec la liste des archevêques, évêques, abbés et abbesses.

7. Dans cette ville champenoise, 50 fidèles regroupés dans une grange pour assister à un culte réformé sont tués par le Duc de Guise. Pour les catholiques, le point de départ des guerres de religion est l'attaque d'Orléans par le prince de Condé le 2 avril 1562.

8. Maximilien de Béthune, duc de Sully, Mémoires, tome 1 (1601-1700), Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, français, 10305, p85.

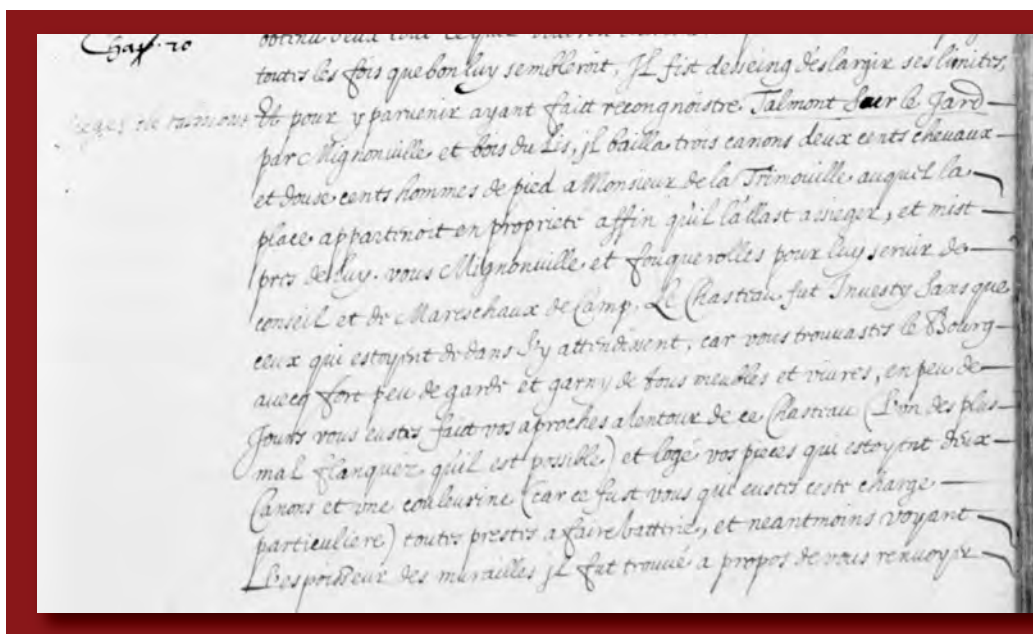
Claude de la Trémoille, propriétaire du château. Le Duc de Sully, compagnon d'Henri de Navarre, retrace cet épisode dans ses mémoires⁹.

Texte intégral traduit : Henri de Navarre avait obtenu de la Rochelle tout ce qu'il voulait comme artillerie pour mener sa campagne toutes les fois que bon lui semblerait.

« Il fit dessein d'élargir ses limites et pour y parvenir ayant fait reconnaître **Talmont sur le Jard** par Mignonville et Fouquerolles pour lui servir de conseil et de maréchaux de camp. Le château fut investi sans que ceux qui étaient dedans s'y attendirent car nous trouvâmes le bourg avec fort peu de gardes et garni de tous meubles et vivres, en peu de jours nous eûtes fait nos approches alentours de ce château (l'un des plus mal flanqués qu'il est possible) et

logé nos pièces qui étaient 2 canons et 1 coulevrine (car ce fut nous qui eûtes cette charge particulière) toutes prêtes à faire batterie et néanmoins voyant l'épaisseur des murailles, il fut trouvé à propos de nous renvoyer par mer à la Rochelle (où il n'y a que pour six heures de chemin ayant bon vent) afin d'amener encore des poudres, informer le roi de Navarre de l'état de siège et le prier de renforcer les assiégeants de quelques gens de pied, d'autant que l'on avait admis certain que les amis de Maronniere (gouverneur de la place et investi la dedans) assemblaient gens de tous côtés et sollicitaient Monsieur de Malicorne à faire le semblable pour la secourir; ce à quoi, ce prince désirant de pourvoir puissamment à cause de la conséquence que tirent après eux les bons ou mauvais succès des premières entreprises; il envoya faire levée 2 000 hommes de pied aux environs de la Rochelle, Saint-Jean, Melle, et Saint-Maixent, puis s'embarqua lui-même avec tout ce qu'il peut rassembler de gens de guerre tant de pied que de cheval et fit faire voile vers Talmont nous ramenant avec lui, durant le voyage il fut assailli d'une telle tempête que les trois vaisseaux qu'il menait furent écartés l'un d'un côté, l'autre de l'autre et

coururent fortune de se perdre plusieurs fois pendant deux jours que dura cet malace, mais enfin tout était venu surgir sans aucune perte au havre de Talmont, les assiégés sachant l'arrivée du roi demandèrent à parlementer sur la chamade qu'il leur fit faire en son nom, disant qu'ils ne se voulaient rendre qu'entre ses



mains, tant à cause de sa qualité de roi que de ce qu'il était renommé d'être doux et clément et de garder inviolablement sa foi et sa parole à quoi ils furent reçus et bien traités. Le roi visita nos batteries et nous loua de notre grand travail et de l'industrie dont nous avions usé à bien loger nos pièces. De Talmont, (voyant se troupes fraîches et de bonne volonté pour n'avoir aucunement pâti de ce siège, que les autres gens de guerre qu'il avait envoyé leur était pour la plupart ensemble, que l'artillerie était bien équipée et fournie de bœufs, cordages et munitions nécessaires, et que Monsieur de Malicorne, faute d'argent ne s'était pu mettre en campagne), il alla attaquer le château de Chizais ».

Un petit détachement de soldats s'installa au Veillon sous la surveillance du nouveau gouverneur Gilles de la Lande.

Malgré les guerres, le protestantisme ne cesse de progresser en Vendée : de 5 églises en 1562, on passe à une trentaine à la fin du XVI^e siècle. Quand devenu roi de France, Henri de Navarre décide de rétribuer les pasteurs sur sa fortune personnelle (200 livres par ministres en activité), la Vendée compte 10 pasteurs

9. Domaine ou fief auquel la dignité de pair était attachée. Un pair était directement vassal du roi de France.

haut et puissant Giron de Bessay, sieur des Granges, demeurant audit lieu des Granges, paroisse de Saint-Hilaire-de-Talmont, âgé de 45 ans environ ». Il s'agit d'un chef de guerre connu, auquel Henri de Navarre avait confié des commandements importants (voir plus haut). Pierre Tiraqueau, sieur de Boiscourant, demeurant au bourg de Saint-Hilaire de Talmont, âgé de 22 ans ou environ, est lui aussi interrogé.

« *Dit que environ le dit temps estant dans les troupes du sieur de Soubise il estoit au village de Lhémérière,*

paroisse de Grosbreuil, auquel village ils ne trouvèrent personne que ung certain homme duquel il n'a pu dire le nom et qu'il en survint un autre nommé Boisliveau auquel la troupe qui étoit logée audit village de Lhémérière s'enquérant de leurs hostes et du moien de trouver des vivres, iceluy confessant fut mené à la dite abbaye par le dit Boisliveau où il lui donna une pleine bue de vin, laquelle il porta au quartier. Et que dès lors il trouva les portes de la dite abbaye toutes rompues par d'autres troupes qui y avoient esté, mais qu'on y avoit encore pas mis le feu

et que iceluy confessant se retira avec ledit Boisliveau aussytost qu'il eut emply sa bue ou cruche ».

Le troisième homme est interrogé le 12 août 1622. Il s'agit de Phellippe Hillaire, sieur de la Fleur, caporal en la garnison de Talmont. Il certifie qu'après la venue de Soubise en ce bas pays de Poitou, il avait été envoyé à la métairie l'Asnesie, sur la paroisse de Saint-Hilaire de Talmont pour savoir s'il avait été retiré des ornements d'église. « *Le métayer et sa femme luy dirent qu'il y en avoit été apporté par ung nommé Le Febvre, autrement dict le Musicien, mais que lesdits ornements furent transportés ils ne scavoient en quel endroit. De plus, dirent lesdits métayers que les gens de pied qui estoient lors au château de Talmont pour ayder à conserver la place, laissèrent chez Perrine Fouchier, costelliere audit*

Talmont, une chasuble qui fut reconnue appartenir à l'abbaye de Boisgrolland, par René Bernard, prieur et religieux de la dite abbaye ».

Le roi Louis XIII en personne anéantit l'armée huguenote dans les marais de Riez. Richelieu, ancien évêque de Luçon, devenu premier ministre du roi Louis XIII, rentre en scène. Il entreprend de supprimer la place forte de la Rochelle. Pour venir au secours des protestants, les Anglais rassemblent une flotte. Richelieu décide alors de supprimer Talmont, port de mer.

Il réussit à convaincre le nouveau propriétaire du château Henri I^{er} de la Trémoille, duc de Thouars (1598-1674), ancien chef protestant nouvellement converti au catholicisme de démanteler sa forteresse. Il indemnisa le duc de 100 000 livres. L'Église réformée se maintient active jusqu'en 1659.

Hervé de la Trémoille
Archives de la Vendée - 1 Fi 1007



Dans le prochain numéro des Cahiers du patrimoine, nous étudierons l'évolution du protestantisme à Talmont depuis la révocation de l'Édit de Nantes.

Christelle BOULINEAU

Remerciements : Alain Guesneau, Musée de la France protestante de l'ouest.

Sources : Louis Brochet, La Vendée à travers les âges, 1902. Jacques Marcadé, Les protestants de Vendée, éditions du CVRH, 2009.

Henri Bourgeois, La Vendée historique, 1897.

Maximilien de Béthune, duc de Sully, Mémoires, tome I (1601-1700), Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, français, 10305, p85.

Pasteur Auguste Lièvre, Histoire des protestants et des églises réformées du Poitou, tomes 1, 3, 1856.

Pascale Gadé, Talmont, une forteresse de Richard cœur de Lion, Éditions d'Orbestier, 2002, 33p.

C. Verger, Chroniques paroissiales par feu M. l'abbé Le Brasseur, curé doyen de Talmont, Annuaire départemental de la société d'émulation de la Vendée, 1887, 3e série, vol.7, p187-200.

Auguste-François Lièvre, Histoire des protestants et des églises réformées du Poitou, Société des livres religieux de Toulouse Constant Verger, L'Abbaye de Bois-Grolland, Eugène Lafolye Editeur, 1890.

Victor Carrière, Remontrances du clergé de Luçon en 1564, in Revue d'histoire de l'Église de France, tome 24, n°105, 1938, pp458-470.

G. Loquet, L'Abbaye Sainte-Croix de Talmont, La Roche-sur-Yon, 1895

Gabriel Sionneau, Regard indiscret sur Saint-Hilaire de Talmont, imprimerie graphique de l'ouest, 1993, 203p.

INVENTAIRE DES PUIITS : AUTOUR DU CENTRE DE TALMONT



Depuis 5 ans, nous avons recensé des puits sur toute la commune de Talmont-Saint-Hilaire. Certains puits ont pu être oubliés, faites-le nous savoir. Malheureusement, lors de nos interviews, nous nous sommes aperçus qu'un grand nombre de puits avaient été bouchés; ce qui est bien dommage !

Par contre, beaucoup de puits collectifs ont été conservés en l'état ou rénovés. Creusés par nos ancêtres, ces puits font partie de notre patrimoine Talmondais. Gardons-les ! Rénovons-les !

▶ Puits récent, chemin du réémetteur, à la décoration soignée. Il sert à l'arrosage du jardin.

Rue de L'Abbaye



▶ Puits commun à 2 maisons, côté Est



▶ Ce même puits après rénovation, les 2 maisons ont été réunies en une seule.



▶ Le puits côté Ouest



▶ Le mur séparant les 2 maisons a été démoli et le puits rénové

Rue du Moulin de La Cour



▲ Puits en limite de propriétés qui desservait 2 maisons.



▲ Descente du puits traditionnelle en pierre

Impasse près de la Rue d'Aprémont

Ce puits traditionnel, bien conservé, desservait tout le quartier de la rue d'Aprémont et quelques maisons de la rue du Centre.



Impasse près des Halles



▲ Poulie de ce puits

▲ Puits collectif incorporé dans un mur de clôture

La pierre de la margelle est usée par le passage de la chaîne servant à tirer les seaux d'eau.



Avenue de Luçon



Ce puits rénové est en façade à la limite de 2 maisons. Il était utilisé par les habitants du quartier du Hasard.



▲ Poulie et seau sont prêts à resservir !

André BOCQUIER
et Jean-Claude BIRET

Remerciements aux propriétaires des puits : J.Douélé, G.Rambaud, E.Thiullen, J.Mathé, C.Muller, T.Gauvrit.

THÉÂTRE À BOURGENAY



▲ Marie-Josèphe Bulteau, Bernard Herbert, Annette Renaud, Marie-Annick Buffet.

Autrefois, les troupes de théâtre amateur en milieu rural prospéraient en Vendée. Elles étaient animées par le curé ou l'instituteur. Ainsi à Talmont-Saint-Hilaire, chaque école et chaque paroisse ont eu leur troupe qui préparait leur spectacle à l'occasion des remises de prix en fin d'année scolaire ou simplement pour le plaisir de jouer sur scène.

A Bourgenay, l'abbé Raballand, chapelain de 1946 à 1955, a marqué son passage en rassemblant une équipe de jeunes pour interpréter des comédies et parfois des drames choisis et mis en scène par lui-même. Les répétitions et les séances publiques avaient lieu dans l'orangerie de la Chapelle Notre-Dame de Bourgenay.

En 1946, il y eut 2 petites pièces (essais),

1947 – Le cabaret des 4 vents,

comédie en 3 actes de la résistance rabelaisienne et **La chambre N° 13**, comédie bouffe, de nombreux intermèdes.

Extrait du bulletin paroissial de Bourgenay, du 13 avril 1947 : « *Tour à tour, jeunes gens et jeunes*

filles de Bourgenay ont remporté sur la scène un succès bien mérité. Les gars, toujours intrépides, remettent ça bientôt ! Fin avril ou début mai.

On parle d'un drame de la résistance fontenaisienne et d'une certaine chambre n° 13 où Napoléon ex-cinéaste, devenu Onésime Varougnat, paysan d'Auvergne, fait des siennes en plein Paris ! »

1948 – L'heure de Dieu

Extrait du bulletin paroissial de Bourgenay du 4 janvier 1948, de l'abbé Charles Raballan, chapelain : « Vous êtes chaleureusement invités aux séances données à Bourgenay, les dimanches 11 et 18 janvier, par les jeunes de l'Espérance [société sportive, NDLR]. » L'histoire raconte celle de Pierre de Sermaize, prêtre, qui se dévoue corps et âme au salut de la classe ouvrière et de Paul, fils de fermier, qui abat d'un coup de revolver son père qui lui refusait de l'argent. Il réussit, par intrigue, à se faire élire maire socialiste de la commune même où l'abbé Pierre de Sermaize exerce son ministère. De part et d'autre c'est la lutte, l'un pour le bien, l'autre pour le mal.

Les acteurs : Robert Bélier (Le comte de Sermaize), Michel Huguet (Pierre de Sermaize), Gabriel Tessier (le marquis de Sermaize), René Guillemet (Le Baron de Chambrille), Michel Billet (Jean, vieux mendiant), Aimé Bulteau (Jules, domestique), André Neau (Paul), René Huguet (Durand, ouvrier maçon), Armel Tessier (Babylas, conseiller municipal), Clément Tenailleau (Dorangeons, conseiller municipal), René Martin (Lucas, conseiller municipal), Sylvain Gréseau (Jean-Marie, vieux garde-champêtre), Maximin Bulteau (Auguste, valet de chambre).



Auguste Garcé (gendarme à gauche), Louis Trichet (Mathurin, fermier du comte), Jean Violeau (gendarme à droite).

1948 - Les Nénuphars blancs

Drame en 5 tableaux, séances présentées à l'orangerie, le dimanche 5 décembre à 13h30, le

jeudi 9 et le dimanche 12 décembre à 19h30. L'action se passe en Chine, aux environs de Canton. Une bande de brigandes, les Nénuphars blancs s'emparent de la fillette de Mme Renoir (*O. Garcé*). Une forte somme est exigée pour la rançon. Mais l'audace enfantine et les charmes de Liette (*Th. Garcé*) triomphent de la dureté de Lao-Tajen (*B. Vrignon*) colonelle des Nénuphars qui rendra l'enfant à sa mère malgré la russe Vladiska (*R. Chaigne*). La haine de cette dernière sera vaincue par les sentiments généreux et chrétiens de Lao-Tajen convertie....

1948 - Le baptême de sang



Jean Violeau, Michel Huguet, Michel Prouteau, Louis Trichet, Maximin Bulteau, René Huguet.

1948 - Le réserviste aux 5 enfants, comédie d'Alphonse Troisième

Les acteurs : Robert Bélier (Le capitaine Boissette), Pierre Vrignon (Le lieutenant Flich), Michel Billet (Le caporal Basteau), Louis Trichet (Ménard, réserviste), André Neau (Redinguet, jeune soldat), Sylvain Gréseau (le fourrier, Tricol), René Martin (Marbonty, ordonnance du capitaine).

1948 - Les roses reflouriront

Extrait du bulletin paroissial de Bourgenay du 14 mars 1948, de l'abbé Charles Raballan, chapelain :

« *La salle de l'orangerie si hospitalière, ouvre de nouveau ses portes pour des séances récréatives données par les jeunes filles.*

Vous êtes tous chaleureusement invités à ces représentations dramatiques et comiques, qui auront lieu en matinée, à 14 h 30, le dimanche de la Passion et en soirée, à 7 h 30, le dimanche des Rameaux. »

Drame en 3 actes de Mlle Suzanne Douzon.

Lollia (Betty Vrignon), jeune chrétienne égarée pendant quelques années par le mauvais génie de sa tante Maxima (Rachel Chaigne), retrouve enfin grâce aux conseils et au martyre de sa sœur Heltia (Gisèle Neault), la foi de son enfance. Le style de Maxima, en blessant à mort la jeune héroïque, ne fait qu'enflammer dans son cœur un amour inextinguible pour le Christ ! Chrétiens modernes, admirez et ranimez votre courage. Autres rôles :

L'impératrice (Odette Garcé), Laodèce, esclave africaine (Eugénie Perrocheau), Iras, esclave (Nelly Ravon), esclaves (Jeanne Guesdon, Suzanne Poiroux, Édith Favreau, Blandine Neau).

◀ Odette Garcé et Gisèle Neault



1948 - Express - mariage

Comédie en 1 acte : Mme Poivrette (Madeleine Garcé) vous apprendra que « les mariages à l'américaine » ne valent rien du tout. Mamans, ne précipitez pas le moment quand vous songez à marier vos filles. Les actrices : Betty Vrignon (Gabrielle), Nelly Ravon (Tante Bérénice), Gilberte Moizeau (Zidorine, bonne), Monique Tougeron (Mme Lartisling), Jeanne Guesdon (Camille), Edith Favreau (Victoria, bonne),

Blandine Neau (Catherine, bonne), Suzanne Poiroux (une livreuse), Rachel Chaigne (une factrice). Chansons et intermèdes - donnés par Mlles Gisèle Neault, Gilberte Moizeau, Rachel Chaigne, Betty Vrignon, Madeleine Garcé.

Tous à l'orangerie !

Extrait du bulletin paroissial de Bourgenay du 25 avril 1948, de l'abbé Charles Raballan, chapelain : « Les dimanches 2 et 9 mai, à 1 h 30 solaire pour les séances récréatives données au profit des œuvres de Bourgenay par les jeunes gens et les jeunes filles. La salle sera ouverte à 1 heure. On pourra réserver ses places à l'avance.

Au programme : Cette mangeuse de paysan.

Drame social en 3 actes de l'abbé L. Guéry dont vous lirez dans le bulletin les articles écrits dans un style si encre et si limpide. L'action se passe en Vendée à la suite de la guerre 1939-45.

Albert Fonteneau (André Neau), jeune paysan, revient dans la ferme de ses parents, après 5 ans de séjour dans les stalags en Allemagne. Il n'a plus le goût de la terre et se laisse fasciner par la vie facile des ouvriers de l'usine Cortel (André Tenailleau). Il part malgré les insistances de son grand-père (Robert Béliet) et de son jeune frère Marcel (Gaby Tessier).

Le dénouement vous montrera comment Albert, terrien de race, revient à la terre et quitte, en faisant claquer les portes, l'usine « cette mangeuse de paysans ». Le comte de la Ménardière, propriétaire et maire, (Michel Billet).

1948 - Riblou-Riblette

Comédie en 1 acte : Mesdames, n'ahurissez pas vos maris, sinon il pourrait vous en cuire comme à « *la Mathurine* ».

Avec Mathurine, paysanne (Gilberte Moizeau), Mathurin (Betty Vrignon), Catherine, paysanne (Gisèle Neault), Gertrude, paysanne commère (Monique Tougeron), Fanchette, paysanne

commère (Blandine Chaigne), Victoire (Madeleine Garcé), Perpétue (Jeannine Guédon), Pétronille (Nelly Ravon), jeune fille (Édith Favreau), la patronne (Odette Garcé). Avant et après la séance étaient installés un bar et un stand de tir.

1949 – Les Oberlés (Troupe mixte, pour la première fois) et les Coléroux



▲ Devant : Betty Vrignon, Nelly Ravon, Gilberte Moiseau, Jeanine Guédon.
2^{ème} rang : Germaine Neau (costumière), Louis Trichet, Michel Billet.
3^{ème} rang : André Tenailliau, André Neau, Robert Bélier.

1949 - Fathima

Séances récréative dimanche 23 octobre 1949, jeudi 27 et dimanche 30 octobre, au programme : épisode dramatique de la guerre marocaine en 3 actes de Guy de Lannoy avec ballet de Cécile Bruel.

L'action se passe au Maroc en 1925, Raoul de Rouvray (André Neau), lieutenant de spahis, a été fait prisonnier par les Marocains. Mais la victoire du caïd El Ghazali (André Tenailliau), est due à la trahison d'un aviateur français, Hubert d'Arcourt

(Gaby Tessier), qui cherche à faire disparaître Raoul pour le supplanter dans le cœur de Marie Claire d'Ombreval (Betty Vrignon), sa fiancée.

Or, une petite esclave marocaine, Fathima (Ghislaine Orceau), que le jeune officier a sauvé quelques temps auparavant, cherche à le faire évader...

Cette séance est suivie de « **Les lits jumeaux** » : Vaudeville en 1 acte qui ne supporte pas l'analyse. Les rôles sont tenus par André Neau, René Martin, Louis Trichet, Robert Billet, Gaby Tessier, Roger Neau.

1950 – La roulotte aux sortilèges

Une famille bourgeoise dans un petit pays a un fils (Robert Bélier) qui est destiné à une brillante carrière. Une rencontre entre Stella (Betty Vrignon), fille issue des gens du voyage, et le fils bourgeois et c'est le coup de foudre.

Malmené par la famille qui voit d'un très mauvais œil ces fréquentations, le fils est contraint de disparaître.

1951 – La grande Amie

Drame, tiré du célèbre roman de Pierre l'Hermitte, suivi d'une courte comédie « **Le mariage de Paluche** ».

Séances le dimanche 4 mars en matinée et le dimanche 11 mars en soirée.

1951 - Le petit Jacques



▲ Gisèle Neault (Tessier), Jean Violeau, Roger Neau, Blandine Chaigne, Armel Tessier, Louis Trichet, Auguste Garcé, Gaby Tessier, Raymond Bulteau, Betty Vrignon et Jean Robin, Le petit Jacques (en bas)

1952 – Le Forçat

Séances les dimanches 27 janvier à 7 h 30, et 3 février à 1 h 30 et le jeudi intermédiaire à 7 h 30.

Les jeunes filles interprètent « les Mirouales », épisode de la guerre sous-marine sur les côtes bretonnes en 1914. Séances à l'Orangerie les dimanches 20 et 27 avril à une heure et demi, et le jeudi 24 à 8 heures.

1954 – Marie Stuart ou «la reine au grand cœur»

Page d'histoire tragique de Shiller, interprétée sur la scène de l'orangerie, dimanche 17 janvier 1954, à 14 h 30, les jeudi 21 et dimanche 24 janvier à 20 h 30. « Venez applaudir vos jeunes, Soutenez vos œuvres. Comptez sur l'accueil familial de toujours » (Bulletin paroissial de janvier 1954).



▲ André Neau, Louis Trichet, Irène Hermouet (Marie Stuart), Blandine Chaigne, Marie Robin, Guilaine Orceau, Michel Prouteau.

1954 - Madame la Baronne et son curé

Drame en rapport avec la fête jubilaire, séances les dimanches 12 et 19 décembre et le jeudi 16.

1955- La Malnoue**1957 - Les 3 mousquetaires****1956 – Martyre**

Drame en 5 actes d'Ennery et de Tarbé, séances dimanche 19 février 1956 et jeudi 23 février à 20 h 30 et dimanche 26 à 14 h 30.

1957 - Les grands coupables

Séances des dimanche 24 et jeudi 28 novembre à 20 h 30 et dimanche 1^{er} décembre à 14 h 30.



René Huguet, ?, Suzanne Bul-teau, Marie-Odile Herbert, Joseph Neault, Jean-Paul Menanteau, Jean-Claude Tessier (mousquetaire)

1958 - Santa Maria Goretti

Debout : Hubert Tenailleau, Max Tard, Suzanne Bul-teau (Maria Goretti), Mizaël Favreau, Marie-Odile Herbert, Paul Tessier, René Huguet (l'évêque), Bernard Huguet (le curé). À genoux : Franck Tenailleau, Gaël Petitgas (le bandit), Jean-Claude Tessier (l'aviateur). ▶



1958 - Amour, Fantômes et Compagnie

1959- Ceux qui rachètent

Drame de Pierre Pineau, séances les 8, 10, 12 et 15 février. Entre 1959 et 1964, une trêve s'installe, marquant le passage d'une génération d'acteurs, celle qui s'engage dans la vie active professionnelle après les obligations militaires et la nouvelle équipe de jeunes, celle du « Baby-boom » qui continuera le théâtre à Bourgenay avec l'abbé Glumineau, jusqu'en 1966.

1964- Séances récréatives

Samedi 15 février à 20 h 30 et dimanche 16 à 14 h 30. Bulletin paroissial n°2, 1964 : « Vous pourrez admirer comment « **Ugène** » devenu chef de gare malgré lui, se tire d'affaire avec le service et le téléphone....

Eugénie et Ambroisine : Marie-Thérèse Tessier, Solange Liaigre et la monitrice de la Maison Familiale. ▶

« **Paracaisse** » vous enseignera l'art de devenir représentant de commerce... Et les quillards de 518^{ème} R. I. vous montent une farce à leur façon... dans « **La Quille, mon adjudant !** ».

Avec « **Eugénie et Ambroisine** » vous ferez un tour dans les bureaux de la sécurité sociale... Très amusant.



Enfin vous pourrez applaudir un petit drame qui vous tiendra en haleine jusqu'à la fin : « **L'Éternelle rivale** » Et je crois que vous pourrez revoir nos grandes filles de l'école dans leurs ballets... »

◀ **L'Éternelle rivale** : debout en arrière : Marie-Noëlle Baudry, Madeleine Liaigre, Bernard Herbert, Marie-Thérèse Tessier, Rachel Herbert et une monitrice de la maison familiale. Devant : Marie-Annick Buffet, Solange Liaigre et Marie-Hélène Papon.

1965- L'auberge du vent du Sud

Drame en 3 actes de Jean Marsèle. L'action se passe en 1937 dans le désert de Syrie. Dès le lever de rideaux, nous sommes en plein dans le sujet et l'intérêt ne faiblit pas jusqu'à la fin du 3^{ème} acte... et une comédie en 1 acte de René Bastien et Jacques Dalbret : **Mathusalem**. Ce n'est pas tous les jours qu'on fête une centenaire dans le pays. Et l'héroïne du jour n'a rien perdu de sa vigueur. Représentations : samedi 9 janvier à 20 h 30, dimanche 10 janvier à 14 h 30 et dimanche 17 janvier à 20 h 30.



▲ Jean-Luc Arrivé, André Couturier, Louis-France Herbert, Marcel Babarit, Bernard Herbert.



▲ De gauche à droite : Jean-Robert Moiseau, Marcel Barbarit, Madeleine Liaigre (devant), Bernard Baudry (derrière), Marie-Thérèse Tessier, Louis-France Herbert, Jean-Michel Orceau.

Debout : Franck Tenailleau, Irène Menanteau, Marcelle Fournier, Max Tard, Hubert Tenailleau, Marie Odile Herbert, Gisèle Moulin.
Assis : Jacques Petitgas, Suzanne Bulteau, Marie-Henriette Neault, Jean-Claude Tessier.



Photos : Jean-Robert Moiseau, Suzanne Cornevin, Louis Trichet, Jean Violeau, Armel Tessier, Bernard Baudry.

Sources : archives départementales de la Vendée, bulletins paroissiaux de Notre-Dame de Bourgenay (aimablement mises à disposition par sœur Georgette, congrégation de Mormaison)

1966 - « Héroïne dans l'ombre »



Un drame émouvant : séances le samedi 12 février à 20 h 30, le dimanche 13 février à 14 h 30 et le dimanche 20 février à 14 h 30 et Baptiste à l'oreille fine, une charmante comédie de Noël Oudon.

Bernard DESLANDES

▲ Marie-Thérèse Tessier et Maurice Liaigre

LE CHÂTEAU DU VEILLON

St-HILAIRE de-TALMONT (Vendée)
Le Veillon. ~ Ancien Manoir des XV^e et XVI^e siècles



Côté sud

Discrètement niché dans la forêt du Veillon le château éveille cependant la curiosité par ses deux tours à l'architecture curieuse et qui émergent au-dessus du bois.

L'origine de la construction est inconnue, mais il occupe une position stratégique à l'entrée de l'estuaire du Payré, donc du port de Talmont tel qu'il était au Moyen Age ; c'était probablement un ouvrage de protection avancée là où au cours des siècles suivants ont été installés d'autres ouvrages de défense de la côte, alors que le port n'avait pourtant plus d'importance.

On remarque que la communication entre le château fort de Talmont et le château du Veillon est facile car la vision est directe entre les deux ouvrages.

L'histoire

La première mention écrite concernant Le Veillon daterait de 1441, quand Pierre Renaud, écuyer, le

possède en vertu d'une vente judiciaire. Mathurin Duraisse, ministre calviniste de Talmont y aurait trouvé refuge au début des guerres de religion; plus tard, alors que Talmont est une place protestante, un détachement militaire y est stationné.

Le château est au XVII^e siècle propriété de la famille Veillon.

La famille Veillon est une famille de notables des Sables d'Olonne. Au début de ce siècle Jean Veillon, avocat, a épousé Marie Bouhier, dame du Veillon, fille de Jean Bouhier, écuyer et seigneur de Beauregard (s'agit-il du Beauregard situé à proximité du Veillon ?). Il devient ainsi Jean Veillon de Beauregard, et est à l'origine de la branche des Veillon de Beauregard.

Catherine Veillon, fille de Jean, rachète à ses frères et sœurs leurs parts de la propriété. C'est probablement elle qui aménage le site à la mode du temps en créant côté nord un jardin auquel on accède par un grand escalier; le jardin est entouré par un

bassin en U au-delà duquel elle fait construire une fontaine à plusieurs vasques ornée de coquillage et de faienceries. Catherine Veillon a épousé en 1642 Jean Pigeon, seigneur de la Misselière ; peut-être est-ce l'origine du nom du village du Querry-Pigeon, à proximité du château.

Cependant, en 1666 le château est vendu à Louis-Maurice de la Trémoille, abbé de Sainte Croix de Talmont, qui a le projet de l'aménager en maison de retraite pour le clergé. Après le décès de l'abbé, et le projet de maison de retraite ayant fait long feu, le château est racheté vers 1685 par Robert Veillon de Beauregard, frère de Catherine.

Le château sera vendu, et parmi les propriétaires successifs sont mentionnés Marguerite Boursoreille (en 1696 ?), veuve d'André Robert, conseiller du roy et receveur des traites au bureau de Jard, puis René Lodre, écuyer, dont la veuve est en 1729 dame du Veillon. Leur petite fille Anne Gaudin épouse en 1771 Jean Baptiste Symon de Galisson qui en devient propriétaire ; il émigre probablement car l'administration révolutionnaire procède en 1792 à l'inventaire de ses biens dans lesquels figurent les maisons du Breuil et du Veillon, mais aucune vente n'aura lieu. Henriette Symon de Galisson, fille des précédents, épouse en 1803 Jean Baptiste de Loynes marquis de la Coudraye, qui réside au Veillon et sera maire de Saint-Hilaire de Talmont en 1815.

Lors des guerres de l'Empire la position stratégique du Veillon se confirme s'il en était besoin, ainsi que

le mentionne implicitement le maire de Saint-Hilaire de Talmont, Auguste Garnier, dans un courrier au sous-préfet des Sables d'Olonne le 2 mai 1806 : *« Hier, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la descente des anglais à la Salleroy. Aujourd'hui, je vous fais part des alarmes continuelles des habitants de la côte et de plusieurs personnes de Lautemièrre [Hautes-Mers]... Cette nuit, les Anglais ont voulu descendre au Veillon mais le fort du Perray les en a empêchés... »*.

Au XIX^e siècle, le château est revendu par la veuve de Loynes⁽¹⁾ et deviendra en 1889 la propriété de maître Lynier, avocat au barreau de Nantes... Ce dernier avait dû conserver des attaches à Talmont puisque son ancêtre Louis Linyer, docteur en médecine aux Sables, avait épousé à Saint Hilaire de Talmont le 5 mars 1757 Marie Catherine Maymaud⁽²⁾. Le château restera dans la famille Linyer jusqu'au début du XXI^e siècle.

Le château en 1703

Nous avons la chance de posséder à la fois une vue du château, un plan, et un court descriptif datant de cette époque; en effet lorsque Claude Masse⁽³⁾, géographe au service cartographique des armées, est chargé de dresser des cartes du littoral de cette région vers 1700, il prend la peine d'inclure dans ces cartes la vue et le plan du Veillon, preuve s'il en est que le site pourrait représenter encore une certaine importance stratégique en cas de débarquement anglais.

Voilà, en respectant son style et son orthographe, la description que fait Claude Masse du château du Veillon, ou plutôt de l'Eveillon... : *« Il y a peu de maisons remarquables dans l'étendue de cette carte, excepté le château de l'Eveillon, qui a esté baty environ en 1660, par Louis maurice de la Trémouille, fondateur de L'abbaye de Tallemont, pour si faire une Retraite ou il passa une partie de ses jours et aux environs duquel il y fit plusieurs oratoires. Il est singulièrement bâti, l'Estage du Rez de chaussée estant tout vouté,*

Notes :

1. Sur le premier cadastre communal de 1828 Le Veillon est toujours propriété de la veuve de Loynes de la Coudraye, habitant aux Sables d'Olonne. En 1850 il devient propriété de la veuve Marie Gabrielle Lebreton de Nantes, puis celle de Charles Chesneau en 1863.

2. Marie Catherine Maymaud est la sœur de Charles-René Maymaud né à Saint Hilaire de Talmont, vicaire à Château d'Olonne pendant la Révolution, prêtre non jureur (voir Cahiers du Patrimoine Edition N°3 - 2011).

3. Claude Masse (Combloux 1651 / Mézières 1737), ingénieur du Roi, cartographe des armées



16 LES SABLES-D'OLONNE — Bois du Veillon - Manoir du XV^e siècle

Il y a peu de maisons remarquables dans l'Estandue de Cette Carte, — excepté le Château de l'Veillon, qui a esté bity environ en 1660, par Louis maurice de la Trimoüille, fondateur de l'abbaye de Tallemont, pour se faire vne Retraite ou j'l passa vne partie de ses jours et aux environs — duquel j'l y fit plusieurs Oratoires, Il est singulierement bity, l'Estage du Rez-de-chaussée estant tout vaulté, j'l y a encore deux Cloistres, et beaucoup de logements, quoy qu'il n'y ayt eü que trois ou quatre Religieux avec cet abbé, Il s'attacha sur tout à Elever plusieurs Tours en tallus qui paroissent comme des Minarais, On le prendroit de loing

▲ **Extrait des cahiers de Claude Masse**

il y a encore deux cloistres, et beaucoup de logement, quoy qu'il n'y ayt eü que trois ou quatre Religieux avec cet Abbé. Il s'attacha sur tout à Elever plusieurs Tours en tallus qui paraissent comme des Minarais. On le prendrait de loing pour quelque chose d'important. Il est presentement possédé par un particulier qui a grand peine en tire-t'il du revenu pour l'Entretien des couvertures.

L'enceinte de ce château est de maçonnerie flanquée par de grosses guerittes, et les parapets des courtines percés de creneaux. Si les fossés estoient nettoyés qui se combent et que l'on coupast les arbres des environs, l'on ne pourrait pas se rendre maitre de ce

château qu'avec du canon, et c'est le seul poste qui peut soutenir un coup de main sur tout le bord de la côte du bas Poitou pour peu que l'on y jettat des Troupes réglées, ou des milices, quand les ennemis parraitoient sur les côtes ».

Sur ses dessins on observe un corps de logis important, tel qu'il subsiste encore en partie aujourd'hui, et trois grandes tours, dont deux sont encore intactes. Le tout entouré d'une enceinte, aujourd'hui disparue, fortifiée par plusieurs tourelles. Le grand escalier et le jardin sont bien là, mais la fontaine, trop éloignée, est hors des limites du plan.



La légende

Plusieurs versions existent.

Nous en donnons ci-dessous celle rapportée par Gabriel Sionneau :

«Vers 1369, le Veillon était habité par le baron Inguebert, fier chevalier, veuf

de Bertrande et par sa fille Aliénor. Le duché de Guyenne (Aquitaine) était gouverné par Edouard III d'Angleterre.

Après une violente tempête, des pêcheurs recueillirent sur la grève un chevalier mourant, amené par la marée à la suite d'un naufrage.

Soigné au château par Aliénor elle-même, une belle histoire d'amour naquit entre les deux jeunes gens. Ce beau chevalier n'était autre que messire Jehan Chandos, qui deviendra comte de Bedford et connétable de Guyenne.

Malheureusement, Aliénor était promise au seigneur de Talmont. Elle espérait que ce mariage ne se ferait pas et demanda à Jehan d'attendre.

« Pour vous conquérir gente damoiselle qui m'avez arraché à la mort, rien ne me coûtera »... et il partit... Mais devant les exigences de son père, elle dut céder.

«Les fiançailles s'accomplirent, le mariage se célébra, les cloches sonnèrent et la foule en liesse manifesta sa joie».

Le jour même de ses noces, une troupe de cavaliers traversa le bourg. Celui qui en était le chef sauta de son cheval et s'enquit de la cause de ces réjouissances... C'était Jehan Chandos!

Il se précipita comme un fou vers la chapelle. Aliénor, muette, digne, pâle, l'enveloppa d'un long regard et mourut en tombant dans ses bras ! ».

Pierre CORNY.



Bibliographie & documents :

Le Veillon – Excursion des syndicats pharmaceutiques de l'Ouest - 21 juin 1920

Regard indiscret sur Saint Hilaire de Talmont par Gabriel Sionneau (1993).

De châteaux en logis, itinéraires des familles de la Vendée par Guy de Raigniac.

Cadastre dit napoléonien (1828).

Généalogie Veillon de Beauregard :

<http://famillesvendeennes.fr/veillon.html>

Poitou et Vendée par Benjamin Fillon et Octave de Rochebrune, tome II ; L. Clouzot, libraire-éditeur à Niort ; 1887.

Crédits photos :

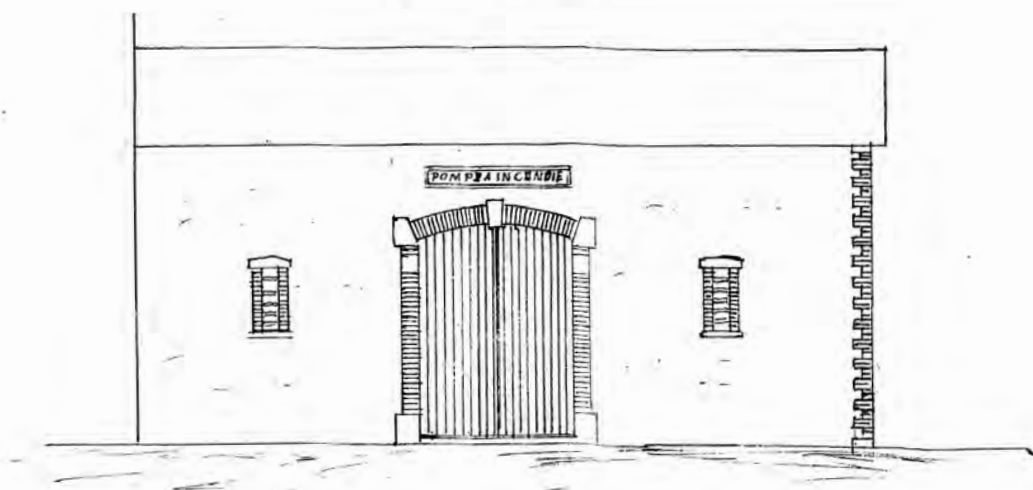
Cartes postales : collection Lucien Amiaud les Sables d'Olonne, collection A.Robin Fontenay le Comte, éditions aériennes Combiere imp.macon.



LA NAISSANCE DES SAPEURS-POMPIERS À TALMONT

Projet de construction d'une remise pour la pompe à incendie

Elevation



Talmont. — Incendie. — Le 25 courant, vers une heure du matin, un incendie s'est déclaré dans une meule de paille et une écurie appartenant à M. Constant Caillet, propriétaire au bourg. L'alarme fut donnée par les époux Caillet, qui furent réveillés par la lueur de l'incendie.

Aussitôt les habitants sont accourus sur les lieux du sinistre, mais il n'ont pu sauver qu'un cheval sur trois qui se trouvaient dans l'écurie. Malgré les prompts secours apportés par la population 21.000 kilogrammes de paille et de foin ont été brûlés, ainsi que divers instruments aratoires. Du hangar et de l'écurie, il ne reste que les murs.

Cet incendie chez M. Caillet (alors conseiller municipal) émut beaucoup la population si bien qu'une souscription publique fut lancée et rapporta 1 750 francs.

Le 19 novembre 1905 à la réunion du Conseil Municipal, la création d'une section de sapeurs pompiers fut décidée.

Journal les sables du 1^{er} octobre 1905.

Pour pourvoir à ce projet la somme de 4000 francs fut nécessaire pour l'achat d'une pompe et du matériel, le bâtiment et les petites et grandes tenues. Une souscription fut lancée à Saint-Hilaire de Talmont et le financement d'une compagnie d'assurance couvrit cette somme.

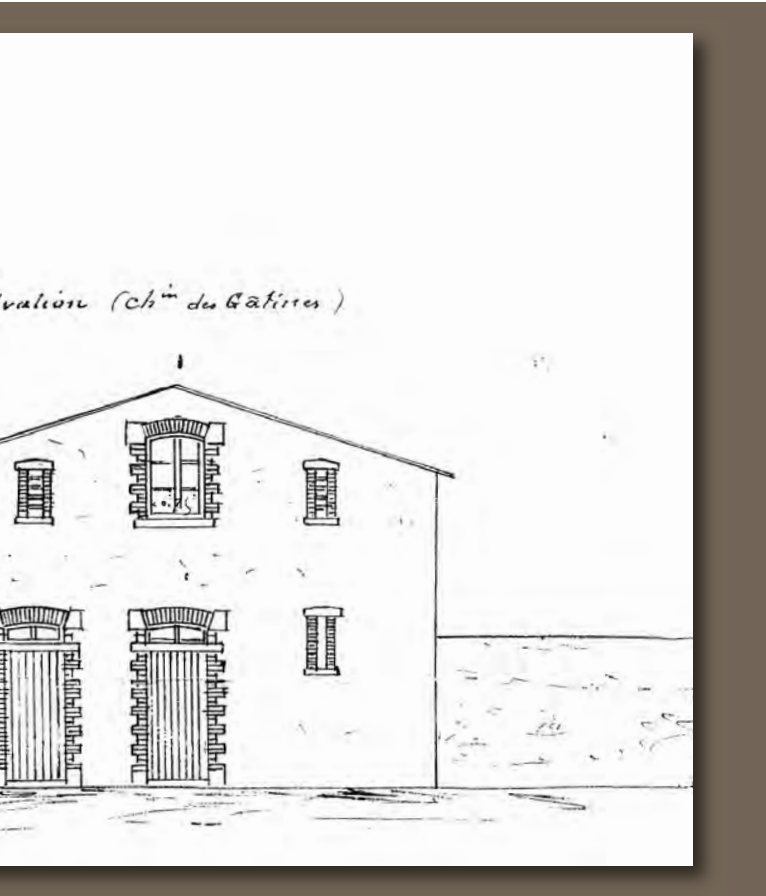
terrain attenant au lavoir public, chemin des Gâtines. Cette construction comprenait également une chambre de sureté et un local pour les chiens errants.

Au moment de boucler le budget, il manquait encore 500 francs pour l'achat de la pompe.

Le maire, M. Batiot, fit don de cette somme. Pour actionner cette pompe à bras, 4 hommes se relayaient toute les 15 mn. Depuis ce temps les sapeurs pompiers sont présents sur la commune.

Jean PIGNÉ

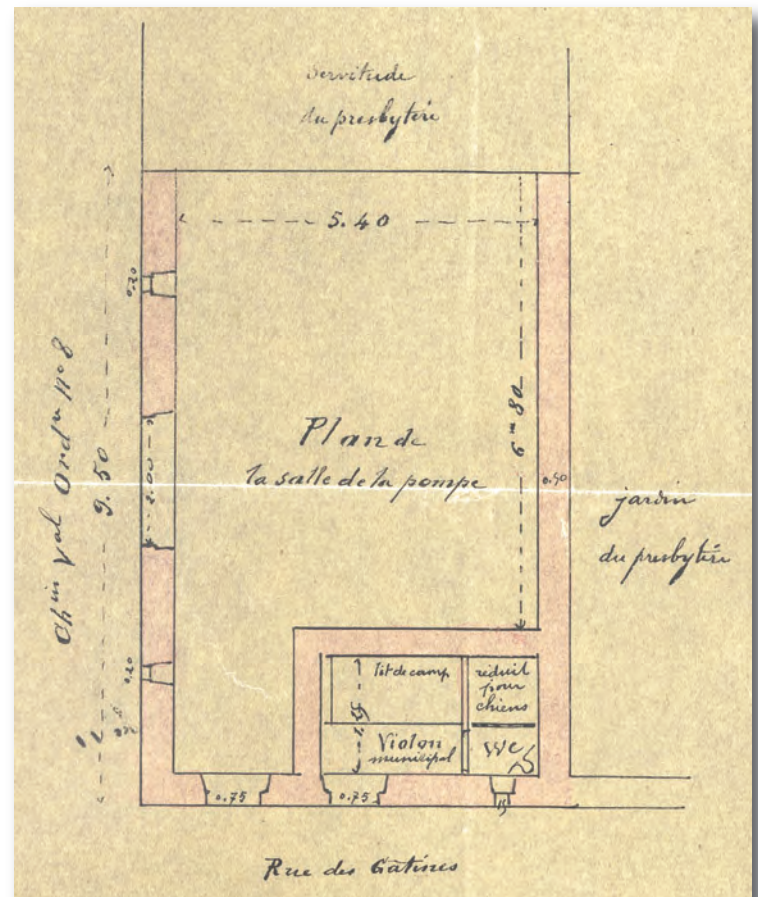
Projet de construction d'une remise pour la pompe à incendie, 1908



Il fut décidé aussi que la construction se fasse sur la place publique à coté de la bascule et que la composition de la section soit d'un sous-lieutenant, d'un sergent, de deux caporaux, d'un clairon, d'un tambour et de dix-neuf hommes.

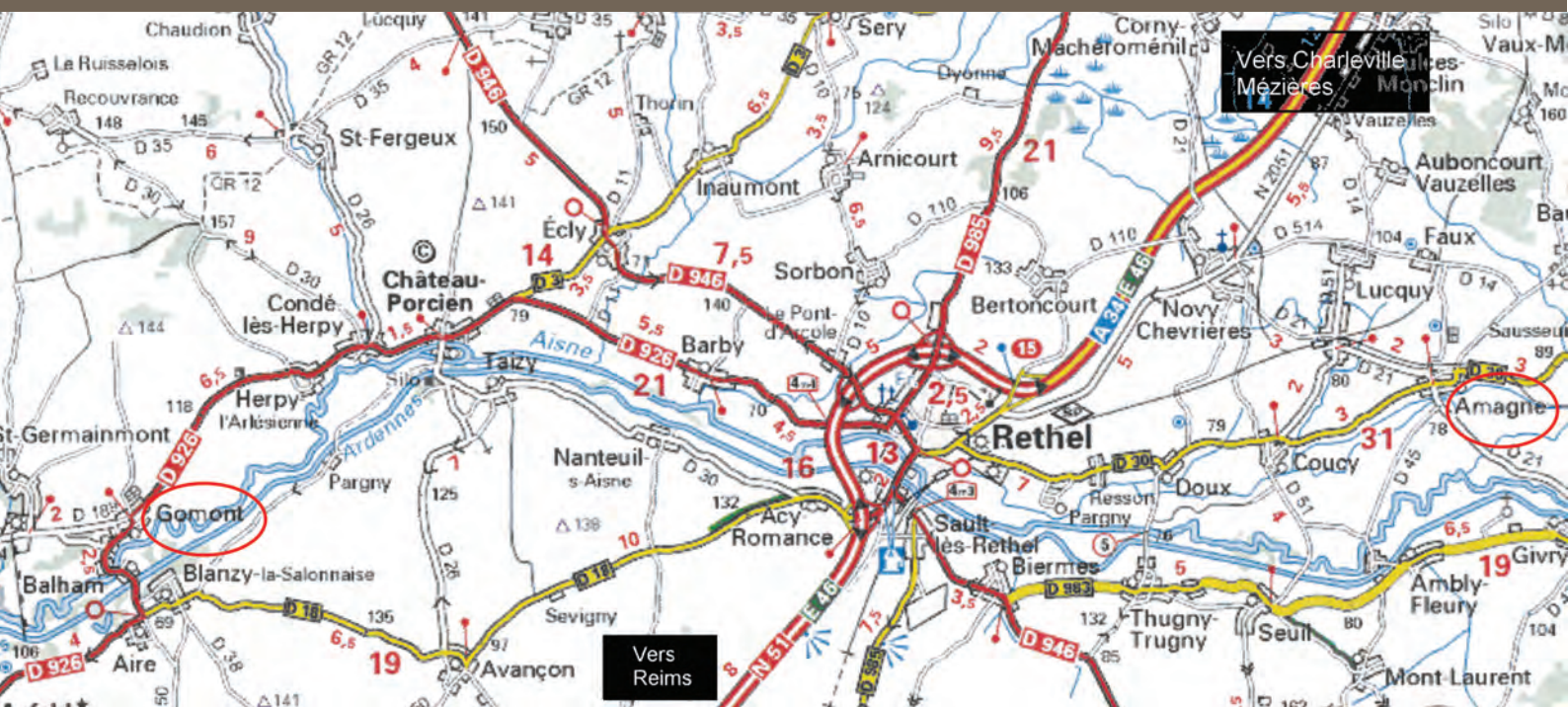
Le projet mûrit et lors du conseil du 22 novembre 1906, M. Maquignon et M. Raclet, tous les deux conseillers municipaux, remirent la liste des hommes de 18 à 40 ans retenus pour la formation soit 1 lieutenant, 1 sergent, 2 caporaux, 1 tambour et 14 sapeurs.

Il fut décidé le 13 mars 1907 que la commune pourvoirait à tous les frais pendant 15 ans. En 1908, la construction eu finalement lieu sur un



RÉFUGIÉS ARDENNAIS DEVENUS TALMONDAIS

Pendant la guerre 39-45, beaucoup de réfugiés Ardennais sont venus à Talmont-Saint Hilaire (près de 700). Dans les précédents numéros des « Cahiers du Patrimoine talmondaï », il a été abordé l'histoire de ceux qui sont venus dès septembre 1939 comme les enfants de l'Orphelinat « Don Bosco » de Monthermé et de ceux venus lors de l'exode de mai 1940. La plupart sont repartis au cours du conflit, mais quelques uns sont restés quelques années après et d'autres ont connu l'âme sœur et fondé une famille. Ce fut le cas pour Yvette Lalle d'Amagne, près de Rethel et de Roger Hourlier, de Gomont près d'Asfeld.



Famille HOURLIER-HUGUET

En mai 1940 à Gomont, des réfugiés belges arrivent avec des informations du front. Celles-ci ne sont pas bonnes et sont de mauvais augure pour l'avenir. De fait, le 15 mai, le maire de Gomont « sonne » le rassemblement de la population, dans la cour de la grande ferme qui se trouve dans le village. Il demande de partir très rapidement avec chevaux, charrettes, chariots vers l'ouest.

Le point de chute, pour le secteur d'Asfeld est alors désigné : la Roche-sur-Yon en Vendée. « *Ils savaient qu'il fallait aller dans l'Ouest. Les champs étaient fertiles...* ». Pendant la guerre 14-18, Irma, la mère de Roger Hourlier, alors âgée de 23-24 ans, était déjà allée dans les Deux-Sèvres en tant que réfugiée !

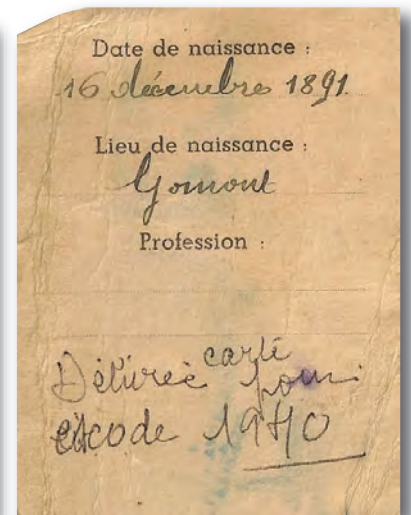
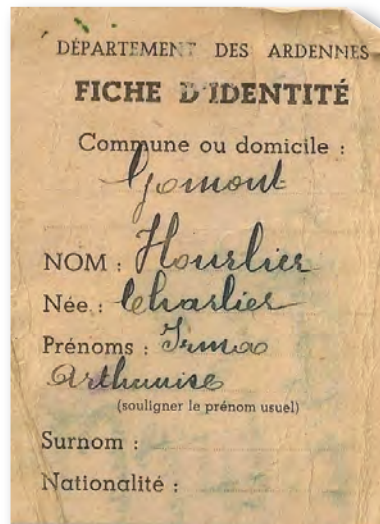
Exode de la famille Hourlier

Une partie de la famille, composée de la grand-mère Maria Hourlier-Demacon, la mère Irma Hourlier-Charlier, la fille Geneviève, Camille Hourlier (beau-frère d'Irma et oncle de Roger), sa femme Emma et leurs 3 enfants, part à pied avec un chariot et le chien « Bouleau », laissant presque tout sur place. « *Deux heures après, on est partis car ça pétait dur à côté* ». Leur périple commence par Reims qu'ils contournent car cette ville est bombardée. Ils prennent la direction d'Épernay, Nogent, Montargis en évitant les grands axes. « *A plusieurs reprises, nous sommes attaqués par des avions* » [lettre envoyée le 30 mai 1940], car les colonnes des réfugiés civils sont mêlées à celles des militaires français (débâcle).

Arrivés à Gien (ville située entre Montargis et Bourges), les ponts ont été détruits par les Allemands. Ils continuent le voyage à travers les champs et par les chemins en direction de Bourges.

« Le soir, on dormait dans les champs. On mettait les charrettes et chariots pour nous protéger du vent. Les hommes faisaient des « bouchures » avec des branches entre les chariots. Pour nourriture, on avait surtout des Pois-chiches ».

Après plusieurs jours de marche, le groupe s'installe à Lantan (Cher) près de Dun sur Oron. Geneviève trouve rapidement du travail à Bourges, à l'usine d'armement, qui travaille toujours pour l'Armée Française.



Les nombreux émigrés (Polonais, Hongrois ...) qui travaillent dans les Ardennes, lui rapportent régulièrement ce qui passe en d'autres pays. Son enfance a été bercée par les témoignages des parents, grands-parents et de la population qui ont vécu les guerres précédentes contre l'Allemagne.

C'est en Algérie qu'il fait ses classes. A la déclaration de la guerre, début septembre 1939, il est basé à Fort National en Haute-Kabylie (Algérie).

Du 5 septembre 1939 au 27 février 1940, son périple avec le régiment à travers l'Algérie, la Tunisie et la France se fait à pied, en train, en bateau (traversée de la Méditerranée sur le Sinaïe), et autres moyens de transport. Il devient caporal chef, le 15 septembre 1939. Arrivé à Sarreguemines, il monte en ligne à Meunkirch, puis en Sarre et revient au Pont Bloc, au sud de Sarreguemines et poursuit à Sarrable, Asenoncourt (Meurthe et Moselle) et Attichy (Aisne).



Entre temps, l'autre partie de la famille composée des beaux-frères d'Irma Henri et Sadi Hourlier (oncles de Roger) et leurs femmes Lucienne et Augustine, est descendue en voiture en Vendée, à la Roche-sur-Yon puis à Talmont. Ils demandent à ceux restés dans le Cher, de venir les rejoindre. Sadi va chercher l'arrière grand-mère et le peu du matériel familial restant. La mère Irma et sa fille Geneviève, quant à elles, partent à pied du Cher pour rejoindre la Vendée le 6 juin. Camille Hourlier et sa famille décident de rester sur place à Lantan (Cher).

Périple de Roger

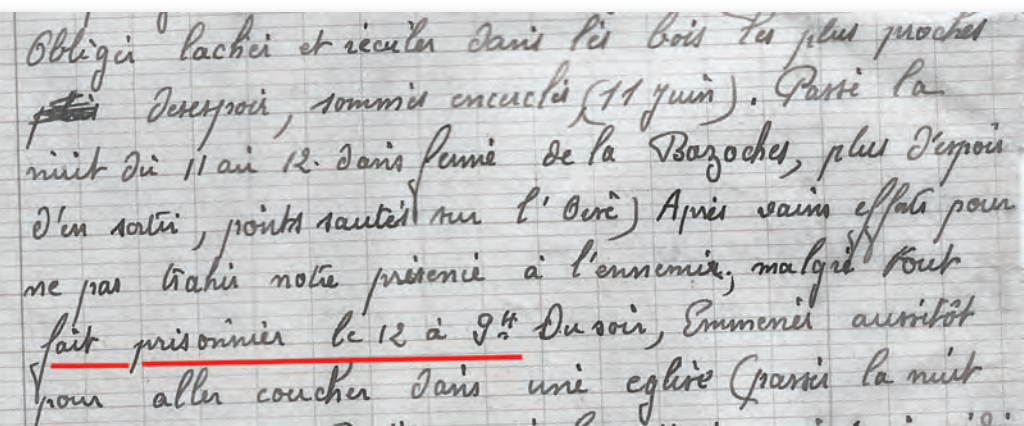
Roger HOURLIER, fils d'Irma, né le 29 mars 1919 à Gomont, s'engage le 8 mars 1939 dans le 9^{ème} régiment « des Zouaves » pour 4 ans. Son engagement n'est pas neutre : il connaît la situation qui se dessine en Europe.



▲ Roger Hourlier, en haut à gauche

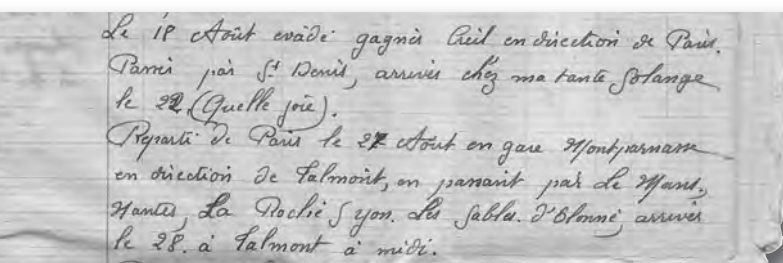
Mai 1940, l'affrontement avec l'ennemi

▼ Extrait de son carnet de campagne



Son régiment est au front, sur le canal « L'Ailette » qui relie l'Oise à l'Aisne. Le 18 mai 1940 est le premier contact important « 9h45, résistance acharnée, subi perte ». Ensuite sur son cahier de campagne, Roger note : « résistance générale 22 jours [...] 6 juin, grosse offensive [...] ennemi à quelques mètres [...] le 7 juin, volontaire pour aller interdire le passage du canal [...] encerclés le 11 juin 1940 [...] la nuit dans une ferme à Bazoches (Oise) [...]. Prisonnier le 12 juin à 9h du soir... ». Ils sont amenés dans une église pour y dormir, et partent ensuite pour Compiègne. Comme prisonnier, il est amené à participer à différentes tâches (à l'hôpital pendant 4 jours, soin des chevaux...). Après plusieurs lieux de stationnement, il arrive à la caserne SPAI à Compiègne où il travaille au pont (bombardé) qui traverse l'Oise.

Evasion



Extrait de son carnet de campagne

Profitant du manque d'organisation de l'ennemi, le 8 août, il s'évade par le train, caché dans « les moteurs d'avion » et va se réfugier à Paris chez sa tante, Solange Hourlier.

Il note sur son carnet : « *Quelle joie !* ». Par lettre, il apprend que sa famille est à Talmont. Il part le 27 août de Paris en direction de la Vendée, en passant par le Mans, Nantes, la Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne.

A Talmont



▶ De gauche à droite :
Irma Hourlier,
Roger, Jeanne et le
chien Bouleau.

Le dimanche 23 juin 1940, les premiers Allemands arrivent à Talmont.

Très rapidement, ils réquisitionnent diverses structures publiques et privées pour y installer leurs administrations et leurs troupes. C'est dans ce contexte que se regroupe la famille Hourlier (Maria, Irma, Geneviève, Henri, Sadi et leurs femmes). Ils trouvent des hébergements dans la Haute-ville entre autre, chez le Docteur Averseng (remplaçant du Dr Burgaud, maison face à l'église Saint Pierre). Roger arrive à Talmont, le 28 août à midi.

Roger est toujours militaire (prisonnier évadé). Il est démobilisé officiellement le 5 novembre 1940.

Assez rapidement, les uns et les autres trouvent du travail. Roger fait connaissance d'une Talmondaise : Jeanne Huguet. Elle habite avec ses parents au Hasard. Son père est sabotier chez Rimbaud dit « Matelot », au bourg de Saint-Hilaire. Ils se marient le 10 octobre 1942 à la mairie et à l'église à Talmont et ont deux enfants Roger en 1943 et Lorène en 1945. Jeanne travaille quelques temps comme serveuse de café, place du château (actuellement P.M.U.) et va ensuite dans une famille des Sables d'Olonne où elle s'occupe de 3 enfants.

Les oncles de Roger, Sadi et Henri avec leurs femmes et la grand-mère Maria, repartiront en 1943 dans les Ardennes. Resteront à Talmont : la mère Irma, Geneviève, Roger, Jeanne et leurs enfants.



De gauche à droite : la famille Hourlier Roger, Lucienne, Maria, Geneviève, Henri avec deux autres réfugiés ardennais dont le mécanicien de Villers. 1941.

Engagé contre l'envahisseur : F.F.I.



Roger et Augustine Hourlier

Avec son passé militaire comme engagé, Roger reste très actif contre l'envahisseur. Dans son cahier de campagne, il mentionne plusieurs déplacements en zone libre pour « rejoindre sa famille » : (extraits) « reparti de là [Talmont] 24 septembre pour zone libre, passé à Luçon, la Rochelle, Niort, Poitiers, gagné Jardres [près de Poitiers] (ligne de démarcation) passé le 26 au matin, prendre train à

Chauvigny, en direction de Dun sur Auron (Cher) en passant par Le Blanc, Chateauroux, Montluçon, Saint Amand en passant par [...] Bort les Orgues, Mauriac, Aurillac [...] Arrivé ...le 28... chez mon oncle à Nizerolles-Bussy (Cher).

Dans le courant mois de novembre, parti en compagnie de Camille [un oncle] voir mon oncle Albert à Saint Paul des Landes (Cantal) [près d'Aurillac] arrivé 3 jours après le départ. Rester 4 jours, revenir par la même voie.

Parti de Nizerolles-Bussy, le 22 mars 1941, pour zone occupée, passé la ligne (de démarcation) en vélo à Vornay, allé jusqu'à Bourges [...] pris le train en cette ville pour Paris [...] voir ma tante Solange [...] reprendre le train [...] arrivé à Talmont le 23 à midi. Le 5 novembre 1941, parti voir Père Lulu¹ à Paisay le Chapt (79) [en dessous de Chef-Boutonne], revenir le 13 à Talmont... ».

Il est en relation avec les F.F.I. Roger se distingue « dans la Résistance en désarmant en pleine nuit une sentinelle allemande en faction sur le vieux château du château de Talmont ». Suite à ce fait qui a dû se dérouler fin août 44, Roger s'est caché à « la Vieille Pré », route de Nieul-le-Dolent, chez Marcel DUDIT, le frère de sa femme Jeanne. A Talmont, avant la fin août 1944, plusieurs actions sont menées pour déstabiliser l'ennemi.

Le 27 août 1944, les troupes allemandes partent des Sables d'Olonne. C'est un défilé continu qui traverse Talmont pour aller à la Rochelle. Dans la nuit du 27 au 28, la colonne (plusieurs kilomètres !) est attaquée en plusieurs endroits par des membres des F.F.I. :

- A la Clémentinière, carrefour des routes du Poiroux, de Saint-Hilaire la Forêt et de Talmont-Avrillé
- A la sortie de Talmont, route de Luçon, secteur de la Croix de Loup et Villa Bertha. Le convoi s'arrête suite à l'attaque de la Clémentinière.

Dans la nuit, les Allemands sont pris de panique. « Le feu est mis au paille » de la ferme Croix de Loup, qu'exploite la famille Papon. Les tirs vont en tous sens. Sept balles sont retrouvées dans la maison !

Une balle perdue rentre dans la chambre où dort le fils Jean, âgé alors de 17 ans. Celui-ci est blessé au bras.

1. Le Père Lulu était un Père BLANC qui a fait partie de la « randonnée du 9ème Zouaves » à laquelle Roger a participé.

Devant une telle situation, la famille Papon se réfugie aux Touillères. Il y a un mort allemand, Bernhard Runge. Il est enterré au cimetière de Saint-Hilaire puis en 1961, son corps est exhumé et conduit au cimetière militaire allemand de Pornichet (Loire-Atlantique).

- Au Pont rouge après Avrillé. Deux F.F.I. originaires d'Angles y sont tués.

La population talmondaise se croyant libérée, hisse le drapeau tricolore en haut du château. Mais c'est sans compter sur le retour rapide de l'occupant. Par peur des représailles, le maire (nommé), M. Perrocheau, fera descendre le drapeau.

Lors des attaques, Roger Hourlier était-il du groupe ? Tout laisse à penser que s'il n'y était pas, il ne devait pas être loin. Sur son livret militaire, il noté qu'il s'est engagé le 28 août 1944 dans le 125^{ème} groupe Forces Terrestres Antiaériennes (F.T.A.).

Au fil des semaines, ce régiment a intégré les F.F.I. A ce moment-là, sa famille habite toujours Talmont.

Fin août 1944, les Allemands, partis le 27 août pour la Rochelle, ont décidé de retourner aux Sables d'Olonne. Le 30 août, Allemands et F.F.I. s'affrontent près du croisement rues George Clémenceau-Nouettes. Actuellement se trouve un rond-point avec un monument commémoratif. Le lendemain au Pas du bois, ferme située à l'entrée des Sables d'Olonne, sur la commune du Château d'Olonne, (actuellement dans la zone commerciale), lors du 2^{ème} affrontement, Roger participe avec le groupe de F.F.I.

Ensuite, il part au château de Saint Père en Retz où se trouve la base de son régiment. Il participe aux combats de la « Poche de St Nazaire » et obtient le grade de Sergent-Chef le 15 septembre 1944 puis celui d'adjudant le 1^{er} novembre 1944.

Sa femme Jeanne et la tante vont voir Roger à Saint Père en Retz. Roger est démobilisé le 31 juillet 1945.

▼ Au château de Saint-Père en Retz, base du 125^e FTA, 1^{ère} compagnie





▶ Vers Saint-Père en Retz à la Libération, Jeanne et Roger Hourlier



▶ Roger père et fils ce même jour

Après la démobilisation, Roger retourne à Talmont, rejoindre sa famille. Par lettre du 8 mai 1945, le maire de Gomont informe sa mère Irma que sa « maison est libre depuis le 4 mai 1945 et que l'état des lieux sera fait en présence de Camille Hourlier », le beau-frère d'Irma. La famille Hourlier repart pour les Ardennes sauf Geneviève, la sœur de Roger. Celle-ci a connu Pierre Ouvrard, Vendéen, compagnon d'armes de Roger à Saint-Père en Retz. Elle se marie et reste en Vendée aux Herbiers avec sa mère Irma.

De retour dans les Ardennes, comme tout est à reconstruire, les hommes trouvent rapidement du travail, entre autre, dans les sucreries à Saint-Germainmont près de Gomont. Ils réaménagent la maison familiale, aidés financièrement par l'Etat (indemnités au titre des « Dommages de guerre »). En 1950, la famille Ardennaise-Talmondaise s'agrandit à nouveau avec l'arrivée de Miguel. Le 9 novembre 1953, Roger Hourlier décède accidentellement en moto. Le 16 novembre, lors de son enterrement à Talmont, le Colonel Favriau fait l'éloge du parcours militaire de Roger Hourlier, cité à l'Ordre du Régiment N° 487 CH/A du 10-8-1940-Croix de Guerre avec étoile de Bronze-M.C.Française de la Guerre 39-45 avec barrettes « France-Libération-Engagé Volontaire ».

Après le drame, Jeanne Hourlier décide de retourner vivre avec ses 3 enfants à Talmont. Ceux-ci habitent en centre-ville et vont à l'école de Talmont. Ils participent à la vie locale (football pour les garçons, Mardi-gras...) et fondent leur famille. Ils restent en Vendée. Les familles ont eu l'occasion de se retrouver lors du week-end d'avril 2011 à Talmont-Saint-Hilaire en souvenir de cette période.

Remerciements à Miguel, Roger et Lorène HOURLIER pour tous les renseignements, les documents et photos, les témoignages et ceux de la cousine qui vit à Asfeld.

Documentation :

- Carnet de campagne de Roger Hourlier, daté d'avril 1941
- Enquêtes et témoignages de Talmondais, en particulier ceux de Jean Papon, Jean Raclot et Pierre Cloutour, collectés par Boucard Benoît et Traineau Gérard
- Archives municipales de Talmont-Saint-Hilaire
- La revue OLONA n°213, 214
- Hors série Ouest-France « La Vendée en guerre»
- Lieutenant- Colonel TASSE « La randonnée du 9^{ème} zouaves - 1939-1940 », L.Chaix-Alger
- Sites internet : www.vrid-memorial.com; Michel -Alexandre Gautier : « Histoire de la Poche de St Nazaire ».
- <http://basart.artillerie.asso.fr> - <http://berrichou.free.fr>

L'après-guerre

Article de la presse locale ▶

Lorène et Miguel Hourlier lors d'un Mardi-Gras en 1955



TALMONT

**Roger Hourlier,
réfugié des Ardennes
repose désormais
parmi nous**

La majeure partie de la population talmondaise a été émue en apprenant la mort de Roger Hourlier, réfugié à Talmont au cours de la dernière guerre. Rentré dans son pays natal, à Mohon (Ardennes), à la fin des hostilités, après son mariage à Talmont avec Mlle Jeanne Huguet, il était victime, dimanche dernier, d'un accident de motocyclette qui devait être cause de sa mort. Sa veuve n'ayant aucune famille dans cette région, a décidé de ramener le corps de son mari à St-Hilaire-de-Talmont où les obsèques ont eu lieu samedi, au milieu d'une nombreuse assistance et entouré de nombreuses gerbes de fleurs.

Au cimetière, M. le colonel Favriau retraça en termes émus la courte mais élogieuse vie du défunt. Prisonnier évadé à l'âge de 20 ans, il devait par la suite se distinguer dans la Résistance en désarmant en pleine nuit une sentinelle allemande en faction sur le vieux château de Talmont.

Nous présentons à sa veuve, à ses trois enfants et aux membres de sa famille nos plus sincères condoléances.

Famille LALLE-PETITGAS

Amagne est une petite commune des Ardennes, près de Rethel, dont l'activité agricole était la principale ressource jusqu'au moment où le « train » est arrivé (dès 1873 !). Amagne et Lucquy, communes voisines et séparées par la voie ferrée, vont avoir leur destin et leur essor liés au chemin de fer de l'Est. Amagne-Lucquy devient un important nœud ferroviaire sur un axe Nord-Sud (Paris –Luxembourg) et Est-Ouest (Verdun-Hirson) avec un centre de triage, un dépôt avec son importante rotonde bâtie autour d'un pont tournant de 19 mètres de diamètre, et aussi sa cité cheminote.

C'est dans ce contexte de la fin du 19^{ème} siècle, que naît Jules Lalle en 1886. Sa famille fait partie des vieilles familles d'Amagne¹. Jules, après son service militaire en 1907 comme tireur à la mitrailleuse au 162^{ème} régiment d'infanterie, entre à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est à Amagne. Il se marie avec Juliette. Ils ont deux enfants : Marcel et Yvette. Pendant la Première Guerre mondiale, Jules est mobilisé et affecté à la gare d'Amagne-Lucquy du 1^{er} août 1914 au 1^{er} juillet 1919.

L'exode



▲ Yvette Lalle lors d'une fête à Amagne avant son exil

Mai 1940, les Allemands envahissent très rapidement la France. A nouveau, les Ardennes se trouvent en



▲ Juliette Lalle, Madame Petiot ruraliste à la Guittière, Jules Lalle et Yvette

▲ La famille Lalle devant la maison de Madame Barotin au port de la Guittière : Jules, une nièce, Juliette, Yvette et les deux enfants Fernand et Louissette Petitgas.

première ligne. L'ordre est donné d'évacuer rapidement le secteur. Dans la précipitation, Mme Lalle réunit quelques effets et objets, dont un baigneur (jouet), dans un grand drap qui lui sert de baluchon. La famille quitte Amagne en train pour la Normandie. La destination officielle devait être l'Ile de Ré, mais Jules estimant que c'était trop éloigné de sa terre natale, avait refusé !

La famille Lalle erre quelques temps en Normandie sans trouver l'accueil attendu. Ils décident de se diriger vers la Vendée, où de nombreuses familles de la région d'Amagne, Lucquy et Coucy sont allées. Après leur périple à pied et sans doute en train, ils arrivent à Saint-Hilaire de Talmont.

La famille Lalle, alors composée des parents et de leur fille Yvette, née en 1923, est accueillie chez M. et M^{me} Pavageau, rue du chai, au bourg de Saint-Hilaire de Talmont. Ceux-ci possèdent un café-restaurant avec quelques chambres.

Fin juillet 1940, les Allemands s'installent à leur tour dans le bourg de Saint-Hilaire et réquisitionnent l'école publique (actuellement centre socioculturel du Talmondaï), les halles et de nombreuses chambres et dépendances chez l'habitant. Certains réfugiés doivent partir et sont dirigés vers d'autres familles talmondaïses.

C'est le cas pour la Famille Lalle, qui part le 27 juillet 1940, à la Guittière chez M. et M^{me} Favreau, puis ensuite au port de la Guittière dans une maison de la Famille Barotin, destination finale.

¹-Un certain Jean LALLE signe sur l'acte de baptême de Jean-Baptiste DAPREMONT, né le 18 avril 1749 -Registres paroissiaux d'Amagne. En 1792, Jean LALLE (est-ce le même ou son fils ?) est procureur de la municipalité et devient en août 1793, agent national.

S'organiser



Yvette Lalle en classe à Amagne



Je, Monsieur Lambert Paul, Instituteur à Amagne (Groupe Jeanne d'Arc) Ardennes, certifie que Mademoiselle Lalle Yvette est titulaire du Certificat d'Etudes primaires obtenu à Reithel en 1936 et du Certificat d'Etudes 2^e degré obtenu à Reithel en 1937.

A Montaigu, le 8 Juin 1940
Lambert

Adresse militaire: Lieutenant d'Artillerie
Dépôt d'Artillerie n° 2
à Montaigu (Vendée)

3^e Inspection Académique des Ardennes est actuellement à Niort
Deux-Sèvres

▲ Lettre de l'ancien instituteur d'Yvette Lalle

Jules et Juliette Lalle



Le père, Jules, arrive près de la retraite. Sa femme est cantinière de métier. Leur fils Marcel a déjà fait sa vie ailleurs. Leur fille Yvette, âgée de 17 ans, a passé son certificat d'études à Reithel (Ardennes) puis a fait un apprentissage de couturière à Lucquy chez M^{me} Soibinet. Elle va chercher à faire reconnaître son savoir-faire et justifier de ses diplômes. Or, en mai 1940, les services administratifs des Ardennes ont été transférés sur la Vendée et les Deux-Sèvres. Le service académique se retrouve à Niort (79). Malgré la confusion qui règne, Yvette arrive à retrouver M. Lambert, son ancien instituteur d'amagne du groupe Sainte Jeanne d'Arc. Celui-ci est basé à

Montaigu (85) comme lieutenant d'artillerie au dépôt n°2. Il lui fait une attestation comme quoi elle est titulaire du « *certificat d'études et de celui du 2^e degré, obtenus à RETHEL en 1937* ». Au Port de la Guittière, la vie est tournée vers l'agriculture, les marais et la mer. Dans les villages avoisinants, la Guittière et Ilaude, d'autres familles de réfugiés sont présentes. Plusieurs sont originaires du même village ou du secteur que la famille Lalle. Petit à petit, les Allemands s'installent aussi près du port. Un pont est construit au niveau des « Trois chenous » entre le Veillon et la pointe du Payré ainsi qu'un poste avec blockhaus pour surveiller la côte. Les soldats font régulièrement des exercices de tir et des entraînements dans la forêt. Malgré l'occupant, les gens du village essaient de continuer les activités traditionnelles comme la pêche, l'élevage des huîtres, l'agriculture... Au fil des semaines et des rencontres, des liens se tissent entre la population autochtone et celle des réfugiés.

Une nouvelle vie

Le Talmondaise André Petitgas épouse l'Ardennaise Yvette Lalle le 22 juillet 1941



André Petitgas, pêcheur au Port de la Guittière épouse Yvette Lalle le 22 juillet 1941. Le 12 avril 1942, le couple accueille son premier enfant, Fernand.

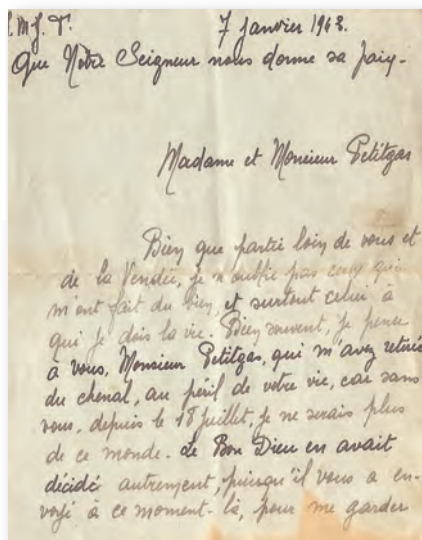


Une nouvelle vie commence pour Yvette, dite « *l'Ardennaise* », dans un environnement totalement différent de celui de son enfance. André, son mari continue ses activités de pêche et d'ostréculture.

Le 8 juillet 1942, André sauve d'une noyade certaine, une sœur. Sœur Claire « *s'occupait des enfants* » de l'orphelinat « Don Bosco » de Montfermé (Ardennes). Cet orphelinat a été transféré dès que la guerre a été déclarée en septembre 1939, aux « Oyats » à Bourgenay².

Quand la sœur Claire envoie ses vœux de bonne année, début janvier 1943, elle est dans les « Basses-

Lettre de la sœur Claire à André Petitgas du 7 janvier 1943



famille. Le fils, Fernand, fait son apprentissage de menuisier chez Caillet, au bourg de Talmont.



Juliette Lalle au centre s'en allant vendre sa pêche

Les réfugiés ardennais, Juliette et Jules, décèdent respectivement en 1955 et 1960, et seront enterrés au cimetière de Saint-

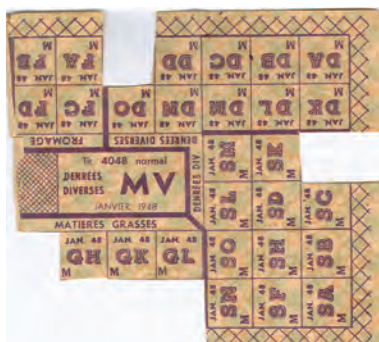
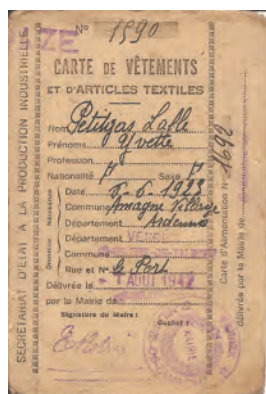
Pyrénées », près de la frontière espagnole et du bord de mer (à 13km), pour s'occuper des malades dans un hôpital.

Pendant la guerre, le 1^{er} avril 1944, une fille Louise tte vient agrandir la famille.

Hilaire de Talmont, suivis plus tard par leur gendre André et leur fille Yvette. Celle-ci avait souhaité que « le baigneur » apporté d'Amagne, lors de l'exode, le suive jusqu'à sa dernière demeure !

Fernand et Louise tte ont fondé des familles et ont eu des enfants et petits enfants. Louise tte Petitgas épouse Tavernier, après de nombreux périples en France et à l'étranger dus au métier de son mari, est revenu au Port de la Guittière pour y passer sa retraite.

L'après-guerre

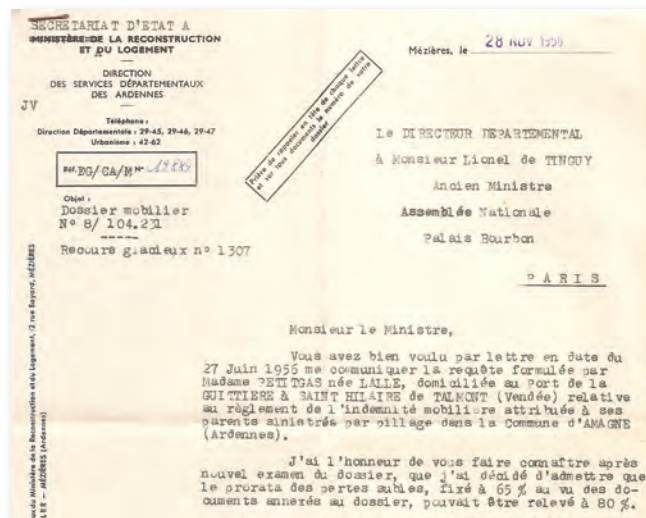


Des carnets de rationnement

A la sortie de la guerre, la vie de tous les jours est toujours compliquée. Les carnets de rationnement continuent plusieurs années, au moins jusqu'en 1947. Les parents Lalle essaient de se faire dédommager des préjudices de la guerre. Ils ont tout laissé sur place lors de leur départ d'Amagne. Tout a été pillé.

De nombreux courriers et démarches auprès des ministères et des élus de Vendée et des Ardennes sont nécessaires. Ce n'est qu'en 1956, après un recours, qu'ils obtiennent des indemnités, catégorie 3B, au titre « des dommages de guerre ». Jules ne retournera pas dans les Ardennes. Yvette y retourne plus tard avec ses enfants. La vie au port s'organise. « L'Ardennaise » doit s'adapter aux us et coutumes.

Elle va à la côte pour pêcher les berniques, coquillages et crustacés, puis va les vendre de porte en porte, pour gagner l'argent nécessaire pour faire vivre la



Comme bon nombre de réfugiés ardennais, Jules Lalle n'a été indemnisé pour la perte de sa maison qu'en 1956, après de nombreuses démarches.

Gérard TRAINÉAU

Remerciements à Louise tte Tavernier pour son témoignage et les nombreux documents qu'elle a prêtés.

Documentation : Service Archives de Talmont-Saint- Hilaire Claude Metzger : « Amagne : une église, témoin de l'histoire du village » Site internet Wikipédia.

2. Voir Article dans les Cahiers du Patrimoine de 2011 : « 39-45 : Premiers réfugiés ardennais : les enfants de « Don Bosco » - G.TRAINEAU

Appel à témoin :

Dans le cadre de la préparation des Cahiers du patrimoine n°6, nous cherchons des documents, photographies, témoignages portant sur ces thèmes :

Les gardes-champêtres, la salorge de la Guittière, le sel, l'école publique de la Guittière, les tuileries, le théâtre à Talmont, les anciens cimetières, la visite du Général de Gaulle à Talmont...

Ainsi que tout document sur la vie locale.

Contact : archives municipales, Christelle Boulineau, 02 51 90 60 42,
archives@talmontsainthilaire.fr





Beauvoir
Chalans
N. de demont
Apremont
P. Gille
Olone
Tallefont
I. Dolone
S. Martin
S. Denis
Le Effars
La Greuse
Puybeliard
Marail
S. Michel
Lullon
I. de loye
Mareus
de Re
S. Martin
Estre Angoulin
Chastelaillon
Souras
S. Denis
S. Pierre
Chau
TALMONT
Sur lard
Olonne

Verège
Argenton
S. Mesmin
Heruoux
Chusillon
Mirebeau
Airon
Bontust
Bonne
Podiers
Partenay
Fontenay
Luzignan
Niort
La motte
Beauvais
Chize
Boutons R.
S. Jean
d'Ange
Cousture
S. Sauinten
Beauvoit
Port Chauvea
Cognac
Iarnac
S. Vincent
Soub. lard
LARD
Lieu dieu
En lard
B. H. O. B.

Gironde
Vienne
Baigne
Clain Fz.
Lar. Rechar
Vivonne
Chatelat
Lamarais
Lamilliere
Roufec
Char
A
Verleint
Mandé N. Benet
G
Ch
M
O
I
N
T
ON
GE
T
S. Hilair
de Talmont
COSTE DE
P. OIC
AV
L
AIS
X
AI
ON
GE
M
O
I
N
T
ON
GE
T
S. Hilair
de Talmont
COSTE DE
P. OIC
AV
L
AIS
X
AI
ON
GE
M
O
I
N
T
ON
GE
T
S. Hilair
de Talmont
COSTE DE

de Re
S. Martin
Estre Angoulin
Chastelaillon
Souras
S. Denis
S. Pierre
Chau
TALMONT
Sur lard
Olonne

Verège
Argenton
S. Mesmin
Heruoux
Chusillon
Mirebeau
Airon
Bontust
Bonne
Podiers
Partenay
Fontenay
Luzignan
Niort
La motte
Beauvais
Chize
Boutons R.
S. Jean
d'Ange
Cousture
S. Sauinten
Beauvoit
Port Chauvea
Cognac
Iarnac
S. Vincent
Soub. lard
LARD
Lieu dieu
En lard
B. H. O. B.

Gironde
Vienne
Baigne
Clain Fz.
Lar. Rechar
Vivonne
Chatelat
Lamarais
Lamilliere
Roufec
Char
A
Verleint
Mandé N. Benet
G
Ch
M
O
I
N
T
ON
GE
T
S. Hilair
de Talmont
COSTE DE
P. OIC
AV
L
AIS
X
AI
ON
GE
M
O
I
N
T
ON
GE
T
S. Hilair
de Talmont
COSTE DE